

UNIVERSITE DE YAOUNDE I

FACULTE DES SCIENCES DE
L'ÉDUCATION

CENTRE DE RECHERCHE ET DE
FORMATION DOCTORALE EN SCIENCES
HUMAINES, SOCIALES ET ÉDUCATIVE

UNITÉ DE RECHERCHE ET DE
FORMATION DOCTORALE EN SCIENCES
DE L'ÉDUCATION ET INGENIERIE
ÉDUCATIVE

DÉPARTEMENT ÉDUCATION
SPÉCIALISÉE



THE UNIVERSITY OF YAOUNDE I

FACULTY OF EDUCATION

DOCTORAL RESEARCH AND
TRAINING CENTRE IN SOCIAL AND
EDUCATIONAL SCIENCES

DOCTORAL RESEARCH AND
TRAINING SCHOOL IN EDUCATION
AND EDUCATIONAL ENGINEERING

DEPARTMENT OF SPECIALIZED
EDUCATION

**ENTREPRENEURIAT FEMININ ET PARTICIPATION AU
DEVELOPPEMENT SOCIOECONOMIQUE : CAS DE
L'ASSOCIATION MAISON DE LA PETITE ENTREPRISE
DE N'DJAMENA AU TCHAD**

Mémoire rédigé et soutenu publiquement le 22 juillet 2025
en vue de l'obtention du Diplôme de Master en Sciences de l'Éducation

Filière : Intervention, Orientation et Éducation Extra-scolaire

Spécialité : Intervention et Action Communautaire

Par :

BOKAINDE Jean-Claude

Licence en curricula scolaire

Matricule 22W3235



Jurys :

Président : CHAFFI WELAKOUE Cyrille (MC)

Rapporteur : MENGOUA Placide (CC)

Examineur : NGONO OSSANGO Pangrace (CC)

Juillet 2025

NOTE D'AVERTISSEMENT

Ce document est le fruit d'un long travail approuvé par le jury de soutenance et mis à disposition de l'ensemble de la communauté universitaire élargie.

Il est soumis à la propriété intellectuelle de l'auteur. Ceci implique une obligation de citation et de référencement lors de l'utilisation de ce document.

Par ailleurs, le centre de Recherche et de Formation Doctorale en Sciences Humaines, Sociales et Éducatives de l'université de Yaoundé I n'entend donner aucune approbation ni improbation aux opinions émises dans cette thèse; ces opinions doivent être considérées comme propres à leur auteur.

SOMMAIRE

DEDICACE.....	ii
REMERCIEMENTS	iii
Liste des abréviations, acronymes et sigles	iv
Liste des tableaux et figures	vi
RESUME.....	vii
ABSTRACT	viii
INTRODUCTION GENERALE.....	1
CHAPITRE 1 : PROBLEMATIQUE DE RECHERCHE	4
CHAPITRE 2: REVUE CRITIQUE DE LA LITTERATURE	22
CHAPITRE 3 : THEORIE EXPLICATIVE	61
CHAPITRE 4: METHODOLOGIE DE LA RECHERCHE.....	78
CHAPITRE 5 : PRESENTATION, ANALYSE DES RESULTATS, INTREPRETATION ET DISCUSSION DES RESULTATS	97
CONCLUSION GENERALE	111
REFERENCES BIBLIOGRAPHIQUES	x
ANNEXES	xviii
TABLE DES MATIERES	xli

À

La famille

Bendouang et Bombaito

REMERCIEMENTS

Cette recherche n'aurait pu être menée sans le concours de différentes personnes qui nous ont apporté leur soutien, de près ou de loin pendant sa réalisation.

Qu'il nous soit permis de signifier d'une façon particulière notre gratitude au Dr Mengoua Placide qui a accepté de diriger ce travail, pour sa rigueur, ses conseils, ses orientations, sa disponibilité et surtout son expertise scientifique qui nous ont permis d'améliorer la qualité de ce travail.

Nous remercions tout le corps enseignant de la Faculté des sciences de l'éducation en général et ceux du Département d'Education Spécialisée en particulier, pour tous les conseils qu'ils nous ont prodigués à chaque sollicitation.

Nous remercions également Mr le Directeur de la Maison de la petite Entreprise de N'Djamena qui a permis que les données soient collectées.

Nous tenons également à exprimer notre gratitude à mon papa Monsieur BOMBAITO Philémon, dont l'amour et le soutien constant ont été des piliers de cette aventure.

À l'égard de notre petit frère MOUDAKODE Emmanuel et grand frère TAKOULA Sylvestre pour leur soutien sans relâche, ainsi qu'à nos tantes et oncles, qui nous ont soutenus d'une manière ou d'une autre pour la réussite de ce travail.

Notre gratitude va également à l'endroit de nos camarades de promotion pour leur soutien et encouragement. Nos remerciements à tous mes parents pour le soutien de toute nature. A mes chers amis MORDOMTE Guy, MBAINARBE Aurel, YAMI Karl, AWANDJI Onésime, et NDINDE Walter...pour tous les moments de joies et de peines qu'on a vécues ensemble.

Nous remercions chaleureusement Madame YONOL Caroline ma fiancée, pour son amour, sa patience, ses encouragements et tout son soutien inconditionnel. Que toute personne qui de loin ou de près a contribué à la réalisation de cette étude trouve ici l'expression de notre profonde gratitude.

LISTE DES ABREVIATIONS, ACRONYMES ET SIGLES

- ACDI** : Agence Canadienne de Développement International
- AFD**: Agence Française de Développement
- AGR**: **Activités** Génératrices de Revenus
- ANOVA** : Analyse de la Variance
- BAD** : Banque Africaine de Développement
- BAN**: Banque Africaine de Développement
- BID** : Banque Interaméricaine pour le Développement
- CEA** : Commission Economique pour l’Afrique
- CEMAC** : Communauté Economique et Monétaire de l’Afrique Centrale
- CTAP** : Centre Technique d'apprentissage et de Perfectionnement
- DEL** : Développement Economique Local
- DPA**: Demande de Prêt d’Action
- ESS** : Economie Sociale et Solidaire
- GEM**: **Global** Entrepreneurship Monitor
- GIC**: Groupement d’Intérêt Commun
- GIE**: Groupement d’Intérêt Economique
- IAC**: Intervention et Action Communautaire
- IES** : Indicateurs Economique et Sociaux
- IFD**: Intégration des Femmes au Développement
- IGR**: Initiative Génératrices de Revenus
- IOE** : Intervention, Orientation et Éducation Extrascolaire
- LOC**: Locus de Contrôle
- MCO** : Moindres Carrés Ordinaires
- MINJEUN**: Ministère de la Jeunesse
- MINPROFF** : Promotion de la Femme et de la Famille
- MPE** : Maison de la Petite Entreprise
- MPME**: Micros Petites et Moyennes Entreprises
- NS**: Normes Subjectives
- OCDE**: organisation de Coopération et de Développement Économique
- ODM**: Objectifs de Développement du Millénaire
- OIT**: Organisation Internationale du Travail

ONG : Organisations Non Gouvernementale
ONU : Organisation des Nations Unies
PAPE : Projet d'Appui à la Petite Entreprise
PCC: Perception du Contrôle sur le Comportement
PIB : Produit Intérieur Brut
PME : Petites et Moyennes Entreprises
PNUD: Programme des Nations Unies pour le développement
PPT: Parti Progressiste Tchadien
QPR : Question Principale de Recherche
QSR : Questions Spécifiques de Recherche
RGPH : Recensement Général de la Population et de l'Habitat
SE: Sentiment d'Efficacité
SPSS : Statistical Package for the Social Sciences
TAR : Théorie de l'Action Raisonnée
TCP: Théorie du Comportement Planifié
TIC: Technologie de l'Information et de la Communication
UNESCO : Organisation des Nations Unies pour l'Education, la Science et la Culture

LISTE DES TABLEAUX ET FIGURES

Tableau 1 : Caractéristiques le plus souvent attribué aux entrepreneurs par les spécialistes en comportement.....	31
Tableau 2: Les principaux facteurs de motivations des femmes entrepreneurs.....	38
Tableau 3: Opérationnalisation de la VI	81
Tableau 4: Tableau synoptique	84

RESUME

Cette recherche, intitulée : « **Entrepreneuriat féminin et participation au développement socio-économique** », se penche sur l'importance croissante de l'entrepreneuriat féminin se défini comme la création et le développement d'entreprises par des femmes. Bien que ce phénomène gagne en ampleur tant dans les pays développés que les pays en voie de développement, ce dernier groupe (entrepreneuriat féminin) fait face à des difficultés qui entravent souvent la pleine participation des femmes. Parmi ces principales difficultés identifiées, figurent les obstacles culturels, l'exclusion sociale, la discrimination, et l'accès difficiles aux ressources et réseaux de soutien. De plus, le manque d'expérience et le faible niveau d'instruction constituent des freins majeurs, freins à l'évolution de leurs activités entrepreneuriales.

Ces enjeux constituent une insuffisance ou du moins un faible taux de participation des femmes au développement socioéconomique. Cette recherche est une réflexion sur les facteurs de l'entrepreneuriat féminin qui peuvent conduire à une plus grande autonomisation de la femme dans le sens de l'autonomie financière. Ainsi, s'est dégagée une question de recherche à savoir : **QP Comment l'entrepreneuriat féminin participe-t-il au développement socioéconomique des femmes ?**

L'objectif poursuivi par cette recherche est d'appréhender **l'influence de l'entrepreneuriat féminin sur le développement socioéconomique des femmes**. Pour atteindre cet objectif, nous avons réalisé une recherche qualitative. La collecte des données s'est faite par le biais des entretiens semi dirigés auprès d'un échantillon de quatre femmes triées par un échantillonnage à choix raisonné.

L'opérationnalisation de la VI (Entrepreneuriat féminin) a permis de dégager quatre hypothèses de recherches spécifiques

Les résultats de cette recherche montrent que l'entrepreneuriat féminin contribue effectivement au développement socio-économique des femmes à N'Djamena. Cependant, il est évident que des obstacles persistent, notamment en matière d'accès aux ressources financières et aux réseaux de soutien. L'hypothèse générale anticipée est donc confirmée, tout en soulignant la nécessité de surmonter ces défis.

Enfin, les perspectives de recherche suggèrent d'explorer des stratégies pour renforcer l'accès des femmes aux financements et aux formations, ainsi que de promouvoir des changements culturels favorables à l'entrepreneuriat féminin. Ainsi, cette étude apporte des éclairages précieux sur les enjeux de l'entrepreneuriat féminin et son rôle crucial dans le développement socio-économique.

Mots clés : Entrepreneuriat féminin, Participation, Développement, Socio-économique.

ABSTRACT

This research, entitled: «**Female Entrepreneurship and Participation in Socio-Economic Development**», examines the growing importance of female entrepreneurship, defined as the creation and development of businesses by women. Although this phenomenon is gaining momentum in both developed and developing countries, the latter group (female entrepreneurship) faces specificities that often hinder the full participation of women. Among the main difficulties identified are cultural barriers, social exclusion, discrimination, and difficult access to resources and support networks. In addition, lack of experience and low level of education constitute major obstacles, hindering the development of their entrepreneurial activities.

These issues constitute insufficient or at least low rate of participation of women in socio-economic development. This research is a reflection on the factors of female entrepreneurship that can lead to greater empowerment of women in the sense of financial autonomy. Thus, a research question emerged, namely: QP Does female entrepreneurship contribute to the socioeconomic development of women?

The objective of this research is to apprehend the factors of female entrepreneurship that could facilitate women's empowerment. To achieve this objective, we conducted qualitative research. Data collection was done through semi-directed interviews with a sample of four women sorted by purposive sampling.

The operationalization of the VI (Female Entrepreneurship) made it possible to identify four specific research hypotheses

The results of this research show that female entrepreneurship effectively contributes to the socio-economic development of women in N'Djamena. However, it is clear that obstacles persist, particularly in terms of access to financial resources and support networks. The anticipated general hypothesis is therefore confirmed, while highlighting the need to overcome these challenges.

Finally, research perspectives suggest exploring strategies to strengthen women's access to finance and training, as well as to promote cultural changes favourable to female entrepreneurship. Thus, this study provides valuable insights into the challenges of female entrepreneurship and its crucial role in socio-economic development.

Keywords: Women's entrepreneurship, Participation, Development, Socio-economic.

INTRODUCTION GENERALE

Depuis les années 80, les taux de participation des femmes entrepreneures connaissent une hausse significative à l'échelle mondiale, notamment dans les pays développés tels que les Etats-Unis, le Canada, l'Australie et la Finlande où les taux sont les plus élevés (Minniti & Naudé, 2010). Cependant, au Tchad, les femmes entrepreneures représentent seulement 3,2% de la population totale selon le Centre National du Registre de Commerce. Ce faible pourcentage témoigne d'une réalité préoccupante concernant l'accès des femmes à l'entrepreneuriat.

Le concept d'entrepreneuriat féminin, bien qu'émergent, a gagné en importance au cours des deux dernières décennies, devenant un sujet d'étude central pour les chercheurs et les praticiens. Il représente non seulement un développement économique, mais aussi un enjeu social crucial qui s'inscrit au croisement des études sur le management non lucratif et l'entrepreneuriat traditionnel. Malgré les exemples de réussite à travers le monde, l'entrepreneuriat féminin au Tchad demeure marginalisé, en grande partie en raison de préjugés culturels et d'une exclusion systématique (Djimasra, 2015; Azarya & Charmes, 2008).

La préférence masculine est très marquée chez les managers tchadiens ayant une vision conservatrice et disant traditionnelle, ils considèrent que le travail est une affaire d'hommes. Et notant que cette vision n'est pas limitée chez les managers seulement mais elle caractérise la mentalité de la majorité du peuple tchadien. Comme le souligne Djamadjingar (2017), la société tchadienne reste fortement influencée par des normes patriarcales qui freinent la participation active des femmes dans le secteur entrepreneurial. Comparé à ceux d'autres pays, l'entrepreneuriat féminin au Tchad est en fait un épiphénomène par sa marginalité. Ce phénomène semble avoir connu une évolution autrement plus favorable, il constitue une véritable révolution dans une société à tendance conservatrice mais est, souvent, perçu telle une rébellion, ce qui explique le stade avancé de son développement dans ces pays (Diop, 2012; Nibikora, 2019). Cela peut expliquer, par contre, par le rôle marginal dû à l'absence des dispositifs spécifiques d'appui, l'empêchant de connaître une évolution similaire (Ngarsinga, 2016). Donc, malgré les données intéressantes et stimulantes partout dans le monde, le phénomène des entreprises dirigées par des femmes reste encore mal cerné au Tchad. L'entrepreneuriat féminin au Tchad est une révolution, contre certaines résistances

sans valeurs qui font de la femme un être incapable d'entretenir un projet de travail individuel, ou d'aborder le domaine des affaires économiques souvent réservé à l'homme. Cette impulsion de la femme vers le milieu des affaires économiques n'est pas nouvelle dans le monde économique. Biloa (2003) et N'Goma (2010), ont mis en lumière le rôle historique des femmes dans l'économie informelle et la micro-entreprise en Afrique centrale.

Le constat fait est que les femmes tchadiennes sont souvent marginalisées dans le milieu entrepreneurial, que ce soit au niveau du recrutement ou de la formation. Une culture profondément ancrée dans des valeurs patriarcales influence les décisions des managers, qui considèrent que le travail est principalement une affaire d'hommes. Cette vision n'est pas limitée aux dirigeants, mais reflète une mentalité partagée par une grande partie de la population tchadienne (Mbaïguinam, 2019). En conséquence, l'entrepreneuriat féminin au Tchad apparaît comme un épiphénomène, malgré des évolutions récentes qui pourraient indiquer un changement vers une plus grande reconnaissance.

L'intérêt de cette recherche réside dans sa capacité à éclairer les conditions socio-économiques et culturelles qui influencent l'entrepreneuriat féminin au Tchad. En explorant les obstacles et les opportunités pour les femmes entrepreneures, cette recherche vise à contribuer à la compréhension des dynamiques de genre dans le développement économique. De plus, elle cherche à identifier des leviers d'action pour promouvoir l'autonomisation économique des femmes, essentielle pour leur participation active dans le façonnement de leur société et pour favoriser un développement durable (PNUD, 2008 ; Sawadogo, 2014). Cette recherche met en lumière le rôle crucial que joue l'entrepreneuriat féminin dans la promotion de l'égalité des sexes comme l'ont souligné N'Guessan (2011) et Doka (2017). En comprenant les défis et les opportunités auxquels sont confrontées les femmes, nous pouvons plaider pour des changements sociaux qui favorisent l'inclusivité et l'équité. Elle vise à démontrer l'influence positive de l'entrepreneuriat féminin sur les communautés, notamment en termes de création d'emplois et d'amélioration des conditions de vie. Elle peut également servir à sensibiliser les parties prenantes, y compris les décideurs et les organisations, sur l'importance de soutenir l'entrepreneuriat féminin, contribuant ainsi à la mobilisation de ressources et de politiques favorables (Kouassi, 2015).

L'intérêt personnel pour l'entrepreneuriat féminin et le développement socioéconomique peut être un moteur puissant pour cette recherche. Cet engagement personnel reflète des valeurs de justice sociale et d'égalité, ce qui donne un sens profond à l'étude. Cette recherche permettra de développer des compétences essentielles, telles que

l'analyse critique, la recherche qualitative et quantitative, et la communication, qui seront bénéfiques tant sur le plan académique que professionnel. En contribuant à une meilleure compréhension des enjeux liés à l'entrepreneuriat féminin, cette recherche offre l'opportunité d'avoir une influence positive sur la vie des femmes et de contribuer au changement social, ce qui peut être source de satisfaction personnelle et professionnelle.

Cette recherche vise à explorer comment l'entrepreneuriat féminin peut constituer une véritable révolution sociale, en dépit des résistances culturelles. Elle s'intéresse aux conditions qui pourraient favoriser l'autonomisation économique des femmes, en mettant en lumière les obstacles à leur pleine participation au développement socio-économique. En effet, promouvoir l'autonomisation économique des femmes, revient à garantir leur participation active dans le façonnement de leur société et à favoriser un développement durable. Parmi les enjeux indissociables de cette autonomisation figure la lutte contre la pauvreté, qui affecte plus durement les femmes que les hommes, tant dans les pays du Nord que du Sud, en raison des inégalités sociales persistantes et du manque d'opportunités qui les confinent à la précarité (PNUD, 2008 ; Djimasra, 2015).

La présente recherche a pour ambition de présenter les exigences théoriques et pratiques de la recherche. Pour mener à bien notre recherche, nous avons structuré notre travail en deux parties. La première partie sera consacrée aux données théoriques relatives à nos variables de recherche, et se décomposera en trois chapitres. Le premier chapitre abordera le problème de recherche de manière générale. Le deuxième chapitre se penchera sur une revue de la littérature afin d'explorer les différentes perspectives des auteurs ayant traité de cette problématique à l'échelle mondiale, en incluant notamment les contributions de Djimasra (2015), Nibikora (2019), et Diop (2012). Enfin, le troisième chapitre présentera les théories explicatives pertinentes pour la recherche.

La deuxième partie de notre travail, qui est la partie pratique qui va contenir deux chapitres. Le quatrième chapitre, c'est la méthodologie de notre recherche. Il serait question dans cette partie de présenter le type de recherche, les variables, les hypothèses, opérationnalisation de VI, la présentation du site de recherche, participants et échantillonnage, outils de collecte des données, mode de collecte des données et la méthode d'analyse des données et enfin, le cinquième chapitre consistera à la présentation de l'analyse des résultats, l'interprétation et discussion des résultats des données de la recherche.

CHAPITRE 1 : PROBLEMATIQUE DE RECHERCHE

La problématique est la perspective théorique que le chercheur décide d'apporter pour répondre ou résoudre le problème posé par la question de recherche. Ce chapitre a pour objectif de présenter les fondements théoriques de cette recherche (Van Campenhoudt & Quivy, 2017). Il est question de présenter le contexte de la recherche, le problème de la recherche, la problématique spécifique, question de recherche, les objectifs de recherche, objet et champ de la recherche, l'intérêt de la recherche, les limites de la recherche, le type de recherche et la pertinence de la recherche.

1-1 Contexte de recherche

Le contexte de recherche désigne l'ensemble des éléments, conditions et facteurs (sociaux, économiques, culturels, institutionnels, temporels et spatiaux) dans lesquels s'inscrit un travail scientifique et qui influencent la problématique, la méthodologie et la portée des résultats (Quivy & Van Campenhoudt, 2018). Selon Gordon (1982), il s'agit du « *cadre de référence* » qui permet de comprendre la réalité observée, d'identifier les enjeux spécifiques et de situer la recherche par rapport à l'existant. Pour Nour (2014), le contexte de recherche doit intégrer les particularités nationales et locales, incluant les dynamiques socioéconomiques, les normes de genre, les politiques publiques et les pratiques culturelles qui façonnent les opportunités et les contraintes vécues par les femmes. Sow (2005), souligne que dans les sociétés africaines, le contexte de recherche n'est jamais neutre : il est marqué par l'histoire, les représentations sociales et les rapports de pouvoir, qui doivent impérativement être analysés pour comprendre les phénomènes étudiés.

L'homme est un être social, qui dans sa recherche d'une condition de vie meilleure, est confronté à d'énormes problèmes qui sont d'ordre social, éducatif, économique, environnement et sanitaire. C'est ainsi que le contexte de notre recherche est lié à la situation économique et sociale actuelle, en Afrique et précisément au Tchad, où les femmes rencontrent à des difficultés de participer au développement socioéconomique.

D'après le rapport BIT/BAD (2009), les femmes représentent 51 % de la population totale du Tchad et la mise en œuvre des programmes du Gouvernement en faveur de la promotion de la femme est assurée par le Ministère de la Promotion de la Femme et de la

Famille (MINPROFF dans la suite du texte). Une cellule d'agents de coordination a également été créée au sein de chaque ministère pour mesurer et encourager l'égalité entre hommes et femmes. Dans cette optique, un plan d'actions a été élaboré par le Ministère, dans le cadre du Document Stratégique de Réduction de la Pauvreté (DSRP) en vue de faciliter l'accès des femmes aux ressources productives et en assurer le contrôle, d'augmenter et encourager la productivité du travail des femmes et, par conséquent, leurs revenus, d'améliorer la qualité des infrastructures de base et de promouvoir les droits fondamentaux des femmes. De plus, le Ministère des Petites et Moyennes Entreprises, de l'Economie Sociale et de l'Artisanat (MINPMEESA) s'est engagé à considérer l'entrepreneuriat féminin comme un pilier de la stratégie de développement du secteur privé dont la contribution considérable à la croissance de l'économie est mondialement reconnue. Seulement, l'environnement des affaires dans lequel évoluent les entreprises féminines orientées vers la croissance est encore jugé défavorable, d'après la même source. Par exemple, les femmes entrepreneurs tchadiennes tombent dans le groupe financier des « entre-deux-oubliés » lorsqu'elles essaient de trouver des opportunités pour développer leur entreprise. Mais avant de procéder à l'évaluation multidimensionnelle des obstacles liés à la promotion de l'entrepreneuriat féminin au Tchad et à la description des dispositifs d'actions déjà menées en faveur des femmes entrepreneures Tchadiennes, il nous paraît judicieux de présenter d'abord brièvement le contexte socioéconomique du Tchad.

Les femmes entrepreneures jouent un rôle essentiel dans le développement socio-économique de l'Afrique selon l'Organisation Internationale du Travail (OIT, 2009). A la suite de Bel Géneviève (2009), l'entrepreneuriat féminin qui peut être défini comme la création et le développement d'entreprises par les femmes, a pris depuis une dizaine d'années une importance croissante dans la plupart des pays industrialisés mais aussi des pays en développement avec souvent pour ces derniers, des caractéristiques spécifiques (Manika, 2012). L'autonomie féminine joue un rôle économique et social fondamental surtout que les femmes deviennent de plus en plus présentes dans le tissu économique. On estime qu'en Afrique, plus d'un tiers des entreprises appartiennent à des femmes (Bardasi et al. 2008). Les entreprises dirigées par les femmes constituent la majorité des entreprises du secteur informel (OIT, 2009). C'est ce qui fait entre autres la spécificité de l'entrepreneuriat féminin. De plus, l'entrepreneuriat féminin se caractérise par des modes de financement particuliers.

Malgré les progrès réalisés en Afrique subsaharienne, l'entrepreneuriat demeure un enjeu de taille. Les difficultés économiques des dernières années ont eu des retombées sur le

secteur de l'entrepreneuriat féminin : la formation, l'accès au capital, la performance, le réseautage, et la conciliation famille-travail.

La formation semble être la principale explication de l'incapacité des femmes entrepreneures africaines en particulier les femmes tchadiennes à faire face aux obstacles liés à la création et à la gestion de leurs entreprises (Tchouassi, 2002). En sus du manque de ressources économiques, financières et humaines, les femmes entrepreneures ont des niveaux d'éducation scolaire de base et de formation professionnelle très bas. Globalement, le taux de féminisation des formations supérieures permettant aux femmes d'accéder à des compétences professionnalisantes est satisfaisant. Selon le Haut-commissariat au Plan (2012), le taux de féminisation des licenciés est de 52.3% (les plus importantes tendances sont enregistrées dans les études « élitistes » comme médecine (63%) ou médecine dentaires (73%) ou gestion (57%)) ce qui témoigne des capacités énormes dont dispose la femme Marocaine. Certains auteurs soutiennent que les projets familiaux et les responsabilités engendrées par la famille agissent comme des freins sur les pulsions entrepreneuriales des femmes (Badia, 2013). En effet, les résultats d'une étude qualitative menée en 2013 (Badia) s'intéressant aux freins et leviers à l'entrepreneuriat féminin, montrent clairement « la tension permanente à laquelle doivent faire face les femmes qui essaient de mener de front projets familiaux et création d'entreprise » (Badia, 2013, p. 56). À plusieurs reprises, les femmes mentionnent, à travers les entretiens réalisés, que leur projet entrepreneurial et familial ne pouvait se concrétiser simultanément : l'un devait être priorisé, aux dépens de l'autre qui serait nécessairement retardé.

Selon elles, la famille et les affaires sont des projets qui peuvent éventuellement cohabiter, mais qui ne peuvent être démarrés en parallèle. Ainsi, cette dualité entre les aspirations professionnelles et familiales influence l'âge de démarrage des entreprises de ces femmes, puisqu'un choix s'impose. Comme l'indique une étude de 2005 (Lorraine Conseil Régional, 2005), les femmes les plus jeunes tendent à se lancer dans la création de leur entreprise avant de devenir mère ou d'avoir une charge familiale trop lourde, ce qui n'est pas le cas des femmes les plus âgées qui entament leur projet de création après avoir élevé leurs enfants. (Lorraine Conseil Régional, 2005, p. 11)

Le Tchad est un pays à vocation agro-pastorale. L'agriculture et l'élevage sont essentiellement les deux manuelles de l'économie nationale. Son économie est, principalement, dépendante du secteur primaire (57,2% du PIB) qui fournit des ressources

pour environ 87% de la population urbaine est dans une situation d'extrême pauvreté, particulièrement, les femmes dont 46,2% d'entre elles sont en situation d'insécurité alimentaire récurrente. Le revenu annuel moyen par tête d'habitant est estimé à 165100fcfa.

La situation ou la vie économie est concentrée autour de l'agriculture, l'élevage, le commerce, l'artisanat, l'administration, les services (transport, hôtellerie, hôpitaux, etc.), détiennent le plus grand nombre d'actifs. Ces activités sont exercées par des commerçants (petit, moyens et grands), les fonctionnaires, les enseignants, les indépendants. L'agriculture occupe une place considérable dans la ville de N'Djamena. Ce secteur demeure la base de démarrage des activités commerciales du moins pour la majorité des opérateurs économiques. Elle va des cultures vivrières et industrielles et permet d'assurer non seulement l'autosuffisance alimentaires mais également de dégager un excède commercialiser à l'intérieur et en dehors de N'Djamena.

Plusieurs activités se pratiquent dans la ville. On a ainsi l'agriculture pratiquée par toutes les classes sociales ; les produits cultivés sont : Le maïs, le manioc, les arachides, la patate, les cultures de vente comme le cressames et les cultures maraichères. Cette activité se déroule dans les zones périurbaines. On y pratique également l'exploitation forestière, le commerce, le transport, les services divers.

La femme Tchadienne en général et celle de la ville de N'Djamena en particulier rencontre de difficultés entre autres, l'accès au capital, la formation, le réseautage, la conciliation familiale-travail, aux travaux domestiques et à la garde des enfants. Elle n'a pas droit à l'héritage et aux terres. Fortement analphabète, la femme de cette ville du pays peine à entreprendre et à s'autonomiser. Cette situation concorde avec celle des femmes en Afrique de l'Ouest et du Centre. Ces derniers, comme souligne Laetitia dans les années 2000, éprouvent des difficultés à participer dans la sphère productive à cause de : La surcharge de travail (division sociale, multiplicité des tâches technologie inadaptée, accès difficile aux ressources naturelles, accroissement des surfaces cultivées par les cultures de vente), du travail peu valorisé (manque de qualification professionnelle, non reconnaissance de la valeur du travail domestique), d'une inégalité des chances d'accès aux moyens et bien de production, à un emploi rémunéré, à l'éducation et à l'information. Elles sont aussi victimes d'une exploitation économique en termes de gains insuffisants, iniquité dans le partage des charges du ménage, faible participation à la gestion et au contrôle des ressources et des revenus, manque d'autonomie financière (Rapport du RGPH, Septembre 2009).

Les Organisations Non Gouvernementale (ONG), et groupements locaux s'organisent selon le modèle traditionnel, ce qui signifie qu'ils dépendent entièrement des soutiens

extérieurs. De ce fait, elles éprouvent des difficultés en termes de moyens de mise œuvre de leur politique. C'est le cas des femmes qui restent toujours en marge de ces apports. Cette marginalisation des femmes se traduit par la non prise en compte de leurs apports dans le travail. Ces pratiques sociales ont des répercussions négatives sur le développement socio-économique du pays, en général, et l'émergence des activités socio-économiques des femmes, en particulier.

Nous pouvons identifier comme obstacles : La peur de l'échec, le manque de confiance en soi, le faible sentiment d'efficacité personnelle ou une forte aversion au risque (Duhamel, 2018 ; Badia, 2013). Emergent de l'individu lui-même, ces obstacles sont parfois des freins dus aux perceptions personnelles défavorables. Lié à ce que nous avons déterminé comme étant externe à l'individu (extrinsèque) et associé au projet entrepreneurial, nous pouvons identifier comme obstacle l'opportunité d'affaires exploitées ou l'industrie dans laquelle le projet entrepreneurial prend place ainsi que la nature et le contenu du projet lui-même. A titre d'exemple, des domaines comme ceux du commerce de détail ou de la mode peuvent constituer des industries où la compétition est très accrue, vu l'étendue d'entreprises existantes sur le marché, ce qui peut se présenter comme un obstacle lors du processus entrepreneurial. Finalement, lié à l'écosystème, des éléments comme un accès difficile aux ressources (humaines, matérielles, et financières), la présence d'un entourage en défaveur du projet, le manque de soutien et l'existence de biais (Badia, 2013), sont tous des éléments qui peuvent agir comme des obstacles à l'entrepreneuriat. Pour pallier cette insuffisance, Africare avec l'appui de ExxonMobil, depuis 2008, décide de voler au secours des initiatives locales, en générale et celles des femmes de la Maison de la Petite Entreprise de N'Djamena en particulier. Il est donc important de mener une étude de cas sur cet appui endogène et exogène à l'entrepreneuriat féminin, afin d'évaluer les influences et les conséquences économiques et socioculturels de cet appui.

1-2 Problème de recherche

Le problème de recherche représente la difficulté, la question ou l'écart entre une situation observée et une situation souhaitée qui suscite la réflexion scientifique (Quivy & Van Campenhout, 2018). Selon Gordon (1982), le problème de recherche est la « *question de départ* » qui donne sens et orientation à toute investigation scientifique : il structure le questionnement du chercheur et guide la formulation des objectifs de l'étude. Pour Nour (2014), dans le contexte tchadien, le problème de recherche doit émerger d'une observation rigoureuse du terrain, en s'appuyant sur les réalités sociales, économiques ou culturelles

vécues par la population étudiée. Sow (2005) ajoute que dans les sociétés africaines, la pertinence du problème de recherche dépend de sa capacité à rendre compte des enjeux locaux et à proposer des pistes de transformation.

La femme tchadienne lutte pour sa survie et celle de sa famille dans un contexte économique difficile. Comme l'a souligné Nour (2014), le secteur économique est probablement celui où la femme acquiert le plus d'autonomie mais également le plus obligation. Au stade actuel, ses domaines de prédilection sont : (l'agriculture (essentiellement vivrière et rudimentaire) ; les petits commerces ; l'élevage ; les services et le jardinage. S'agissant des petits commerces, notons que ce secteur d'activités procure des revenus près de 44% des ménages. Youssouf (2018), les principaux sous-secteurs sont : La vente des produits maraichers (piment, tomate, légumes frais, etc.) ; la vente des produits de l'agriculture (manioc, maïs, arachide, cressames, patate,) ; la vente des nourritures cuites et la vente du bois de chauffage.

L'agriculture est pratiquée par presque la totalité de la population et les principales cultures varient (Nour, 2014). Les femmes se livrent aussi à l'élevage des moutons, les canards et les chèvres, la plupart du temps en semi-liberté, ce qui témoigne de pratiques encore peu modernisées (Abdoulaye, 2016). On dénombre quelques fermes. Cependant, l'élevage est surtout fait de façon artisanale avec pour principale caractéristique la divagation des bêtes. Dans le domaine des services, les femmes pratiquent des activités telles que la coiffure, la couture, la location des chaises et tentes, comme confirme le rapport de CARE international Tchad (2019). Pour le jardinage, la vente de salade, la carotte, le gombo, l'oseille s'impose comme une source additionnelle de revenus, permettant de valoriser les espaces urbains et périurbains.

Les femmes possèdent d'énormes atouts dans le domaine de la production agricole et dans les activités économiques, notamment leur capacité de travail, leur dynamisme et de leur aspiration à améliorer leur revenu (Nour, 2014 ; Youssouf, 2018). Les femmes dans la ville de N'Djamena mènent plusieurs activités économiques dans le but d'améliorer leurs conditions de vie et participer au développement socio-économique de la région. On observe ainsi une dualité entre des femmes qui exercent dans le secteur informel (petits commerces) et celles qui exercent dans des groupes formalisés (GIC, GIE, Associations)

Selon le rapport de l'UNFPA Tchad (2021), les femmes s'engagent souvent dans des pratiques de solidarité communautaire, formant des groupes d'entraide pour partager des ressources, échanger des informations et se soutenir mutuellement dans leurs initiatives

commerciales. Face aux défis économiques, elles font preuve d'une grande adaptabilité, innovant en diversifiant leurs activités, par exemple en intégrant des produits locaux ou en utilisant des méthodes de culture plus durables pour augmenter leurs rendements.

1-2-1- Constats

Les femmes entrepreneures font face à des difficultés majeures pour participer au développement socioéconomique. Brush (2006), les femmes font moins appel au financement institutionnel que les hommes. Il indique que plusieurs raisons sont avancées pour expliquer cette situation : une gestion plus prudente et une plus grande aversion pour le risque déjà évoquées, des besoins moindres justifiés par une taille plus petite et un rythme de croissance moins rapide de leurs entreprises, des aptitudes de gestion différentes et des objectifs de croissance moins ambitieux. Nour (2014), le recours au financement externe demeure marginal chez les femmes entrepreneures, celles-ci privilégiant l'épargne familiale ou les tontines pour financer leurs activités. Même si les femmes entrepreneures deviennent de plus en plus nombreuses, leurs initiatives sont gênées par leur position dans la société, qui leur assigne depuis l'origine des temps comme première responsabilité le ménage. Ce phénomène, largement documenté par Youssouf (2018) et Abdoulaye (2016), est également observé dans d'autres sociétés africaines, comme le note Fatou (2005) pour l'Afrique de l'Ouest, où la répartition genrée des rôles freine l'autonomisation des femmes dans le secteur économique.

Ces femmes sont confrontées à des obstacles tels que le manque d'accès au financement, le manque de formation et de réseaux professionnels, ainsi que les stéréotypes de genre prévalent dans certaines cultures. D'autres obstacles plus particuliers sont ressentis par les femmes avec plus d'acuité comme la discrimination systématique inhérente à leur condition de femme de la part des tiers : clients, fournisseurs, banques...les difficultés à concilier entre les exigences entrepreneuriales et les obligations familiales, l'insuffisance et le difficile accès aux services d'information et de conseil sont également des réalités soulignées dans le rapport de CARE International Tchad (2019). Ce constat rejoint celui de Niane (2019) au Sénégal, qui mentionne l'isolement professionnel et l'absence de mentorat comme obstacles majeurs pour les femmes entrepreneures africaines.

Ainsi, dans la culture de la PME Tchadienne en général et de la MPE en particulier l'essentiel du financement est constitué par l'apport personnel et familial et le recours au financement étranger est très faible et demeure une exception (Nour, 2014). L'on peut remarquer que les femmes manquent de confiance en elles ou même qu'elles aient une image

négative d'elles. Ce facteur psychologique n'est pas à négliger en ce qui concerne la femme de N'Djamena comme le souligne également le rapport de l'UNFPA Tchad (2021), qui met en avant le poids du regard social et du manque de modèles féminins dans l'entrepreneuriat. En plus, les femmes éprouvent des difficultés à concilier leurs rôles familiaux et les contraintes de temps qu'implique l'exercice de l'activité économique.

L'observation du terrain révèle que, malgré les politiques publiques et les initiatives internationales visant à promouvoir l'égalité des genres, la participation des femmes au développement socioéconomique au Tchad demeure faible. Selon les données de l'Institut National de la Statistique (2021), les femmes représentent 51,5 % des personnes vivant sous le seuil de pauvreté, alors que la moyenne nationale est de 39 %. De plus, le taux de chômage chez les femmes a augmenté à 6,1 % en 2021, contre 5 % chez les hommes.

Nour (2014), souligne que les femmes tchadiennes sont surreprésentées dans le secteur informel, caractérisé par la précarité, la faible rémunération et l'absence de protection sociale. Youssouf (2018), à travers une étude sur les femmes commerçantes à Moundou, montre que l'accès limité au financement, le manque de formation professionnelle et les stéréotypes de genre persistent comme des freins majeurs à l'entrepreneuriat féminin. Sow (2005) rappelle que les pesanteurs culturelles assignent aux femmes des rôles domestiques, limitant leur accès aux ressources et à la prise de décision économique. Abdoulaye (2016) relève également que, malgré la multiplication des programmes d'encadrement, le taux de création d'entreprises féminines reste faible, principalement à cause de la discrimination systémique et du manque d'accès aux réseaux professionnels.

Des rapports institutionnels confirment ces constats. Le rapport de CARE International Tchad (2019) mentionne que l'essentiel du financement des femmes entrepreneures provient de l'épargne familiale ou des tontines, tandis que l'accès au crédit bancaire demeure une exception. L'UNFPA Tchad (2021) met en avant l'importance de l'éducation, de la formation technique et de l'accès aux technologies pour améliorer la participation des femmes, mais souligne le déficit d'infrastructures et de dispositifs d'appui efficaces. Malgré les efforts du gouvernement et des partenaires au développement, le terrain tchadien montre que la majorité des femmes reste marginalisée du processus de développement local, en raison de contraintes financières, éducatives, institutionnelles et culturelles, comme l'ont documenté Nour (2014), Youssouf (2018), Abdoulaye (2016) et Sow (2005).

L'on soulève en ce qui concerne les obstacles socioculturels, des préjugés défavorables à l'égard des femmes obstruent leurs activités. Cet ascendant culturel expliquerait aussi la restriction concernant le choix du secteur d'activité des femmes. A cela, l'on peut ajouter le niveau d'instruction des femmes qui généralement est bas. L'éducation de la femme est empreinte de préjugés. Cet état de choses réduit considérablement les chances des femmes de suivre une formation professionnelle (Abdoulaye, 2016 ; Youssouf, 2018). L'accès au crédit, à la technologie, aux services d'appui et à l'information est difficile pour les femmes. Les structures d'encadrement existantes semblent très insuffisantes pour l'encadrement de la masse féminine. Il faut signaler que le système des transports et des communications est très limité. Les obstacles institutionnels font recours à la corruption, aux réglementations, au système judiciaire, à la taxation et à l'informalité. L'absence d'un environnement incitatif, l'on constate les interventions destinées à promouvoir la participation des femmes au développement socioéconomique n'obtiennent pas de résultats satisfaisants car l'environnement économique n'est pas propice (CARE International Tchad, 2019 ; UNFPA Tchad, 2021).

De façon plus spécifique, l'amélioration de l'offre de formation des centres de MPE incitera les entreprises tchadiennes à utiliser d'avantage le dispositif de formation continue. De même les femmes tchadiennes seront davantage incitées à s'orienter vers la formation technique et professionnalisant, leur conférant de meilleures chances à participer au développement socioéconomique (Nour, 2014). Une partie de femmes formées devrait être en mesure de créer de nouvelles entreprises, contribuant à la création nette de valeur ajoutée. C'est ainsi que nous nous sentons le devoir de mener cette étude pour comprendre comment les femmes entrepreneures luttent avec tant de souffrances dans un contexte ou croyance, stéréotype, préjuger et discrimination comme l'ont relevé des auteurs tels que Fatou (2005), Niane (2019), Nour (2014), et Youssouf (2018)

1-2-3- Formulation du problème de recherche

Gordon et François appréhendent (2015 P. 43), le problème de recherche comme un écart constaté entre ce qui est et ce qui doit être. Pour Gauthier (1968, p. 52), cet écart peut se traduire dans « le domaine de nos connaissances entre ce que nous savons et ce que nous devons ou devrions savoir sur le réel ». De là, formuler un problème de recherche sur un sujet de recherche consiste donc en l'élaboration d'une question ou d'une problématique à travers laquelle le chercheur interroge la réalité dans l'optique de restaurer ce qui doit être.

La situation de la femme au Tchad reste encore un peu préoccupante dans plusieurs secteurs de la vie nationale où notamment sur le plan socioéconomique les femmes constituent 51,5% des personnes vivant sous le seuil de pauvreté sur une moyenne nationale de 39%. Or, le taux de chômage a augmenté de 6,1% pour les femmes contre 5% chez les hommes en 2021 par rapport à 2020, selon les indicateurs de développement durable au Tchad (publiée par l'Institut national de la statistique en décembre 2021).

A cet effet, pour atteindre ses objectifs fixés dans sa vision à l'horizon 2035, le Gouvernement a mis en place une politique de développement socioéconomique axée sur l'égalité de genre (République du Tchad, 2017). Des départements ministériels spécifiques ont été créés pour aborder ces questions au niveau national à travers le développement des programmes à l'instar de celui sur l'inclusion économique, éducative et sociale en faveur des populations vulnérables dont les femmes ; le renforcement des capacités des femmes à l'utilisation des technologies clefs, en particulier les technologies de l'information et de la communication pour s'arrimer à l'économie numérique, pouvant favoriser l'autonomisation de plusieurs femmes (UNFPA Tchad, 2021) . Des initiatives comme la promotion de la femme et de la famille (MINPROFF) qui à travers son centre de promotion de la femme et de la famille, a pour mission l'encadrement de la femme dans toute sa composante ; le Ministère de la jeunesse (MINJEUN) qui, à travers sa division de la promotion économique des jeunes, a pour mission la formation des jeunes en entrepreneuriat, l'élaboration des stratégies de financement des projets et des AGR en faveur de ceux-ci, le développement et de l'évaluation des projets et programmes de formation et l'insertion socio-économique des jeunes (CARE International Tchad, 2019). Toutes ces actions permettent d'accroître la participation des femmes au développement. La ville de N'Djamena n'est pas en reste, car il existe une multitude d'associations et de services spécialisés qui s'occupent de la promotion et du bien-être de la population en général, et de la femme en particulier (Youssef, 2018).

Toutefois, malgré l'existence de toutes ces organisations dans l'encadrement de la population en général et de la femme en particulier, l'on constate qu'il existe une insuffisance ou du moins un faible taux de participation des femmes au développement socioéconomique dans la ville de N'Djamena. Abdoulaye (2016), cette faible implication est largement tributaire de barrières structurelles et culturelles qui restreignent l'accès des femmes à la formation, au financement et aux réseaux professionnels.

De ce fait, si les femmes ont des difficultés à participer au développement local à travers la création d'entreprises, cela est dû aux obstacles socioculturels qui leur empêchent de se

former, développer les compétences requises, de s'engager dans les activités économiques informelles leur permettant de se mouvoir librement et de participer sans toute forme de stigmatisation voire de discrimination dans le processus de développement local (Niane, 2019 ; Sow, 2005). Dontsi (2020), a fait ressortir trois types d'obstacles à savoir : les obstacles de marchés qui renvoient à l'accès aux finances et cout du financement ; à la concurrence ; à l'exportation et à l'accès aux inputs. Ensuite, les obstacles institutionnels qui font recours à la corruption ; aux réglementations ; au système judiciaire ; à la taxation et à l'informalité. Et enfin les obstacles infrastructurels. En somme, tous les programmes, les actions mises sur pieds à l'exemple des réglementations juridiques existantes sur les droits des femmes. Cependant, les informations de nos observations et remarques présentent la réalité du terrain. Nous voyons un peu partout que la majorité des femmes reste en marge du développement malgré que la Déclaration Universelle des Droits de l'Homme proclame l'égalité des droits entre les femmes et les hommes. Les plans d'actions des quatre grandes conférences mondiales sur les femmes n'ont pas contribué à améliorer de manière significative, cette marginalisation des femmes (OCDE, 2004, 2005 ; Sow, 2005).

Ainsi, il apparaît clairement que le processus de développement local, qui devrait garantir la participation de tous et l'égalité des chances, reste marqué par une faible implication des femmes particulièrement à N'Djamena. Les femmes continuent d'être victimes d'obstacles socioculturels, institutionnels et économiques qui limitent leur capacité à créer et à pérenniser des entreprises, et donc à jouer pleinement leur rôle dans le développement local (Nour, 2014; Youssouf, 2018; UNFPA Tchad, 2021). Dès lors, se pose le problème central de l'insuffisance, voire de la marginalisation, de la participation des femmes au développement local, en dépit des efforts institutionnels et des discours en faveur de l'égalité. Comprendre les causes profondes, la nature et les manifestations de cette faible participation, ainsi que les stratégies susceptibles de favoriser l'inclusion et l'autonomisation des femmes, constitue donc un enjeu majeur pour le développement durable du Tchad.

1-3- Problématique spécifique

Le travail de recherche est généralement admis comme un vaste chantier de réflexion soutenu qu'un questionnement préalable appelé problématique. La problématique apparaît en ce sens comme une suite cohérente, ordonnée et bien harmonisée de question que suscite une réflexion, un débat, une recherche, un problème. Pour Gordon (1982), en effet, elle est la question de départ qui donne sens, structure et oriente tout le travail de recherche. C'est en

réalité une somme d'interrogation qui anime l'esprit d'un chercheur après avoir observé ou constaté un phénomène, un fait qui attire sa curiosité

Dans un contexte social lié de nombreuses croyances culturelles, la femme est très souvent considérée comme un être réduit aux tâches ménagères. L'ensemble des maux qui minent la société Tchadienne actuelle se résumant en un terme unique, la pauvreté. En effet, le revenu de chaque ménage est tel qu'il devient difficile de satisfaire même les besoins essentiels. Cette situation s'est tellement détériorée au point où elle touche tous les secteurs de la vie. Dans la mouvance des politiques internationales de lutte contre la pauvreté, le Tchad ratifie la « *déclaration du millénaire* » qui pose les Objectifs de Développement du Millénaire (ODM) parmi lesquels : Eliminer l'extrême pauvreté et la faim en réduisant de moitié le nombre de Tchadien vivant au-dessous du seuil de pauvreté et qui souffrent de la faim ; assurer une éducation primaire pour tous en donnant à tous les enfants les moyens d'achever le cycle primaire ; promouvoir l'égalité des sexes et l'autonomie des femmes en éliminant les disparités entre les sexes dans les enseignements primaire et secondaire et si possible à tous les niveaux d'enseignement ; mettre en place un partenariat pour le développement(OCDE,2005 ; République du Tchad, 2017.

Il est pertinent de considérer plusieurs dimensions supplémentaires, telles que le rôle des réseaux sociaux dans le soutien aux femmes entrepreneures (Youssef, 2018 ; UNFPA Tchad, 2021), l'influence des nouvelles technologies sur l'accès aux marchés CARE International Tchad 2019, l'évaluation des programmes de soutien existants, les perspectives interculturelles pour tirer des leçons d'autres contextes, et une analyse critique des politiques économiques actuelles.

Comment les femmes peuvent-elles saisir les opportunités qui existent dans leurs milieux, afin de lutter efficacement contre la pauvreté et contribuer durablement au développement local ? Comment les politiques publiques peuvent-elles favoriser un environnement propice à l'essor des entreprises féminines et à leur contribution au développement socioéconomique ? Comment les stéréotypes de genre et les discriminations influencent-ils sur la réussite des femmes entrepreneures et leur participation au développement socioéconomique ?

1-4 Questions de recherche

Beaud (2001), la question de recherche ne doit pas être à côté du sujet, ou décalée, désaxée par rapport à lui. Pour rendre plus explicite le sujet, au cours de notre étude, nous allons poser une question principale et trois questions spécifiques qui nous aideront comme fil

conducteur de ce travail. Pour rendre plus explicite le sujet, au cours de notre étude, nous allons poser une question principale et trois questions spécifiques qui nous aideront comme fil conducteur de ce travail.

1-4-1 Question principale de recherche

La question principale découle directement du problème posé par l'étude. C'est selon Bengala (2013), la question sur laquelle est bâtie l'hypothèse générale C'est en outre la question qui oriente le chercheur dans le choix de la méthode à mettre en œuvre afin de trouver les facteurs de réponses au problème posé. Pour le cas de cette recherche, la question principale est formulée ainsi qu'il suit : **Comment l'entrepreneuriat féminin participe-t-il au développement socioéconomique des femmes ?**

1.4.2. Questions secondaires de recherche

Ensemble d'interrogations qui découlent de la question principale de recherche, c'est l'ensemble des questions qui naissent de l'opérationnalisation de la question principale (Quivy & Van Campenhoudt, 2018). Les questions secondaires de l'étude sont des facteurs nés de la variable indépendante de la question principale de l'étude. Pour le cas de cette étude, les questions secondaires sont au nombre de trois (03) et formulées ainsi qu'il suit

- **QSR 1** : Comment les politiques publiques contribuent-elles au développement socioéconomique des femmes ?
- **QSR2** : Comment les activités génératrices de revenus contribuent-elles au développement socioéconomique des femmes ?
- **QSR3**. Comment les formations professionnelles techniques spécifiques influencent-elles au développement socioéconomique des femmes ?

1.4.3. Hypothèses de recherche

C'est une réponse à la problématique posée, Rossi considère l'hypothèse générale comme « celle qui définit les effets des variables sur le comportement » (1980, p. 17). Quant à Rikam(2009), l'hypothèse générale est celle qui est générique et qui ne donne pas la possibilité au chercheur de quantifier ou de mesurer les différentes variables y afférentes. Elle sert à envisager une réflexion plus approfondie, à orienter vers des informations plus ou moins précises ; à permettre le choix concernant les objectifs précis de la recherche et des méthodes d'enseignement des connaissances. De ce fait, trois (3) hypothèses de recherche ont été formulées dans le cadre de cette étude. Il s'agit de :

HOR1: Les politiques publiques contribuent au développement socioéconomique des femmes

HOR2: Les activités génératrices de revenus contribuent au développement socioéconomique des femmes

HOR3: Les formations professionnelles techniques spécifiques influencent au développement socioéconomique des femmes.

1.5. Objectifs de recherche

L'objectif se définit ici comme le but que l'on veut atteindre ou que l'on souhaite avoir se réaliser au terme de recherche. Le dictionnaire Larousse (2017) pour sa part définit l'objectif comme un but, un résultat vers lequel tend l'action de quelqu'un, d'un groupe. On distingue donc deux (2) types d'objectifs : objectif général et objectif spécifique.

1.5.1. Objectif général de recherche

Une fois le problème de l'étude identifié, l'objectif ou les objectifs doivent être formulés pour permettre aux lecteurs de comprendre davantage le pourquoi de l'investigation entreprise. L'objectif doit être général et/ou spécifiques. Un objectif est bien évidemment le but à atteindre (Fonkeng et al. 2014). L'objectif général de la recherche est d'examiner **l'influence de l'entrepreneuriat féminin sur le développement socioéconomique des femmes dans la ville de N'Djamena.**

1.5.2. Objectifs spécifiques

Elles s'inscrivent comme des suppositions avancées pour conduire notre recherche et sont en congruence aussi bien avec nos questions de recherche qu'avec les objectifs poursuivis.

- **OS 1 :** Examiner comment les politiques publiques contribuent au développement socioéconomique des femmes
- **OS 2 :** Appréhender en quoi les activités génératrices de revenus contribuent au développement socioéconomique des femmes
- **OS 3 :** Analyser comment les formations professionnelles techniques spécifiques influencent au développement socioéconomique des femmes

1-6 Objet et champ de la recherche

1-6-1 Objet de recherche

Notre travail de recherche a pour objet d'explorer et de comprendre le rôle des femmes entrepreneures dans la croissance économique et le progrès social d'une communauté, d'une région ou d'un pays. L'objectif principal est d'analyser comment l'entrepreneuriat féminin peut

contribuer de manière significative au développement socio-économique en favorisant la création d'entreprises durables, la création d'emplois, l'autonomisation des femmes et l'amélioration des conditions de vie des populations.

Nous allons analyser le rôle de l'association Maison de la Petite Entreprise de N'Djamena dans le soutien à l'entrepreneuriat féminin et sa contribution sur le développement socio-économique de la ville. Nous explorerons les services offerts par cette association aux femmes entrepreneures, les défis auxquels elles font face et les réussites qu'elles ont connues grâce à leur participation à l'association. Nous mettrons également en lumière l'importance de soutenir l'entrepreneuriat féminin pour promouvoir l'autonomisation des femmes et contribuer au développement local.

1-6-2 Champ de recherche

Ce travail de recherche entre dans le champ de la filière **Intervention Orientation et Éducation Extrascolaire (IOE)** et précisément dans la spécialité **Intervention et Action Communautaire (IAC)** en lien avec le domaine d'intervention et entrepreneuriat. Cette recherche sur entrepreneuriat féminin et participation au développement socioéconomique est aussi pertinente car elle s'intéresse à un groupe de la population vulnérable et peu étudié. Elle permettra de mieux comprendre les difficultés rencontrées par ces femmes entrepreneures et de proposer des solutions pour leur participation au développement socioéconomique.

1-7 Pertinence de recherche

La recherche de l'entrepreneuriat féminin et de son influence sur le développement socio-économique est particulièrement pertinente dans le contexte du Tchad, où les femmes font face à de nombreux défis pour accéder au monde des affaires et contribuer à l'économie nationale. L'Association Maison de la Petite Entreprise (MPE) de N'Djamena est un acteur important de la promotion de l'entrepreneuriat féminin au Tchad. En étudiant son travail et son influence, on peut mieux comprendre comment les femmes entrepreneures sont soutenues et encouragées dans leur parcours entrepreneurial, et comment cela se traduit par des retombées positives en termes de création d'emplois, de développement local et de lutte contre la pauvreté. Cette recherche pourrait également mettre en lumière les défis spécifiques rencontrés par les femmes entrepreneures au Tchad, tels que les obstacles d'accès au financement, les normes sociales qui limitent leur autonomie, ou les difficultés liées à la conciliation entre vie professionnelle et vie familiale. En mettant en lumière les réussites et les défis des femmes entrepreneures au Tchad, cette recherche pourrait contribuer à formuler des

recommandations politiques et des actions concrètes pour soutenir davantage l'entrepreneuriat féminin et favoriser le développement socio-économique du pays.

1-8 Intérêt de recherche

1-8-1 Intérêt scientifique

L'intérêt scientifique de ce travail repose sur le fait qu'il se veut être une contribution sur la problématique de la participation au développement socioéconomique des femmes dans la ville de N'Djamena qui sera étudié autour de cette thématique de l'entrepreneuriat féminin et son effet sur le développement local. Dans ce sens la présente étude entend se focaliser davantage sur les facteurs qui influent sur la création d'entreprises par les femmes dans la ville de N'Djamena, ainsi que les obstacles qui limitent leur réussite et leur influence sur le développement local.

En outre, cette recherche peut fournir des informations sur la manière dont l'entrepreneuriat féminin peut améliorer les perspectives économiques des femmes, promouvoir l'égalité des sexes et renforcer la résilience des communautés face aux défis socio-économiques et environnementaux. Ces connaissances peuvent ensuite être utilisées pour informer les politiques et les programmes de développement qui cherchent à renforcer l'entrepreneuriat féminin et à promouvoir le développement durable.

1-8-2 Intérêt social

La recherche de l'entrepreneuriat féminin et de la participation au développement socio-économique revêt un intérêt social majeur dans le contexte du Tchad, où les femmes font face à de nombreuses barrières pour accéder au monde des affaires et pour développer leurs entreprises. En effet, l'entrepreneuriat féminin peut contribuer de manière significative au développement économique du pays, en créant des emplois, en favorisant l'autonomisation économique des femmes et en stimulant la croissance économique. L'intérêt social de cette recherche se situe dans l'amélioration de la situation socio-économique des femmes dans la ville de N'Djamena et de la communauté dans son ensemble. En favorisant la création d'entreprises dirigées par des femmes, on peut promouvoir l'émancipation économique des femmes, réduire les inégalités de genre et contribuer à l'amélioration des conditions de vie et la croissance économique locale

L'intérêt ici, c'est d'étudier la contribution de la participation au développement socioéconomique des femmes dans une dynamique de développement local et de donner une vision globale de la situation actuelle des femmes entrepreneures dans la ville de N'Djamena.

Cette recherche servira dans le futur à élaborer des recommandations pour les décideurs politiques afin qu'ils puissent adopter des mesures adaptées aux réels besoins des femmes entrepreneures dans le cadre des stratégies de développement local.

1-8-3 Intérêt personnel et temporel

Notre formation revêt un caractère académique et la fin doit être sanctionnée par la rédaction d'un mémoire. La rédaction de mémoire nous permet d'obtenir le diplôme de Master. Ce travail est pour nous l'occasion d'approfondir les théories acquises en Intervention Orientation et Éducation Extrascolaire (IOE) et précisément dans la spécialité Intervention et Action Communautaire (IAC).

Cette recherche couvre un travail de master qui s'étend sur une année, elle s'inscrit dans une période de 2023 à 2024. Cette période permettrait d'analyser les tendances actuelles en matière de la participation au développement socioéconomique des femmes au sein de l'association MPE à N'Djamena, dans le 6^{ème} arrondissement, et évaluer comment ces initiatives ont contribué à améliorer les conditions économiques et sociales des femmes et de la communauté locale.

1-8-4 Intérêt économique

La prise en compte de la situation des femmes dans les politiques publiques est importante car cela peut contribuer à la réduction de la pauvreté, permettre une meilleure utilisation du potentiel humain et donc, avoir des retombées positives sur l'économie. Cette recherche permettra de mesurer la participation des femmes dans le développement socioéconomique et ainsi, d'évaluer leur efficacité économique.

1-9 Limites de recherche

Pour la clarté de notre recherche, il serait nécessaire de circonscrire notre champ d'étude. Le champ de recherche est un espace auquel le chercheur doit mener une investigation sur un phénomène, un problème en vue d'apporter une réponse. Nous mènerons notre réflexion à partir des dimensions géographiques, temporelles et thématiques.

1.9.1- Limite géographique

Cette présente recherche serait menée à la structure Maison de la Petite Entreprise (MPE) de Moursal dans le 6^{ème} Arrondissement de la ville de N'Djamena. Le choix de cette structure n'est pas fortuit car, il est considéré comme une institution d'inertie et nous permet de mieux circonscrire notre terrain d'étude en entrant en contact avec la population

représentative. C'est aussi le lieu où la densité de la population porte à croire que le problème de la persistance de l'entrepreneuriat féminin est monnaie courante avec une proportion inquiétante. Ce cadre restreint permettra d'analyser de manière approfondie les initiatives entrepreneuriales des femmes au sein de cette association et leur influence sur le développement socio-économique local.

1.9.2. Limite thématique

Notre recherche porte sur un sujet d'actualité et porteur. Les pays en voie de développement ne cessent de se mobiliser aux questions de participation des femmes au développement socioéconomique, le sujet qui fait l'objet de notre recherche s'inscrit dans cette optique. Nous parlerons de « **l'entrepreneuriat féminin et participation au développement socio-économique : cas de l'association Maison de la Petite Entreprise (MPE) de N'Djamena** ». Cette recherche s'appuie sur les analyses, les écrits de nos prédécesseurs et le monde scientifique qui traite ce phénomène considéré comme la maladie des pauvres et ses enjeux, sa dangerosité dans la vie de la population. Nous précisons que notre recherche s'effectue dans le domaine des sciences de l'éducation et précisément dans le champ de l'Intervention et Action Communautaire (IAC) où il intègre spécifiquement le domaine de la participation des femmes entrepreneures dans le développement local. Car ce sujet vise à montrer la contribution de ces micro-entreprises féminines dans le processus de développement local.

1.10. Type de recherche

Pour mener à bien notre recherche portant sur entrepreneuriat féminin et participation au développement socioéconomique, nous choisissons la méthode qualitative de type exploratoire et descriptif. Selon Fonkeng, Chaffi & Bomda (2014, P.108), la méthode qualitative est « *un ensemble de techniques d'enquête qui donnent une idée sur le comportement et les perceptions et permet aux chercheurs d'étudier leurs opinions sur un sujet avec plus de profondeur* ». Comme nous voulons chercher à comprendre comment l'entrepreneuriat féminin participe au développement de la femme, ce devis de recherche va nous permettre d'atteindre le niveau de l'analyse visé, car les recherches qualitatives mettent l'accent sur les phénomènes qui se produisent naturellement dans le milieu et les étudient dans toutes leurs complexités.

CHAPITRE 2: REVUE CRITIQUE DE LA LITTÉRATURE

La revue de la littérature consiste à *consulter des écrits, des revues spécialisées et les actes de colloques scientifiques traitant du même thème abordé dans le projet de recherche* Nkoum (2015). Nous avons effectué ces différentes consultations recommandées sur l'entrepreneuriat féminin et la participation au développement socio-économique, les acteurs qui œuvrent pour l'émancipation et l'autonomisation de cette dernière. De manière succincte les revues, mémoires, articles, écrits et journaux abordant les différents aspects de notre sujet de recherche. Nous expliquerons d'abord l'historique de l'entrepreneuriat, ensuite les concepts clés de notre sujet et enfin la recension linéaire des écrits abordant le phénomène.

2.1. Entrepreneuriat

2.1.1. Historique de l'entrepreneuriat

Le concept d'entrepreneuriat a été identifié pour la première fois dans les années 1700, et le sens a évolué. Deux écoles de pensée ont contribué à l'importance et à l'évolution de l'entrepreneuriat : celle des économistes et celle des spécialistes du comportement humain, tels que les psychologues, sociologues et psychanalystes etc.

Cantillon (1735) est reconnu comme le premier auteur à introduire le concept d'entrepreneuriat. Dans son œuvre majeure, (*Essai sur la nature du commerce en général*) (1755), il établit les bases de la réflexion sur l'entrepreneuriat et l'économie. Cantillon introduit l'idée essentielle de l'entrepreneur comme « risqueur ou agent économique qui prend des risques pour anticiper des opportunités de profit ». Son travail aborde également des concepts tels que la théorie de la valeur, la concurrence, le rôle de l'argent et la dynamique du marché, jetant ainsi les fondements de la compréhension moderne de l'entrepreneuriat. Pour Cantillon, l'entrepreneur est avant tout un preneur de risque, agissant dans un contexte d'incertitude. Cette incertitude découle de la confrontation permanente entre l'offre et la demande, qui détermine les prix. Les variations des prix entraînent des fluctuations des profits, définis comme la différence entre le prix de vente et le coût de production. Ainsi, chaque entrepreneur se trouve dans une position délicate, ne pouvant prévoir la demande de manière précise.

La théorie entrepreneuriale de Cantillon a marqué une rupture significative en mettant en lumière le rôle central de l'entrepreneur dans l'économie, soulignant sa capacité à innover,

à coordonner les facteurs de production, à prendre des risques calculés et à catalyser le processus économique. Sa contribution demeure essentielle dans l'histoire de la pensée économique et a inspiré de nombreuses théories ultérieures. Ainsi, Cantillon (1735), est une figure clé dans l'histoire de la pensée économique et de l'entrepreneuriat, et son travail a jeté les bases de nombreuses théories ultérieures sur le sujet.

Par la suite, Say (1767), a prolongé les analyses de Cantillon en définissant le rôle de l'entrepreneur et du capitaliste. Il associe l'entrepreneur à l'innovation, le décrivant comme un agent de changement qui investit son propre argent et coordonne des ressources pour produire des biens et développer des activités économiques. La vision de Schumpeter (1950), a également été déterminante, posant l'entrepreneur comme l'élément central du développement économique grâce à son action innovatrice. Ses idées ont été enrichies par d'autres économistes comme Knight (1979), qui a exploré la relation de l'entrepreneur à l'incertitude, et Kirzner (1979), qui a mis en avant les opportunités découlant des besoins et des imperfections du marché.

Les spécialistes du comportement humain ont par la suite cherché à expliquer les traits distinctifs des entrepreneurs. Ce n'est qu'avec la révolution industrielle en Europe que l'entrepreneuriat a pris une signification concrète, bien qu'il ait été étudié depuis le 17^e siècle. À cette époque, l'attention se portait principalement sur les entreprises existantes et leur contribution à l'économie en matière d'emploi, la création de nouvelles entreprises étant moins préoccupante. Les grandes entreprises ont souvent étouffé les PME, mais les changements technologiques ont révélé la nécessité d'expertise externe, entraînant l'émergence de la sous-traitance. Les économistes ont alors pris conscience du rôle vital que les PME peuvent jouer dans le développement socioéconomique. À partir des années 1980, l'entrepreneuriat a intégré d'autres disciplines et est devenu un sujet de colloques et de revues scientifiques.

En Afrique, la reconnaissance des femmes chefs d'entreprise a véritablement émergé au début du 21^e siècle, notamment à travers des sommets continentaux soulignant leur rôle crucial dans le développement économique. Cependant, le contexte actuel complique souvent cette reconnaissance, comme le montrent les rapports de la BAD (2018), et de la Banque Mondiale, qui mettent en exergue les défis auxquels le continent fait face: une population jeune, une croissance démographique rapide, une forte dépendance à l'agriculture, et des difficultés d'accès à l'eau potable, à l'éducation et aux services de santé. De plus, les inégalités entre hommes et femmes et diverses contraintes freinent le développement des activités génératrices de revenus (Mamadou, 2018). Peut-on envisager que l'Afrique rattrape son retard économique ? Mamadou (2018), explore le potentiel entrepreneurial du continent ainsi que les

défis rencontrés par ses entrepreneurs. Il met en lumière les opportunités économiques existantes dans des secteurs en plein essor tels que les technologies de l'information et de la communication, les énergies renouvelables, l'agriculture et l'industrie manufacturière, avec une demande croissante de biens et de services dans ces domaines.

Cependant, Mamadou (2018), ne cache pas les nombreux obstacles auxquels les entrepreneurs sont confrontés, tels que le manque d'accès au financement, la corruption, des infrastructures insuffisantes et une bureaucratie excessive. Il souligne également la nécessité de renforcer l'éducation et de développer les compétences des travailleurs pour favoriser la croissance économique. Pour surmonter ces défis, Mamadou propose des solutions concrètes, mettant en avant l'importance de la collaboration entre les gouvernements, le secteur privé et la société civile pour créer un environnement entrepreneurial propice. Il insiste sur le rôle de l'innovation et de l'esprit d'entreprise comme moteurs essentiels de la croissance. En examinant le potentiel entrepreneurial de l'Afrique et les défis rencontrés par ses entrepreneurs, Mamadou (2018), offre une vision optimiste de l'avenir économique du continent. Il encourage les entrepreneurs à saisir les opportunités et à travailler ensemble pour transformer l'Afrique en une économie prospère et innovante.

Akam (2021), se penche sur l'importance de l'innovation pour la croissance des entreprises locales, en analysant son influence sur l'économie camerounaise. Selon lui, l'innovation est cruciale pour le développement des entreprises. Celles qui investissent dans la recherche et le développement et intègrent des processus d'innovation tendent à connaître une croissance plus rapide et à être plus compétitives. Akam (2021), souligne également que l'innovation aide les entreprises à diversifier leurs activités et à explorer de nouveaux marchés. En introduisant de nouvelles idées, produits ou technologies, elles peuvent se démarquer de leurs concurrents et saisir de nouvelles opportunités de croissance. L'innovation ne se limite pas aux grandes entreprises ; elle peut également bénéficier aux petites et moyennes entreprises (PME). En encourageant l'innovation au sein des PME, le Cameroun peut dynamiser l'entrepreneuriat, créer des emplois et favoriser le développement économique. L'innovation et l'entrepreneuriat sont des moteurs fondamentaux de l'économie. Qu'elle soit menée par un entrepreneur indépendant ou générée au sein d'une organisation établie, l'innovation est essentielle aux stratégies concurrentielles et au développement. L'entrepreneuriat, à son tour, est à l'origine de toutes les entreprises, et l'innovation et l'entrepreneuriat partagent un même souci de créativité, qu'il s'agisse d'élaborer de nouveaux produits, services, procédés ou organisations.

Au Tchad, la réflexion sur l'entrepreneuriat féminin et l'autonomisation des femmes reste un enjeu crucial. La lutte pour l'autonomisation de la femme tchadienne a pris son essor avec la célébration de la Journée internationale des femmes, le 8 mars 1977. Ce mouvement a donné naissance à diverses associations féminines, telles que la Cellule de liaison et d'information des associations féminines du Tchad, l'Association des femmes juristes, la plateforme des femmes du G5 Sahel, l'Association des femmes peules autochtones, l'ONG Nirvana, ainsi que la Chambre de l'entrepreneuriat féminin. Ces organisations ont souligné l'importance de l'engagement communautaire, de la sensibilisation des populations aux changements en cours, et du renforcement des capacités pour transformer les engagements politiques en actions concrètes en faveur de l'autonomisation des femmes. Ces femmes prouvent qu'il n'y a aucune limite à ce qu'elles peuvent accomplir.

A cet effet, il existe de nombreuses femmes au Tchad qui, chaque jour, influencent positivement leur communauté, malgré les défis auxquels elles font face. Le 8 mars devrait être l'occasion de célébrer ces efforts, plutôt que de se contenter de festivités sans évolution. Parmi les figures inspirantes du Tchad, nous trouvons:

Kelou, qui est une figure et symbole d'une nation (Kelou veut dire une jeune femme vendeuse de lait qui a vu son destin changé grâce à la rencontre avec le photographe Carmet), elle est choisie par Tombalbaye le Président du Tchad après l'indépendance, Kelou devient le symbole de toute une nation apparaissant ainsi sur le saut de l'Etat et les tampons des documents de la République du Tchad, la jeune Kelou a su valoriser la femme tchadienne à travers non seulement sa beauté mais au-delà de ça nous aussi un symbole de la femme qui travaille et se bat au quotidien à travers son activité commerciale.

Bourkou, fait partie de ces pionnières que le Tchad ait connu, qui symbolise la politique féminine à l'Assemblée Nationale, elle s'opposera à la révolution culturelle, imposé par l'ancien Président Tombalbaye dans les années 1970 et quittera le parti progressiste tchadien (PPT) dont elle a été longtemps militante puis elle restera ensuite au Ministère de l'Education jusqu'en 1977 reconnu par son engagement et sa détermination elle sera l'exemple parfait de l'éducation au féminin. Nenodji, est le parfait exemple de la détermination, elle a toujours voulu exercée un métier très masculin pour prouver à ses parents que la femme était capable de tout détermination, très ambitieuse elle commence d'abord par être accoucheuse à l'hôpital de N'Djamena avant d'être admise 6 ans après au concours d'entrée au centre technique d'apprentissage et de perfectionnement de N'Djamena (CTAP) où elle apprend la mécanique.

Entrepreneuriat fit surface pour la première fois dans le champ académique à la fin des années 1990 (Boshee, 1995 ; Leadbeter, 1997; Dees, 1998; Wallace, 1999), il est considéré être encore au stade embryonnaire (Johnson, 2003). Intégration de l'entrepreneuriat dans le domaine des sciences de l'éducation représente une approche novatrice qui vise à préparer les apprenants à comprendre et à naviguer dans le monde de l'entreprise, tout en développant des compétences transversales essentielles. Cette intégration s'appuie sur un ensemble de stratégies pédagogiques visant à cultiver l'esprit d'entreprise, l'innovation et la créativité chez les étudiants, quel que soit leur domaine d'étude. Ainsi, l'intégration de l'entrepreneuriat dans le domaine des sciences de l'éducation a suscité l'intérêt de nombreux auteurs qui ont apporté des contributions significatives à ce sujet.

2.1.2. Définition de l'entrepreneuriat

Il est essentiel de définir l'entrepreneuriat puisqu'il s'agit du concept central de la présente recherche. Comme la littérature propose plusieurs définitions du phénomène, il importe de préciser celle qui sera retenue pour y référer dans notre étude.

Filion (1991), *C'est le processus par lequel des personnes prennent conscience que le fait de posséder leur propre entreprise constitue une option ou une solution viable, ces personnes pensent à des entreprises qu'elles pourraient créer, prennent connaissance de la marche à suivre pour devenir un entrepreneur et se lancent dans la création et le démarrage d'une entreprise.* Selon lui, l'entrepreneuriat est le champ qui étudie la pratique des entrepreneurs : leurs activités, leurs caractéristiques, les effets économiques et sociaux de leur comportement ainsi que les modestes soutiens qui leur sont apportés pour faciliter l'expression d'activités entrepreneuriales. Bygrave et Hofer (1991), *Un entrepreneur est une personne qui perçoit une opportunité et qui crée une organisation pour la poursuivre*

Selon Eddy (2013), *l'entrepreneuriat apparaît comme un ensemble des connaissances portant sur une activité humaine qui consiste à développer des initiatives visant à réaliser des biens ou des services à travers la mise en place d'une organisation spécifique.* Pour le Global Entrepreneurship Monitor (GEM), l'entrepreneuriat se définit comme: *Toute tentative de création d'entreprise ou de création de nouvelles entreprises, comme le travail autonome, une nouvelle organisation commerciale ou l'expansion d'une entreprise existante, par un individu, une équipe d'individus ou une entreprise établie.* Ben (2015), *L'entrepreneuriat est le processus dynamique qui consiste à créer de la richesse supplémentaire la richesse est créée par des individus qui assument les risques principaux en termes de capitaux ou d'implication*

professionnelle afin de donner de la valeur à un bien ou à un service. L'acte productif peut ou non être nouveau ou exclusif, mais alloue les compétences et ressources nécessaires.

Pour Gasse et D'Amours (1993), l'entrepreneuriat c'est:

- D'abord et avant tout un entrepreneur
- Notion d'innovation ou de créativité
- Mise en place d'une organisation ou d'une activité
- Celle-ci constitue ou apporte une valeur ajoutée
- Qu'elle soit à la recherche ou non de profits
- Qu'elle soit orientée sur la croissance et l'action
- Que le désir de prendre et de conserver l'initiative soit manifestée
- Que l'entrepreneur soit le gestionnaire au sens large

Gasse (1982), définit l'entrepreneuriat comme étant l'appropriation et la gestion des ressources humaines et matérielles dans le but de créer, d'implanter des solutions permettant de répondre aux besoins des individus.

2-1-3- Types d'entrepreneuriats

Il existe autant des types d'entrepreneuriat qu'il y a de types d'entreprises et/ou d'entrepreneurs. Ainsi, nous pouvons avoir l'entrepreneuriat public, l'entrepreneuriat privé, l'entrepreneuriat social, etc. Si nous prenons les critères comme la légalité, le nombre d'entrepreneurs, la durée de l'activité, le sexe, le statut juridique de l'entrepreneur, nous pouvons classer l'entrepreneuriat en:

- Entrepreneuriat formel et informel : l'entrepreneuriat formel comprend les activités relatives à l'économie formalisée c'est-à-dire les activités autorisées et reconnues par l'Etat alors que l'entrepreneuriat informel est relatif aux activités qui s'exercent dans le noir, non enregistrées par l'Etat. On peut avoir aussi l'entrepreneuriat souterrain, par analogie à l'économie souterraine en ce qui concerne les activités prohibées et illicites (William & Baumol, 1922).
- Entrepreneuriat individuel et collectif: l'entrepreneuriat individuel est la volonté d'une personne de se démarquer, d'obtenir plus d'indépendance et de liberté sans qu'intervienne une autorité, explique Labeaume (1956). Les individus qui empruntent cette voie cherchent à se réaliser sur les plans personnel, professionnel et financier. L'entrepreneuriat individuel correspond en fait au travail indépendant. L'entrepreneuriat collectif ou communautaire est caractérisé par un groupe d'individus

qui décèlent un même besoin et qui choisissent d'unir leurs efforts afin de répondre à ce besoin. Dans l'entrepreneuriat collectif, les individus partagent les bénéfices et les risques. Ils ont envie d'entreprendre ensemble et non-d'être en concurrence. Les individus ayant les mêmes besoins, décident d'unir leurs ressources humaines, matérielles, financières... pour se partager à la fin les bénéfices ainsi que les risques.

- Entrepreneuriat occasionnel et durable: il se distingue selon la durée de l'activité, l'entrepreneuriat occasionnel reprend les activités temporaires, journalières, tandis que l'entrepreneuriat durable correspond aux activités et surtout aux sociétés dont l'exploitation dure longtemps. Schumpeter (1930)
- Entrepreneuriat privé, public et social: ici le critère est le statut juridique de l'entreprise. Le privé concerne les entreprises du secteur privé, le public, les entreprises du secteur public et l'entrepreneuriat social concerne les différentes entreprises du secteur de l'économie sociale. Il se manifeste dans la création d'activités par le bénévolat, il est plus souvent la création et le développement d'une structure à but non lucratif qui se différencie d'une entreprise économique du fait que l'objet primordial de cette dernière est la maximisation des profits alors que celui de l'entrepreneuriat social est de servir l'intérêt commun. Petter (1980).
- Entrepreneuriat masculin et féminin: nous avons ici le critère de sexe. Il s'agit d'une part des activités dédiées aux hommes et d'autres parts, des activités exclusivement exercées par les femmes (Sarasvathy, 1959 & Sandberg, 1969).

2.2. Entrepreneur

2.2.1. Définitions

Plusieurs auteurs ont fait des propositions pour définir la femme entrepreneure (Lee-Gosselin et Grisé, 1985). Ainsi, pour Lavoie (1988), *une entrepreneure est une femme qui seule ou avec des partenaires a fondé, acheté ou accepté en héritage une entreprise, qui en assume les responsabilités financières, administratives et sociales et qui participe à sa gestion courante* (Lavoie, 1988). Filion (1997), rajoute que *l'entrepreneure est aussi une personne qui prend des risques financiers pour créer ou acquérir une entreprise, et qui la dirige de manière innovatrice et créatrice en développant de nouveaux produits et en conquérant de nouveaux marchés.*

Pour Hernandez (1999), *la femme entrepreneure est comme une initiatrice d'un processus complexe initiatrice, car elle est celle à l'origine qui ouvre la voie nouvelle, processus pour démontrer l'importance du temps et le caractère organisé des phénomènes en*

jeu, complexe pour faire ressortir la grande variété des éléments à considérer et leur indépendance. Cantillon (1975), de son côté pense que la femme entrepreneure est celle qui assume le risque de l'incertain, du non probabilisable elle s'engage de façon fermée vis-à-vis d'un liers sans garantie de ce qu'elle peut en attendre Christian (2006).

En général, ce qu'on peut retenir de ces différentes définitions, c'est qu'il existe plusieurs notions de femme entrepreneure qui signifie à la fin: Une femme créatrice d'une entreprise; une femme indépendante et responsable; une femme innovante; une femme qui aime le goût des risques.

2.2.2. Les caractéristiques de l'entrepreneure

De nombreuses études ont tenté d'identifier les caractéristiques qui prédisposent les individus à une activité entrepreneuriale. On spécifie deux caractéristiques: démographiques et psychologiques.

2.2.2.1. Caractéristiques démographiques

Certaines recherches se sont penchées sur le lien possible entre les caractéristiques démographiques d'un individu comme le sexe, l'état civil, et sa tendance à faire de l'entrepreneuriat son choix de carrière. L'âge est par exemple, généralement associé à un comportement plus conservateur, poussant les individus à privilégier des objectifs de sécurité salariale et professionnelle. Le sexe peut contribuer à déterminer les opportunités d'emploi et d'accès à des réseaux professionnels d'un individu. Les femmes qui se lancent dans une carrière d'indépendante, par exemple seraient désavantagées par rapport aux hommes à cause de barrières liées à l'éducation, à la pression familiale et à l'environnement professionnel. En outre, une femme dont le comportement s'éloignerait des normes de comportement socialement acceptées en fonction du sexe d'un individu s'expose à une désapprobation sociale, tandis qu'un comportement anticonformiste ou innovateur est toléré, voire encouragé chez les hommes. Dans le cas de l'appartenance à une minorité ethnique, l'entrepreneuriat peut constituer un facteur d'intégration sociale. Ces recherches n'ont toutefois pas permis d'établir de lien prédictif concluant entre l'activité entrepreneuriale et de telles caractéristiques.

2.2.2.2. Caractéristiques psychologiques

D'autres études se sont intéressées à la personnalité des entrepreneurs. Elles portent sur les caractéristiques psychologiques, ou trait, permettant de différencier les entrepreneurs des autres groupes professionnels. Les traits peuvent être définis comme des caractéristiques durables de la personnalité qui se manifestent par un comportement relativement constant face

à une grande variété de situations. L'étude des traits principalement pour objectif de déterminer ce qui conduit une personne à s'engager dans une activité entrepreneuriale et, par conséquent, d'identifier les caractéristiques psychologiques permettant de prédire ce comportement entrepreneurial. Ces études ont notamment porté sur les traits suivants: le besoin d'accomplissement, la prise de risque, l'esprit inventif, l'autonomie, la confiance en soi, le besoin d'accomplissement. Les recherches sur les traits ont pour objectif de démontrer qu'une des caractéristiques principales du comportement entrepreneurial dans le besoin d'accomplissement, c'est-à-dire le besoin d'exceller et d'atteindre certain but dans un objectif d'accomplissement personnel (Mc Clelland, 1961). Ce besoin d'accomplissement est généralement plus important chez les individus qui préfèrent des tâches contenant un défi. La prise de risque (Mc Clelland, 1961). Définies en termes de probabilité ou de disposition d'un individu à prendre des risques, elle peut se révéler dans le cas de création d'entreprise, dans le choix de poursuivre une idée d'affaire dont les probabilités de succès sont faibles. Or cette tolérance de risque est plus importante chez certains individus que chez d'autres. La création d'entreprise serait réservée à ceux qui auraient une moindre aversion au risque, L'esprit inventif. Il s'agit de la préférence pour de nouvelles façons d'agir et de faire les choses. Dans le cadre de création d'entreprise, cette préférence ira à l'introduction de nouveaux produits, de nouveaux services, de nouveaux marchés, de nouveaux modèles d'affaires ou de nouvelle technologie. L'autonomie (Mc Clelland, 1963) Le besoin d'autonomie se manifeste chez les individus qui préfèrent mettre en place leurs propres objectifs, développer des plans d'actions et contrôler eux-mêmes la réalisation de leur objectif. Ces individus cherchent à éviter les restrictions et les rôles établis dans les organisations et choisissent ainsi une activité indépendante. La confiance en soi. Il s'agit de la confiance en sa capacité à réaliser efficacement certaines actions. Les individus qui ont une grande confiance en eux sont plus à même de persévérer lorsque les problèmes apparaissent et d'agir pour résoudre les problèmes. Ils seraient plus intuitifs, auraient un plus grand espoir de réussite et s'engageraient dans des perspectives à long terme.

Tableau 1 : Caractéristiques le plus souvent attribué aux entrepreneurs par les spécialistes en comportement

Innovateurs	Besoin de réalisation
Leaders	Internalisé
Preneurs de risques modérés	Confiance en soi
Indépendants	Implication à long terme
Créateurs	Tolérance à l'ambiguïté et à l'incertitude
Energiques	Initiative
Persévérants	Apprentissage
Originaux	Utilisation de ressources
Optimistes	Sensibilité vers les autres
Orientés vers les résultats	Agressivité
Flexibles	Tendance à faire confiance
Débrouillard	Argent comme mesure de performance

Sources : Hornaday, 1982 ; Neck, 1982 ; Timmons, 1978.

2.2.3. Les avantages de l'entrepreneure

Les économistes définissent aussi l'entrepreneuriat suivant deux autres dimensions: comportementale et le choix occupationnel. En effet la création d'entreprise est d'abord une façon de se trouver un emploi selon la théorie des choix occupationnels. Dans ce cas où trouver du travail dans le secteur formel devient contraignant, l'entrepreneuriat est donc un remède et un canal pourvoyeur d'emploi. De plus, selon la conception comportementale, l'entrepreneur est un individu à part, il est responsable de changement (Schumpeter, 1961), observateur, manager de risque et d'incertitude (Knight, 1921), identificateur, évaluateur et profiteur des opportunités (Kirzner, 1973), de l'estimation des coûts d'opportunité du travail indépendant. Ces différentes fonctions lui confèrent un certain nombre d'avantages non financiers. Baumol (1990), partant de ces arguments justifie l'acquisition habiletés et des avantages hors-marché qu'il qualifie de bénéfiques non financiers de l'entrepreneuriat. Ce deuxième argument montre combien de fois l'entrepreneuriat, plus que de simple emploi est source d'emplois, solution au problème de déficit récurrent d'emplois et source de revenu et d'avantages non financiers.

La création d'entreprise permet aux femmes de créer leur propre emploi et s'avère souvent être la condition pour s'installer ou rester vivre dans des territoires ruraux offrant peu d'opportunités d'emplois salariés. L'entrepreneuriat féminin constitue ainsi le moyen de

s'installer ou rester vivre au pays. En outre, plus de la moitié des femmes emploie au moins une autre personne ou aspire à le faire. Hughes (2006), monter son entreprise et devenir entrepreneur offre plusieurs avantages : être son propre patron, libre et indépendant, loin de la routine du salariat, avec la possibilité de gérer son temps de travail; gagner mieux sa vie, particulièrement lorsque l'entreprise créée prospère et génère des bénéfices; réaliser son rêve en faisant de sa passion une activité professionnelle et vivre une aventure entrepreneuriale satisfaisante en réalisant un projet rêvé; gagner en estime de soi et obtenir celle des autres, car la confiance acquise s'applique ensuite dans d'autres domaines de l'existence; répondre aux besoins de la société, grâce à la création d'emploi, par exemple, ou en optant pour un entrepreneuriat social.

L'entrepreneuriat comme nous pouvons le constater est un moyen d'augmenter la productivité et l'innovation. Selon Paturel (2007), on parle d'entrepreneuriat si celui-ci est, à partir d'une idée, l'exploitation d'une opportunité dans le cadre d'une organisation impulsée, créée de toute pièce ou reprise dans un premier temps, puis développée ensuite, par une personne physique seule ou en équipe qui subit un changement important dans sa vie, selon un processus qui aboutit à la création d'une valeur nouvelle ou à l'économie de gaspillage de valeur existante

Ainsi nous pouvons faire, l'entrepreneuriat à but lucratif qui pouvait nous remporter des bénéfices (gains, profits ou encore celui à but non lucratif c'est-à-dire ce qui est à l'intérêt de tous et qui ne vise pas des intérêts; cet entrepreneuriat est appelé communément entrepreneuriat social. En plus d'être une solution aux problèmes d'emplois, l'entrepreneuriat contribue à la croissance économique et lutte aussi contre la pauvreté. Aussi simple que cela puisse paraître, l'entrepreneur est un créateur d'emplois, étant donné que tout entrepreneur est en quête (recherche) des débouchés (consommateurs) et des profits (intérêts), il met tout en œuvre pour réaliser ses ambitions et atteindre son épanouissement personnel.

2.3. Entrepreneuriat féminin

2.3.1. Caractéristiques de l'entrepreneuriat féminin

Parler des caractéristiques de l'entrepreneure africaine, revient à souligner le profit des femmes entrepreneures africaines, la recherche de Sarr (1998), nous paraît importante car elle a été menée auprès d'un échantillon composé de 259 femmes. Cette recherche a permis de relever les caractéristiques suivantes :

- L'âge des entrepreneures est entre 21 et 69 ans ;

- Les femmes entrepreneures sont mariées dans un foyer monogame et ayant moins d'un enfant ;
- La majeure partie opère respectivement à raison de 36,7% dans le commerce, 20,8% dans l'artisanat, 8,5% dans l'agriculture, 6,9% dans la pêche, les services, l'enseignement et l'élevage, 3,1% dans l'industrie et 10,4% dans autres secteurs ;
- Elles souffrent d'un manque de formation en création et développement d'entreprises, en gestion comptable et en commerce international ;
- Elles sont pour la diversification de leurs activités plutôt que pour l'agrandissement de leur entreprise ;
- La durée de vie de leur entreprise peut aller d'un an à quarante ans (40 ans). La constitution du capital de départ se fait par l'épargner personnelle et les « tontines » (seule 8,1% de l'échantillon étudié à eu recours à des crédits bancaires). Ces entrepreneures ont des besoins de formation en commerce international, en création et développement d'entreprises, en gestion comptable et en approche des marchés africains.

Sarr (1998), souligne aussi que l'entrepreneuriat en Afrique est souvent freiné par :

- Le manque de formation business à l'entrepreneuriat ce qui limite l'accès des femmes africaines à des ressources intellectuelles ;
- La discrimination parce que les pratiques culturelles et religieuses en matière de propriété ne sont pas souvent en faveur des femmes africaines ;
- L'absence d'acteurs extérieurs favorisant l'attrait des investissements, c'est ce qui constitue une entrave pour le développement des entreprises créées par les femmes.
- L'inaccessibilité à des structures de soutien et aux infrastructures bancaires et de télécommunication adaptée puisque d'après le rapport de Roland Berger 39% des entrepreneures cessent leurs activités parce que ce n'est pas profitable et 15 % parce qu'elles n'ont pas accès aux financements nécessaires pour se développer.

2.3.2. Difficultés des femmes entrepreneures

Les femmes rencontrent de nombreuses difficultés tant lors de la création de leurs entreprises que lors de la gestion de ces entreprises. Selon les recherches sur l'entrepreneuriat féminin, les femmes rencontrent plus de difficultés que les hommes lors de la création de leurs entreprises. Les femmes font face à de nombreuses difficultés comme l'accès au financement, le rôle de la femme dans la société. L'obtention de crédit constitue l'une des difficultés rencontrées par les femmes entrepreneures (Schwartz, 1979 ; Rachdi, 2006). Dans

la même logique pour Winn (2005), les femmes font face à des difficultés notamment les difficultés de financement et de soutien de la famille (Simen & Diouf, 2013) les femmes ont peur du risque financier. Elles ont peur de prendre des risques et évoluent le plus souvent dans l'informel. Cela complique également l'obtention de crédit auprès des banques. Selon l'OCDE (2004), dans des pays comme le Niger, le Mali ou le Sénégal en raison d'obstacles socio culturels, il est impossible ou du moins très difficile, pour les femmes d'économiser assez pour créer une entreprise ou investir dans les activités génératrices de revenus. Selon Brush (2006), les femmes font moins appel au financement institutionnel que les hommes. Il indique que plusieurs raisons sont avancées pour expliquer cette situation : une gestion plus prudente et une plus grande aversion pour le risque déjà évoquées, des besoins moindres justifiés par une taille plus petite et un rythme de croissance moins rapide de leurs entreprises, des aptitudes de gestion différentes et des objectifs de croissance moins ambitieux. Même si les femmes entrepreneures deviennent de plus en plus nombreuses, leurs initiatives sont gênées par leur position dans la société, qui leur assigne depuis l'origine des temps comme première responsabilité le ménage. Les problèmes sont axés autour de l'accès au crédit, l'information, la formation et les dispositions législatives défavorables aux femmes, le manque de capitaux. C'est dans le domaine du crédit que le manque de crédibilité des femmes se manifeste le plus.

Nombreux sont les facteurs qui limitent le potentiel des femmes entrepreneures dans les pays en voie de développement. Comme tout entrepreneur, les femmes qui se lancent en affaires rencontrent plusieurs sortes de contraintes. Ndongu (1991), dénote que les contraintes sont de nature personnelle-culturelle ou professionnelle.

- Les contraintes professionnelles : Ces contraintes sont bien inventoriées à partir de la division sociale du travail qui nous permet d'étudier les rôles que la société attribue à chacun des groupes sociaux. En Afrique, la division sociale traditionnelle du travail obéit à une logique spécifique : les hommes s'occupent des travaux exigeant un effort physique considérable, tandis qu'aux femmes et aux enfants reviennent les tâches moins pénibles. La répartition des tâches est bien distincte. À ce sujet Diop (1982) dit : *Il est impensable, en effet, qu'un africain partage une besogne féminine avec sa femme, telle que faire la cuisine ou laver le linge, ou faire la puériculture, abstraction faite de toute influence européenne, évidemment »*

Certains domaines professionnels sont interdits aux femmes : le métier de tisserand au Burkina-Faso, le secteur de la viande : abattage, élevage (sauf celui des petits ruminants) sont

exclusivement masculins. La raison culturelle de cette division du travail est évoquée par Ouédraogo (1990), en ces mots : « Elle n'ira jamais au marché du bétail même si elle en a à vendre. Aussi, elle ne sera jamais présente dans les abattoirs traditionnels quoiqu'une des raisons pour ce dernier cas est que la femme, donnant la vie ne doit pas ôter la vie, même à un animal. On ne trouvera jamais par exemple, une femme égorger un poulet bien que cela ne demande aucun effort physique »

Lambert (1987), indique que certaines activités de commercialisation sont uniquement réservées aux femmes ayant dépassé l'âge de la fécondité. Cette contrainte reflète l'importance accordée à la reproduction dans ces milieux.

- Les contraintes personnelles : Il s'agit notamment des préjugés défavorables que doit endurer la femme d'affaires, des facteurs socioculturels qui opposent une force négative à la participation des femmes dans la création d'entreprises (Ndongo, 1991). Les obstacles perçus reposent le plus souvent sur des motifs religieux ou traditionnels. Ce sont généralement :
- Le manque d'information : Il s'agit notamment des informations relatives à la création d'entreprises. Les femmes doivent être renseignées sur toutes les possibilités qui lui sont offertes pour devenir entrepreneure (accessibilité à l'information sur la technologie appropriée, sur le marché ciblé, sur les formalités administratives, les projets de formation, les crédits...). Les informations parviennent aux femmes habituellement par l'entremise de leur mari qui le plus souvent sont opposés à leur carrière.
- Le manque de droits à la propriété : Les réformes agraires dans certains pays ont privé les femmes des terres qu'elles cultivaient. L'accès aux autres ressources leur est aussi limité. Elles ne disposent pas des revenus de leur travail. Une part importante de ces revenus est allouée au budget familial. Les femmes cherchent toujours une source de revenu monétaire pour payer certains biens et services, tels les médicaments pour les enfants. Le développement de nouvelles technologies a très peu touché les femmes ; les équipements étant conçus et introduits en fonction d'un usage masculin. Dans certains cas, les hommes s'emparent des équipements fournis aux femmes à leurs propres fins. Les méthodes primitives limitent le rendement des activités féminines.
- Le manque de droits à la prise de décision : Les femmes n'ont pas de place dans la prise de décisions. Qu'elle soit ou pas concernée par le sujet débattu, la femme n'a aucun droit à la parole. Elles ne participent pas à la planification des projets les

concernant et n'ont personne pour servir leurs droits lorsque les politiques sont formulées et exécutées.

- Les contraintes à l'éducation des filles : Le faible niveau d'instruction accordé aux filles est un réel désavantage pour les femmes tant sur le plan de l'emploi que du monde des affaires. Les pratiques d'initiation à la vie adulte qui ont lieu en pleine année scolaire exigent le retrait de l'enfant de l'école. Les filles en sont les plus pénalisées. La scolarisation est synonyme de perte dans certains milieux, car, les filles instruites ont souvent tendance à refuser le respect de la coutume.
- La charge domestique : Selon une étude réalisée par Longstreth et al., (1987), les contraintes découlent du fait que les femmes doivent partager leurs temps entre leurs responsabilités familiales et professionnelles. Leur disponibilité réduite due à leurs autres obligations n'est pas toujours considérée, ce qui les empêche de suivre les cours de formation ou programmes d'éducation. Toutes les tâches ménagères incombent à la femme (préparation des repas, vaisselle, achat de nourriture, lavage, soins des enfants etc.).

2.3.3. Motivation des femmes entrepreneures

La recherche tend à suggérer que les raisons qui motivent les femmes à se lancer dans l'entrepreneuriat sont en partie différentes de celles des hommes. Alors que les hommes et les femmes paraissent être autant motivés par une volonté d'autonomie, un goût pour la réussite, un désir de satisfaction au travail, ainsi que par d'autres récompenses non-économiques, les hommes semblent être davantage motivés par l'argent (Cromie 1987), et une perspective carriériste (DeMartino & Barbato, 2003). Le travail qualitatif de Cromie (1987), suggère que les femmes s'orienteraient davantage vers l'entrepreneuriat en raison d'une insatisfaction dans leur carrière professionnelle ou en réponse à des impératifs familiaux. L'entrepreneuriat est perçu par les femmes comme une source d'émancipation (Rindova & al., 2009) et une force créatrice de changement (Hughes & al., 2012). Les entrepreneures semblent particulièrement attirées par un désir d'indépendance, la liberté et l'autonomie que procure l'entrepreneuriat sont une source majeure de motivation pour les femmes. Les entrepreneures semblent davantage motivées par la volonté de faire quelque chose qui a un sens pour elles, par exemple en aidant la société par l'ESS ou en répondant à un besoin non-satisfait dans leur propre environnement.

La recherche trouve notamment que parmi les entrepreneurs, les femmes priorisent davantage des objectifs de valorisation sociale plutôt que de création de valeur économique,

comparativement aux hommes (Hechavarría & al., 2016). Le contexte familial semble jouer différemment sur les motivations des femmes et des hommes à se lancer dans l'entrepreneuriat. En particulier, certaines femmes seraient attirées par l'entrepreneuriat en raison de la flexibilité d'emploi du temps qu'il procure, par rapport à un emploi salarié (Brush, 1992 ; DeMartino & Barbato, 2003 ; Patrick & al., 2016). Cependant, la forte charge de travail liée à l'entrepreneuriat peut aussi rentrer en conflit avec la gestion de la vie familiale (Shelton, 2006). Les femmes semblent d'ailleurs choisir de quitter l'entrepreneuriat pour raisons familiales plus fréquemment que les hommes (Justo & al., 2015). Le contexte familial, les normes culturelles et les attentes sociétales envers les rôles de genre peuvent donc aussi présenter un frein à l'entrepreneuriat des femmes (Brush & al., 2009).

Enfin, malgré certaines différences déclarées entre les motivations pour l'entrepreneuriat des femmes et des hommes, l'entrepreneuriat semble procurer autant de satisfaction aux hommes qu'aux femmes. Une étude (Bender & Roche, 2016) suggère même que les femmes obtiendraient plus de satisfaction par l'entrepreneuriat que les hommes, malgré un écart salarial important en faveur des hommes. Les femmes auraient, en effet, des attentes moins fortes que les hommes envers l'entrepreneuriat, ce qui leur permettrait de les réaliser plus souvent, leur procurant ainsi davantage de satisfaction.

Tableau 2: Les principaux facteurs de motivations des femmes entrepreneurs

Motivations personnelles	Auteurs
<ul style="list-style-type: none"> -Le besoin de satisfaction professionnelle -Le désir d'atteindre un statut sociétal plus élevé -Le désir de contrôler son destin -L'épanouissement personnel -L'équilibre personnel -Le sentiment de fierté -L'estime de soi -L'indépendance et la liberté 	<ul style="list-style-type: none"> -Parvin et al. (2012) -Coughlin (2002) -Babalola (2009)
Motivations économiques	Auteurs
<ul style="list-style-type: none"> -La nécessité de générer plus de revenus -L'obligation de subvenir aux besoins de base de leur famille -L'apport d'une contribution financière au sein de la famille -La création de la richesse -L'autonomie financière -L'apport d'un soutien à la famille -Les conditions financières difficiles 	<ul style="list-style-type: none"> -Ekpe (2011) -Coughlin (2002) -Lawan (2017) -Ayadurai & Sohail (2005)
Motivations sociales	Auteurs
<ul style="list-style-type: none"> -Le chômage -La frustration sur le lieu de travail -La disparité entre les salaires masculins et féminins -Les conditions de travail difficiles -Les structures d'accueil inadéquates pour les enfants -Le désir de pouvoir contrôler son temps 	<ul style="list-style-type: none"> -Coughlin (2002)

Source : Ekpe (2011) ; Coughlin (2002) ; Lawan (2017) ; -Ayadurai & Sohail (2005)

2.4. Pourquoi parle-t-on d'entrepreneuriat féminin

L'entrepreneuriat féminin a commencé à être une préoccupation des chercheurs au début des années 70. Cela a permis d'en faire un domaine de recherche distincte et suscité de

nombreuses contributions (Minniti & Naude, 2010). Les travaux pionniers de Schwartz (1976), Goffee et Scase (1985), ainsi que le programme Diana (Jennings & Brush, 2013) ont ouvert la voie à diverses perspectives : montrer en quoi cet entrepreneuriat se distingue, pourquoi il se développe, comprendre comment il se caractérise ; mettre en évidence ses implications sociales, etc... Aujourd'hui encore ces débats, ainsi que d'autres, se révèlent pertinents pour la communauté scientifique. Si l'entrepreneuriat féminin se voit porter autant d'attention, c'est parce que de nombreuses recherches montrent que les activités entrepreneuriales des femmes contribuent à la croissance et au développement des économies nationales (Braches & Elliot, 2017 ; Forbes, 2011 ; Stead, 2017 ; Tlaiss 2015). Minniti et Naude (2010), s'accordent à dire que les femmes entrepreneurs sont les nouveaux outils de la croissance économique et sociale, en particulier dans les pays en développement. Il est communément admis que dans la dernière décennie, bien que le nombre d'entrepreneurs masculins soit plus élevé par rapport aux femmes, il y a un taux de croissance significatif des femmes entrepreneures (Muffatto & al., 2013). La croissance phénoménale du nombre de femmes entrepreneures, évoluant essentiellement dans l'économie informelle (Benjamin & Mbaye, 2012), notamment dans les pays en développement conforte l'intérêt de ce champ de recherche tout en élevant le débat sur les critères de masculinité ou de féminité de l'entrepreneuriat.

La majorité des études dans le domaine de l'entrepreneuriat a été réalisée par des auteurs-hommes à partir de cas d'entrepreneurs-hommes. De ce fait, le cadre d'analyse de l'entrepreneuriat se trouve conditionné en faveur des hommes. Dans ce sens, certains auteurs comme Brush (1992), Cadieux (1999), Lee-Gosselin et Grisë (1990) et Stevenson (1990) ont mis en doute les paradigmes de l'entrepreneuriat pour expliquer l'entrepreneuriat féminin. En effet, pour ces auteurs, ces paradigmes sont fondés sur des normes, des valeurs et des comportements établis par et pour les hommes et ne sauraient servir à comprendre la problématique de l'entrepreneuriat féminin. Les recherches sur l'entrepreneuriat féminin trouvent, ici, toute leur pertinence. L'Organisation de Coopération et de Développement Economiques (OCDE, 2004), se veut être une pionnière de la recherche sur l'entrepreneuriat féminin. Cette organisation relève deux principales raisons pour lesquelles l'entrepreneuriat féminin doit être étudié à part : L'entrepreneuriat féminin doit être étudié à part, pour deux principales raisons. Premièrement. [...] il est reconnu comme une source non négligeable de croissance économique insuffisamment exploitée. Les femmes entrepreneures créent des emplois pour elles-mêmes et pour d'autres, tout en apportant à la société, du fait de leur spécificité, des solutions différentes pour la gestion, l'organisation et le traitement des

problèmes des entreprises, ainsi que pour la mise à profit d'opportunités économiques [...] Deuxièmement, tant la société en général que les sciences sociales en particulier ne s'intéressent guère à l'entrepreneuriat féminin de surcroît, la recherche, les politiques et les programmes ont tendance à être orienté sur les hommes (OCDE, 2004).

Depuis les années 1970, une approche féministe s'est amorcée dans la recherche sur l'entrepreneuriat. L'intérêt que les chercheurs portent sur les problématiques associées à l'entrepreneuriat féminin est globalement récent. La recherche dans ce domaine a malgré tout beaucoup évolué depuis plus de trente ans (Amthar, 2001 ; Carrier, Julien & Menvielle, 2006 ; Onana, 2009). La principale question que les chercheurs se posent sur la problématique de l'entrepreneuriat féminin est la suivante : les entrepreneures diffèrent-elles de leurs homologues masculins ? Cette question est généralement appliquée à quatre thèmes : les caractéristiques psychologiques et sociologiques, la gestion de l'entreprise, le succès en affaires et les difficultés rencontrées (Richer & al., 2007). L'entrepreneuriat féminin a été étudié selon différentes approches.

2.5. Les différentes approches de l'entrepreneuriat féminin

Selon Dali (2014), il est possible de relever trois approches ayant appréhendé l'entrepreneuriat féminin : l'approche comportementale, l'approche managériale et l'approche culturelle.

2.5.1. L'approche comportementale

L'approche comportementale de l'entrepreneuriat féminin est relative aux recherches qui apportent sur les traits de la personnalité de l'entrepreneure et sur ses motivations dans une logique de comparaison homme-femme. Ainsi, certains de ces auteurs cherchent, implicitement, à démontrer que les traits de personnalité de la femme entrepreneure doivent ressembler à ceux de l'homme entrepreneur. Ces recherches sont les plus nombreuses dans le champ de l'entrepreneuriat féminin. Cependant, des études réalisées par des auteurs tels que Birley (1989), Brush (1992) et Campbell (1995), permettent de comprendre que certaines caractéristiques personnelles appartiennent plus spécifiquement aux femmes qu'aux hommes. Les femmes entrepreneures sont guidées par leur système de valeurs personnelles. Ces auteurs affirment que certains traits caractéristiques de personnalité sont plutôt possédés par les femmes que par les hommes ce qui les poussent à préférer un style de gestion plus féminin et informel. D'autres auteurs comme Lee-Gosselin et Grisé (1990) et Proulx (1995), ont aussi montré que les femmes abordent la vie d'une manière différente des hommes, les femmes

ayant un construit social et un système de valeurs propres. Ces auteurs font remarquer que les femmes se lancent en affaires pour les raisons suivantes : la réalisation d'un rêve, le besoin de contrôler leur vie, le désir d'appliquer leurs talents et leurs connaissances. Pour d'autres auteurs comme Watson et Robinson, (2003) c'est plutôt la conciliation des responsabilités professionnelles et familiales qui constitue un moteur pour la création d'entreprises. Cependant dans les pays en développement, les femmes deviennent entrepreneures par nécessité Brush et Cooper, (2012).

2.5.2. L'approche managériale

L'approche managériale de l'entrepreneuriat féminin se rapporte aux recherches qui portent sur les caractéristiques de gestion des entreprises créées et dirigées par les femmes. Carrier, Julien et Menvielle (2006), ont pu relever quatre principales caractéristiques : le style de gestion, la performance, les besoins de formation et le financement. Brush (1992), Comme dans l'approche comportementale, les recherches ont, ici également montré que les femmes adoptent un style de gestion plus féminin et plus informel. Les entreprises appartenant aux femmes sont généralement des « micro-entreprises ». Les habiletés professionnelles et de l'entrepreneure semblent conditionner ce choix. La croissance de ces « micro-entreprises » est particulièrement lente. La faiblesse du financement du démarrage et une modeste vision du devenir de l'entreprise seraient les principaux explicatifs de la lente croissance des micro-entreprises des femmes.

2.5.3. L'approche culturelle

L'approche par la culture de l'entrepreneuriat féminin est une approche anthropologique. En effet, il s'agit de caractériser le groupe social à travers sa culture, ses normes, ses règles, ses valeurs et ses rites. Le groupe social produit des règles et des valeurs qui permettent à ses membres, donc aux créateurs d'entreprises, d'avoir une identité collective. Albagali (1995), *l'entrepreneuriat s'ouvre aujourd'hui, sur des considérations plus anthropologiques en prenant en compte l'immersion culturelle*. Ces études cherchent ainsi à savoir si être de sexe féminin est un avantage ou un inconvénient dans la vie d'une entrepreneure. En effet, dans la société, les hommes et les femmes doivent s'engager dans les activités qui correspondent à leur rôle sexuel défini par la culture. Ils sont punis s'ils portent entrave de cette règle. Ainsi, les facteurs culturels et sociaux maintiennent des stéréotypes qui génèrent des différences de genre en faveur des femmes dans la démarche entrepreneuriale (Lavoie, 1979 ; Amrhar & Filion, 2001). Entrepreneure souffre également d'une certaine discrimination lorsqu'elle veut avoir un crédit (Buttner & Rosen, 1988).

Malgré ces problèmes, la femme entrepreneure a appris à les apprivoiser et a acquis de l'expérience dans l'exercice de ses fonctions, en forçant les autres à considérer ses efforts (cité par Amrhar et Filion, 2001).

2.6. Développement socio-économique

2.6.1. Caractéristiques du développement socio-économique

L'un des aspects pertinents de l'entrepreneuriat féminin est le fait qu'il est une source importante de la croissance économique. Non seulement les femmes entrepreneures créent de nouveaux emplois pour elles-mêmes et pour les autres, mais aussi, elles produisent des biens et services pour satisfaire les besoins multiples de la société. Il est maintenant plus visible que cet entrepreneuriat crée de l'emploi et contribue à la création de richesse dans toutes les économies (Brush et al., 2006). Les femmes entrepreneures contribuent au développement économique en créant non seulement des emplois mais aussi des richesses. Les recherches théoriques et empiriques montrent ces bienfaits sur le développement socioéconomique tels que la création d'emplois, la croissance économique, l'innovation et la diversité en entrepreneuriat (Verheul et al., 2006).

2.6.2. Entrepreneuriat féminin : une source d'autonomisation économique

La littérature donne une place importante à l'entrepreneuriat comme source importante d'autonomisation des femmes (Prévoist, 2011 ; Hoffman, 2003). En effet, Cette dernière est un processus qui augmente le capital humain, financier et matériel pour bénéficier les opportunités économiques (Rapport CEA, 2017). Pour la Banque Interaméricaine pour le Développement (BID) définit l'autonomisation des femmes comme *l'expansion des droits, des ressources, et de la capacité des femmes à prendre des décisions et à agir de façon indépendante dans les sphères sociales, politiques et économiques*. D'après le fondateur de la banque Grameen en Bangladesh et le prix noble d'économie Muhammed l'entrepreneuriat féminin est un moyen efficace pour lutter contre le chômage et la diminution de la pauvreté dans les zones rurales parce qu'il occupe une place particulière comme une source importante de revenu, et l'autonomisation (Muhammed, 2007 ; Hoffman, 2003).

Les Nations-Unies définissent l'empowerment des femmes par cinq composantes : « Le sentiment de l'estime de soi pour les femmes, le droit de faire des choix, le droit d'accéder aux opportunités et aux ressources, le droit de pouvoir contrôler leurs vies au sein et à l'extérieur du ménage ; la capacité d'influencer des changements sociaux visant à créer un

ordre social et économique plus juste, tant sur les scènes nationales qu'internationales » (Nations-Unies,2001).

Dans ce contexte, le processus d'empowerment repose sur trois composantes centrales interdépendantes : ressource (ressource), agence (processus) et résultat (outcome) ((Kabeer, 2005 ; Samman et Santos, 2009 ; Rowlands, 1997). Cependant, l'entrepreneuriat a une face cachée et les influences de l'autonomisation peuvent conduire non seulement à l'échec, mais aussi à des conséquences négatives (Djodjo & al., 2017).

L'autonomisation économique est synonyme de progrès (Guérin, 2005). Cela nécessite des investissements accrus dans les domaines d'activité où la participation des femmes est la plus élevée (Manika, 2011). En fait, des organisations telles que le Programme des Nations Unies pour le développement (PNUD), l'Organisation Internationale du Travail (OIT), la Banque Mondiale et l'Organisation de Coopération et de Développement Economiques (OCDE) recommandent l'importance de l'autonomisation économique et l'accès à l'emploi. Les organisations internationales (Banque mondiale, PNUD, OCDE, CEA) réaffirment la relation positive entre l'entrepreneuriat féminin et l'autonomisation des femmes. L'autonomisation des femmes joue un rôle fondamental au niveau économique et social, notamment en ce qui concerne la présence des femmes dans la structure économique.

2.6.3. Rôle des femmes dans le développement de l'entrepreneuriat

Même si leur contribution au développement économique n'a été que récemment reconnue et valorisée, les femmes ont toujours joué un rôle économique important dans nos sociétés. Le travail des femmes, à cause de certaines considérations sociales, culturelles et religieuses est resté longtemps invisible. Une fois qu'on est parvenu à écarter ces considérations, (à partir de la décennie des Nations-Unies pour les femmes, 1976-1986). Il s'est avéré que la place de la femme dans le processus de développement économique était considérable, au même titre, voire plus que celle de l'homme. Stevenson (1988), *les femmes réalisent les deux tiers des tâches effectuées dans le monde...*

Au Québec, les femmes comptent pour près de la moitié de la main d'œuvre et, parmi celles qui sont âgées de 20 à 45 ans, les trois quarts bénéficient d'une certaine autonomie économique personnelle en participant au marché du travail.

En Afrique, et surtout dans les pays en voie de développement, 70% à 90% des femmes vivent et travaillent en milieu rural. L'agriculture est un secteur-clé de l'économie dans la plupart de ces pays. L'exemple des rôles, que jouent les femmes dans ce secteur,

démontre que leur contribution est d'une importance primordiale dans la production alimentaire (60 à 80 % de la nourriture) à tous les trois niveaux familial, national et mondial (ACDI, 1989).

C'est à partir des années 80 que la création d'entreprises par les femmes connût un développement rapide. En effet, avant les années 80, l'entrepreneuriat était synonyme d'entrepreneuriat masculin. Les recherches sur ce sujet portaient essentiellement sur les hommes entrepreneurs : leurs caractéristiques, motivations et résultats, leurs entreprises et leurs défis. Les chercheurs généralisaient sans même se demander si les résultats étaient appropriés aux femmes entrepreneures. Celles-ci étaient autant ignorées dans les recherches que dans l'imagination populaire. (Lee-Gosselin & Belcourt, 1991). Cette montée de l'entrepreneuriat féminin devait coïncider avec la remise en cause de la notion d'intégration des femmes au développement (IFD) et l'apparition d'une nouvelle alternative : genre et développement (GED). L'IFD avait pour but de réduire les discriminations envers les femmes dans tous les secteurs, en particulier le secteur productif, tandis que la perspective GED (1980), s'accentue sur les rapports de genre, les rapports sociaux entre hommes et femmes, qui selon les tenants de l'approche constituent les principales contraintes limitant les bénéfices économiques des femmes. Signalons au passage que, beaucoup d'efforts ont été consentis par les femmes elles-mêmes pour changer l'optique des thèmes socioculturels, politiques et autres allant à rencontre de leur épanouissement.

2.7. Caractéristiques du développement local

2.7.1. Développement économique local

Depuis des années 70, suite à l'éclosion de la crise économique, l'heure était à la prise de conscience par des collectivités locales, des responsabilités et du rôle qu'elles devront jouer en vue d'améliorer leurs conditions de vie socio-économiques par une étude approfondie du tissu économique et social pour identifier les obstacles et faciliter le développement. C'est ainsi que l'approche du développement économique local (DEL) a pris naissance.

En Afrique, à cause de la nature plutôt interventionniste de l'Etat, le DEL a été pris en compte en 1990 et 2000, suites aux recommandations imposées par certains acteurs globaux sur les conditionnalités de l'aide aux pays en développement avec les programmes d'ajustement structurels. Ainsi, l'intérêt se portait presque exclusivement vers la décentralisation, le renforcement institutionnel des collectivités, la gouvernance locale, la démocratisation, les outils de planification locale, les projets de lutte contre la pauvreté.

Cependant, il faut donc noter que la promotion des économies territoriales a été négligée. C'est ainsi que cette nouvelle approche du développement nous a éloigné du modèle qui a été établi que le développement se résume à la croissance économique pour mieux se pencher sur des principes à la fois marchands, non marchands et non monétaires. C'est dans ce sens que la perspective de Développement Économique Local a été inscrite au développement territorial faisant du territoire, le lieu phare des dynamiques endogènes (Maison du Développement Local. 2014. Guide de mise en œuvre du développement économique local, cité par Charly, dans son rapport).

2.7.2. Développement social local

Compte tenu de l'importance de la dimension sociale du développement et la mise en commun des notions à savoir le développement économique, développement local et action sociale menés sur un territoire ont donné lieu à la notion de développement social local.

Le développement social se construit de manière très ciblée autour d'un groupe issu d'une population identifiée par des besoins et par une demande, ou autour d'une communauté action ou de voisinage spécialement circonscrite. Le développement local signifie l'ensemble des approches et des façons de faire qui permettent aux citoyennes et aux citoyens de participer activement à la vie en société en améliorant leurs conditions de vie et en souscrivant au développement des potentiels individuels et collectifs. De plus, le développement social vise à ce que chaque individu puisse tirer sa juste part de l'enrichissement collectif. C'est un développement basé sur des valeurs d'équité, d'intégrité, d'ouverture et de solidarité.

Les objectifs du développement social sont entre autres :

- La mise en place ou au renforcement, au sein des communautés et à l'échelle de la collectivité, des conditions qui permettent d'une part à une société de progresser socialement, culturellement et économiquement.
- Et d'autre part, à tous les membres de cette communauté de participer au progrès et de profiter de ces fruits, le plus équitablement possible ;
- Le développement social est étroitement associé au développement économique et développement culturel ;
- Il vise à améliorer le bien-être de chaque personne dans la société pour qu'elle puisse réaliser son plein potentiel car le succès de la société est lié au bien-être de tous les citoyens ;

- Il offre une participation à la vie des communautés, une amélioration de la qualité de vie de tous, un mieux-être individu et collectif et une réduction des inégalités sociales ;
- Ce nouveau modèle de développement émergent est fondé sur la valeur reconnue au rôle joué par le lien social dans une communauté ou la solidarité prend tout son sens au service de la cohésion sociale. Les principes du développement local
- Ses interactions entre individu et groupe : le développement intervient tout au niveau de l'individu et du groupe et du territoire ; il en active les interactions pour produire une nouvelle dynamique territoriale. Il vise le bien-être de la personne et la communauté.
- Des identités multiples : le développement se nourrit des identités, des cultures, des valeurs, des individus, des groupes et plus globalement du territoire. Il renforce le sentiment d'appartenance à un territoire projet ;
- Des échéances entre territoire vécus : le développement facilite la rencontre de différents territoires (communal, intercommunal, pays, agglomération) dans ce sens le territoire est avant tout un aspect de projet (Boucher, 2002).

De ce qui précède, le développement social ne peut être pleinement réalisé sans la participation active de tous les membres de la société, y compris les femmes. Leur engagement et leur contribution sont essentiels pour créer des communautés plus inclusives, équitables et prospères.

La participation des femmes au développement social est un sujet crucial, et plusieurs auteurs ont apporté des perspectives importantes à ce sujet. Par exemple, Boserup a souligné le rôle essentiel des femmes dans l'agriculture et le développement urbain et rural. Sen (1999) a mis en avant l'importance de l'autonomisation des femmes pour favoriser le développement social dans les régions. Enfin, Kabeer (2005), a étudié de près les défis auxquels les femmes sont confrontées et a proposé des solutions pour renforcer leur participation au développement.

2.8. Activités Génératrices de Revenus (AGR)

Plusieurs notions sont utilisées dans la littérature pour caractériser les activités génératrices de revenus. Il s'agit entre autres des activités productrices de revenus, activités pourvoyeuses de revenus, activités porteuses de revenus, etc. Partant de là, elles renvoient aux formes d'activités qui engendrent un gain (Kologo, 2005). En effet, une activité génératrice de revenus (AGR) est une activité qui consiste à produire des biens ou des services et/ou à

transformer des produits en vue de les vendre sur le marché. Donc, les activités génératrices de revenus sont des activités économiques qui obéissent à la loi de l'offre et de la demande et qui tirent leur profit du marché. C'est-à-dire, qu'elles rapportent des revenus pour leurs bénéficiaires. Cependant, les activités génératrices de revenus ont été développées pour objectifs d'aider les populations vulnérables et pauvres à subvenir à leurs besoins vitaux et à améliorer leur qualité de vie de manière durable, à travers les revenus qu'elles produisent (Hmimida, 2016). Elles visent à court terme la création des nouvelles ressources économiques par la production, la transformation et la commercialisation des produits et/ou des services et à long terme, l'amélioration de la situation économique et sociale des individus et l'atténuation de la pauvreté.

La poursuite par les femmes de la création de valeur à partir d'une activité économique les aide à créer de la richesse et à améliorer leur niveau de vie en identifiant de nouvelles opportunités (c'est-à-dire des produits ou des services) ainsi que de nouveaux marchés. Les groupes d'entraide autonomisent grandement les femmes des zones urbaines et rurales grâce à des activités entrepreneuriales. Ils augmentent les revenus, l'épargne et les habitudes de dépenses des femmes, ce qui a une influence sur leur vie économique et sociale. Les activités entrepreneuriales des femmes aboutissent à une forme d'indépendance, à la confiance en soi et à l'autonomie. Dans les pays en développement, des programmes gouvernementaux sont mis en place pour élever le niveau d'alphabétisation, pour surmonter les contraintes cognitives et pour doter les femmes des connaissances techniques et des compétences requises (Sharma et Varma, 2008). Les activités entrepreneuriales d'autonomisation des femmes sont affectées par des compétences techniques inadéquates, par un manque de connaissance des subventions gouvernementales, par des bénéfices insuffisants, par des retards de paiement, par des contraintes d'infrastructure et par des mesures de contrôle de qualité inefficaces. L'autonomisation des femmes est possible en investissant dans le développement de l'entrepreneuriat et dans des activités génératrices de revenus. Elle permet la génération de revenus, tout en offrant des horaires de travail flexibles en fonction des besoins des femmes ayant des rôles supplémentaires dans leur foyer. Cette autonomisation des femmes requiert donc leur implication dans des activités génératrices de revenus, la perception, l'environnement dans lequel elles évoluent, leur âge, leur niveau d'étude, leur état civil, l'expérience professionnelle, le chômage, l'accessibilité aux ressources financières, aversion au risque et l'innovation (Muhindo, 2011).

Etant une aptitude à prendre des décisions ou à agir selon sa propre détermination, l'initiative est aussi le pouvoir d'être celui qui propose ou agit en premier « sur le plan entrepreneurial, la saisie des opportunités voudrait que non seulement l'on prenne des décisions en temps opportun, mais qu'on soit également le premier à agir en vue de la maximisation des profits ». De ce point de vue, les initiatives féminines sont des décisions prises par les femmes qui agissent dans un contexte précis et favorable à la mise en œuvre des projets de développement « Dans le cadre de nos recherches, les initiatives féminines consistent à choisir des domaines d'activités favorables à la création de richesse » il est question des activités d'élevage, de la culture maraichère, de la restauration, de l'exploitation des moulins, de la couture, de l'artisanat, en vue de satisfaire les besoins des consommateurs. Cet engagement se traduit par leur participation tant sur le plan technique, matériel que financier à la bonne mise en œuvre (apport endogène). L'apport endogène étant très limité, il leur faut l'apport des autres acteurs (apport exogène) pour leur permettre d'atteindre les objectifs fixés. De nombreux chercheurs ont réfléchi à la question de l'entrepreneuriat féminin ainsi que celle du développement local. Prendre en compte leur avis avant toute réflexion nouvelle, constitue pour nous une humilité et une honnêteté intellectuelle.

2.9. Travaux antérieurs

2.9.1. Les travaux sur l'entrepreneuriat féminin

Pour Benea (2015), la recension des écrits sert à positionner la recherche dans une perspective et à mettre l'accent sur les travaux qui ont été effectués précédemment dans le même champ d'étude. Les travaux recensés nous seront utiles au cours de notre recherche et guideront nos démarches et raisonnement scientifique.

En Afrique, quelques travaux de recherches ont été menés sur ce sujet (Tchoussi, 2002 au Cameroun ; Smith-Hunter, 2013 au Ghana ; Guerrin, 2002 au Sénégal ; Kane, 2009 en Mauritanie ; Touissate et Azdimousa 2021 au Maroc). Ces chercheurs considèrent l'entrepreneuriat féminin comme source de croissance, d'emplois et d'innovation, l'entrepreneuriat féminin est considéré dans tous les pays africains, par les gouvernants, les analystes et les bailleurs de fonds, comme l'un des moteurs du développement et l'une des sources d'emplois et est mis en avant dans toutes les politiques économiques et sociales. Stivell et Zhan (2014), l'entrepreneuriat ou la microentreprise, plus visible dans le secteur informel des pays africains, comprend toutes les activités économiques qui peuvent résoudre le problème d'accès à l'emploi dans ces économies en situation de rareté de l'emploi formel. Les auteurs décrivent d'abord les différentes formes d'entrepreneuriat féminin, notamment

l'entrepreneuriat par nécessité et l'entrepreneuriat par opportunité. Ils soulignent que de plus en plus, les femmes choisissent l'entrepreneuriat comme moyen de subsistance, en raison de la discrimination sur le marché du travail et du manque d'opportunités d'emploi formel. Les auteurs mettent en évidence les avantages sociaux et économiques de l'autonomisation économique des femmes. Les femmes entrepreneures peuvent contribuer à la création d'emplois, à la diversification des secteurs économiques et au développement des communautés locales. De plus, leur succès en affaires peut être un modèle pour d'autres femmes et remettre en question les stéréotypes de genre prévalents dans la société.

Stivell et Zhan (2014), soulignent également les défis auxquels les femmes entrepreneures sont confrontées, notamment l'accès limité aux ressources financières et aux réseaux professionnels, ainsi que les responsabilités familiales qui peuvent entraver leur engagement dans les affaires. Ils suggèrent des mesures politiques et institutionnelles pour soutenir les femmes entrepreneures, telles que des programmes de microcrédit, des formations en entrepreneuriat et la promotion de la conciliation entre le travail et la vie familiale. Les résultats de quelques études affirment que les femmes entrepreneures ont des objectifs de rentabilité et de croissance tout aussi forts que ceux des hommes (Scott, 1986 ; Kalleberg & Leicht, 1991 ; Buttner & Moore, 1997).

Watson et Robinson (2003), ont établi que le taux de survie des entreprises détenues par les femmes est plus élevé, et que les perspectives de croissance sont assez semblables pour les deux, et même un peu plus grandes chez les femmes (Minniti et al., 2006). Mais, l'idée de la sous-performance des entreprises détenues par les femmes est majoritairement soutenue dans la littérature. A ce propos, les auteurs (Watson, 2002 ; Boden & Nucci, 2000 ; Carter & Allen, 1997 ; Rosa et al., 1996 ; Fischer et al., 1993) avancent des arguments liés aux caractéristiques de ces structures (la taille plus petite, le degré de risque moindre...)

Si nous nous intéressons plus précisément à la situation canadienne, une étude menée en 2010 par la Fondation de l'entrepreneur et présentée par la Banque de développement du Canada a permis de dresser un portrait entrepreneurial du pays, nous renseignant par la même occasion sur les obstacles les plus fréquemment rencontrés par les démarcheurs. Réalisée au moyen d'un sondage internet soumis à un échantillon de 2077 Canadiens répondants, l'étude a établi que les 10 obstacles principaux à la création ou à la reprise d'une entreprise chez les démarcheurs du pays sont (en ordre d'importance): les obstacles financiers actuels (63,4% des démarcheurs) et les obstacles financiers futurs (peur de s'endetter, de perdre la sécurité du revenu, etc.) (35,2% des démarcheurs), l'inquiétude de trouver le temps pour fournir le travail

nécessaire (impact sur la vie à la maison) (33,2% des démarcheurs), le manque d'expertise, de savoir-faire (21,4% des démarcheurs), la complexité administrative, légale ou fiscale (12,5% des démarcheurs) et le manque de support des pairs (9,2% des démarcheurs). Il est possible d'en conclure que les enjeux financiers (actuels ou futurs) sont largement présents pour les entrepreneurs canadiens, mentionnés par plus de 63% des démarcheurs. De plus, ce n'est qu'une très faible proportion (7%) de ces individus qui affirment ne faire face à aucun obstacle (Fondation de l'entrepreneurship, 2010).

2.9.2. Influence de l'entrepreneuriat féminin sur la croissance économique (Keplai, 2013)

Keplai (2013), évalue l'influence de l'entrepreneuriat féminin sur la croissance économique dans l'Etat Benue au Nigéria. Il ressort de cette recherche que pour le moment, dans l'Etat Benue au Nigéria, l'entrepreneuriat féminin n'est pas encore à même de favoriser la croissance économique. Sohail (2014), va dans la même lancée en évaluant l'effet de l'empowerment sur le développement économique au Pakistan. Ses travaux montrent que les pays qui ne mettent pas l'empowerment des femmes dans leurs priorités doivent en retour supporter une croissance économique plus faible. Okah-Efogo & Timba (2015), trouvent que l'entrepreneuriat féminin favorise la croissance économique. Rush et Cooper (2012), ont apporté une contribution significative à la compréhension et à l'exploration de l'entrepreneuriat féminin. Dans cette recherche, Brush et Cooper (2012), examinent l'entrepreneuriat féminin dans un contexte mondial, en mettant l'accent sur son influence sur le développement économique à l'échelle internationale. L'étude de Brush et Cooper (2012), offrent une perspective holistique sur l'entrepreneuriat féminin, en mettant en évidence son potentiel à influencer positivement le développement économique à l'échelle mondiale. Leurs conclusions et analyses fournissent des insights importants pour les décideurs politiques, les chercheurs, et les acteurs du développement économique qui s'intéressent à l'autonomisation des femmes à travers l'entrepreneuriat. Djodjo et al., (2017), soutiennent quant à eux que, l'acquisition de revenu permettra à la femme de participer non seulement aux dépenses liées au ménage, mais également à subvenir à ses propres besoins contre quoi les hommes échangent une partie de leur pouvoir de décision.

Mohammed (2011), a effectué une recherche sur l'entrepreneuriat féminin au Maroc en se basant sur son environnement et sa contribution au développement économique et social. Cette recherche a tenté de décrire et d'analyser l'expérience des femmes entrepreneures au Maroc qui exercent leur activité dans un contexte socioéconomique et culturel très difficile, voire franchement hostile. La recherche est basée sur les résultats d'une

enquête conduite auprès d'un échantillon représentatif de 300 femmes entrepreneures et a abouti aux résultats selon lesquels les entreprises féminines accèdent seulement à quelques-unes des informations d'approvisionnement, variation des prix, besoins du marché, opportunités d'affaires, fiscalité, légalisation, programmes de subvention ou de financement... ces entreprises ont du mal à affronter une concurrence très vive et un environnement hostile faute de manque de formation des ressources humaines utilisées par ces dernières, les femmes entrepreneures ont généralement encore de grandes difficultés pour accéder à des sources de financement appropriées et enfin peu de femmes chefs d'entreprise maîtrisent bien la chaîne- approvisionnement, production/transformation , commercialisation.

Afandi et Kermani (2014), ont mené une étude empirique pour estimer le rôle des inégalités et les attributs des pays vis-à-vis des hommes et des femmes dans le but de combler le fossé entre les deux sexes en entrepreneuriat. Leurs résultats ont montré que les individus ainsi que les pays privilégient le sexe masculin. Driouch et Gamar (2014), ont mené une étude empirique qui compare les pays Arabes et les pays de l'Europe de l'Est en matière d'entrepreneuriat. Ils ont montré que les pays Arabes ont besoin d'augmenter leur niveau de performance en termes de création d'entreprise. Les pays de l'Europe de l'Est affichent globalement une performance plus importante mais les pays Arabes, par exemple, les pays du Golfe, assurent de meilleures conditions pour le développement des entreprises. Ces efforts doivent être maintenus. Selon les auteurs, il semblerait que les facteurs culturels et environnementaux guident l'entrepreneuriat dans les pays Arabes. Kobeissi (2010), a étudié l'impact de cinq variables liées au genre sur l'activité des femmes entrepreneures dans 44 pays développés et en développement : l'autonomisation et le niveau de scolarité, le fait d'avoir une activité économique et l'existence de différences de salaires entre hommes et femmes ont tous des influences positives sur les activités entrepreneuriales. D'autres études ont mis l'accent sur les pays en développement en démontrant que les femmes participent à la réduction de la pauvreté (Yunus, 2007). Les femmes ont également un taux élevé de participation dans les zones rurales des pays en développement.

Morin et Paillard (1973), dans un collectif intitulé : « la femme majeure, nouvelle féminité, nouveau féminisme », ont abordé la question de la place de la femme dans la société. Plus de deux siècles environ, la problématique de la participation de la femme au processus économique, social et politique, préoccupe les chercheurs. Déjà, en 1897, Paillard parlait de l'existence du journal des femmes en France. Un journal quotidien politique, littéraire, dirigé, administré, rédigé, composé par des femmes. Ce journal jouait le rôle de

porte-parole et d'élément fédérateur du féminisme français en réclamant l'égalité des droits, le développement sans entraves des facultés de la femme, la responsabilité consciente de ses actes, une place de créature libre dans la société. Cet engagement des femmes les pousse à infiltrer tous les milieux et les niveaux de prise de décisions. C'est ainsi qu'en 1901, Paillard a constaté qu'un conseil des femmes françaises a été créée en vue de resserrer les liens de solidarité entre toutes les femmes, d'étudier les questions relatives aux intérêts sociaux et matériels des femmes, à leurs droits et leurs devoirs, dans la société et dans la famille, d'unir leurs efforts dans la lutte contre les fléaux sociaux. Cette émergence des initiatives en faveur de la femme a commencé à inquiéter le monde masculin.

Catherine (1994), est intéressée à la situation de la femme en Afrique de l'Ouest et du Centre. Elle a démontré qu'à partir du début du 21^e siècle, il est reconnu que les femmes sont au cœur du développement. Autrement dit, la femme fait bel et bien partie du schéma de développement dans la mesure où l'importance de son rôle social, économique, voire politique devient une évidence. En 2000, Laetitia est inscrite dans la logique en confirmant à travers ses écrits qu'en Afrique de l'Ouest et du Centre, les femmes constituent un pilier fondamental dans les économies et dans les sociétés. Elles sont dynamiques dans la sphère de production. Ce qui traduit davantage l'importance de la femme dans le développement. Presque partout dans cette partie du monde, les femmes ont deux emplois : l'un chez elles où elles assurent l'éducation des enfants, les soins de santé de la famille et les travaux ménagers, et l'autre à l'extérieur où elles jouent aussi un rôle important par les revenus qu'elles assurent à leurs familles. La situation des femmes formées à la Maison de la Petite Entreprise de N'Djamena demeure similaire à celle des femmes de l'Afrique de l'Ouest et du Centre. Dans cette région de l'Afrique, la population est essentiellement rurale. Ce sont les femmes qui supportent la plus grande partie du fardeau de l'agriculture de subsistance. Elles sont aussi prépondérantes dans le secteur informel. Cependant, elles ne bénéficient pas d'un statut à la hauteur de leur engagement dans les économies et dans les sociétés.

Dudjo (2022), *Entrepreneuriat féminin et croissance économique : cas du Cameroun*, met l'accent sur les effets de l'entrepreneuriat féminin sur la croissance économique camerounaise couvrant la période allant 2010 à 2020. En effet, l'entrepreneuriat féminin est un enjeu majeur pour le Cameroun. Les capacités des femmes à générer de la croissance économique et des emplois justifient amplement l'intérêt qu'elles suscitent. L'objectif visé dans cette étude, c'est d'évaluer l'influence de l'entrepreneuriat féminin sur la croissance économique. Pour ce faire, l'auteur a appliqué la méthode des Moindres Carrés Ordinaires (MCO) et a utilisé les bases

des données secondaires dans « World Development Indicators » de 2021, mise à disposition par Banque Mondiale, telles que les informations sur le PIB/tête, le taux de scolarisation des femmes, le taux de fertilité, la proportion des femmes au parlement, ainsi que les bases des données du PNUD 2020, de la CEMAC, de L'UNESCO. Les résultats de cette recherche démontrent que l'entrepreneuriat féminin a un impact négatif sur la croissance économique au Cameroun du fait que les moyens mis en place par le gouvernement et les efforts des femmes dans ce secteur ne sont pas suffisants. Et aussi la pandémie de la Covid-19, qui a freiné l'ensemble des activités économiques mondiale et en particulier le Cameroun. Il souligne ensuite qu'à côté de cette crise sanitaire, les femmes entrepreneures se heurtent à des difficultés telles que : pas de disposition de garanties pour l'accès au crédit, l'accès à la terre, le faible accès aux moyens de production, les pesanteurs socioculturelles, les problèmes familiaux, les stéréotypes de genre. Bien que cet article soit bénéfique pour notre étude, il se limite juste au niveau national et dans le contexte Camerounais et met l'accent que sur la croissance économique.

Mathata et Dzaka (2020), dans *Entrepreneuriat féminin et autonomisation des femmes : état de l'art*, soulignent la relation entre l'entrepreneuriat féminin et l'autonomisation économique des femmes commerçantes en Côte-d'Ivoire. L'état des lieux de la littérature sur la question est fait. L'objectif de l'étude consiste à comprendre le lien de causalité qui existe entre l'entrepreneuriat féminin et l'autonomisation des femmes ainsi que les tendances qui s'y dégagent. En effet, cet article présente une synthèse sur les différentes positions et les théories des auteurs sur l'entrepreneuriat féminin et l'autonomisation des femmes. Les auteurs comme Tchouassi et al, 2002 ; Akrikpan et al., 2006 ont conclu à travers leurs études qu'il existe une forte corrélation positive entre l'entrepreneuriat féminin et l'autonomisation des femmes. Pour d'autres au contraire, sans toutefois ignorer son impact positif, soutiennent que l'entrepreneuriat peut ne pas permettre d'atteindre l'autonomisation dans certains cas en raison des facteurs négatifs ou push. Malgré les lacunes concernant les questions méthodologiques et théoriques, les barrières sociales, culturelles et religieuses ainsi que le facteur push, il existe un lien significatif et positif entre l'entrepreneuriat féminin et l'autonomisation des femmes, qui joue un rôle économique et sociale fondamental dans le développement. Cet article est important pour notre recherche dans la mesure où il s'attarde sur la question de l'entrepreneuriat féminin. Il nous donne une vue d'ensemble sur la question.

Karimou et al (2020), dans *Impact des activités génératrices de revenus sur les capacités de résilience de femmes membres du groupement féminin de l'aménagement hydro agricole de*

la commune Urbaine de GAYA au Niger, mettent l'accent sur la contribution de la pratique des activités génératrices de revenus dans le but d'améliorer des conditions de vie des femmes, leurs ménages et leurs capacités de résilience face aux crises. En effet, le Niger a connu des sécheresses qui ont impacté sa situation financière dans les années 1973 ; 1984 ; 1998 ; 2005 et 2009. Ces crises ont touché plus les zones vulnérables dont les communautés villageoises ont dû se heurter à d'importantes crises alimentaires au cours de ces dix dernières années. 40 groupements dans cette commune ont fait l'objet d'étude. Elle est menée sur la base des enquêtes réalisées au moyen d'un questionnaire qui a été administrée d'une manière individuelle à quelques membres de groupements, aussi des entretiens en focus groupe avec les membres et abouti aux résultats selon lesquels les quatre activités génératrices de revenus (l'étuvage du riz ; l'extraction d'huile ; l'embouche bovine et ovine rapporte) soutenus par le PGRC-DU ont contribué à améliorer les conditions de vie de ces femmes.

Sedina et Orpha (2013), ont analysé les rôles que les femmes entrepreneures jouent dans la réduction de la pauvreté au Kenya. Sur base d'un échantillon de 15% sélectionné sur l'effectif de la population cible qui est de 664 femmes entrepreneures, la collecte des données a été faite en recourant aux techniques d'interview avec 26 femmes entrepreneures et un questionnaire d'enquête a été distribué. En utilisant une approche qualitative et quantitative pour le traitement des données avec le logiciel SPSS, cette recherche a abouti aux résultats selon lesquels les femmes entrepreneures jouent un rôle majeur dans la réduction de la pauvreté au Kenya. Cette recherche a indiqué qu'il existe une amélioration significative du statut économique-social des femmes qui œuvraient dans les PME vendant des souliers et des habits ainsi que des porcelaines et sculpture. Enfin, cette étude a aussi montré que les indicateurs de réduction de la pauvreté ont été rencontrés dans la conception de la société qui sont tels que l'habilité de satisfaire les besoins fondamentaux, l'habilité de prendre en charge les études des enfants, avoir le niveau de vie élevé et l'accès facile aux soins de santé.

Hagama (2015), a mené une étude sur les déterminants de la croissance des PME dans la ville de Bukavu. Cette étude avait comme objectif d'examiner les déterminants de la croissance des PME dans une voie intégrale, d'identifier les plus importants déterminants de la croissance de l'entreprise, de cerner certaines caractéristiques présumées révéler le potentiel de croissance des PME, d'apporter quelques éléments de réponse sur les variables qui influencent réellement la croissance des PME : environnement économique et facteurs internes aux PME et en fin de proposer quelques politiques à mettre en place. Il cherchait à évaluer dans cette étude les principaux facteurs qui influencent la croissance des PME de

Bukavu sur une durée de 3 ans, soit une période de moyen terme. En testant l'influence de 13 facteurs basés sur les caractéristiques de l'entrepreneur, de l'entreprise et de l'environnement en RDC particulièrement à Bukavu sur un échantillon de 105 entrepreneurs, faisant recours aux statistiques descriptives, l'analyse factorielle et la régression hiérarchique descendante comme modèle d'estimation en utilisant le logiciel SPSS 16.0, cette recherche a abouti aux résultats selon lesquels la croissance des PME à Bukavu est influencée par 6 variables dont l'âge du propriétaire, l'éducation, l'exercice d'autres activités, les ressources financières, la prise de risque-innovation et l'environnement. Parmi ces facteurs, l'âge de l'entrepreneur, l'exercice d'autres activités et l'environnement influencent négativement la croissance des PME tandis que l'éducation, les ressources financières et la prise de risque-innovation influencent positivement la croissance des PME. Dans la même lancée, Muhindo (2011), a effectué une recherche sur les déterminants de l'entrepreneuriat féminin dans la ville de Bukavu. Combinant les approches qualitatives (interview auprès de 30 femmes) et quantitatives (questionnaire), l'étude visait à identifier les facteurs principaux qui mènent les femmes de Bukavu à s'orienter dans l'entrepreneuriat. Les données collectées sur un échantillon de 213 femmes entrepreneures après traitement avec SPSS version 16.0 et analyse factorielle, analyse du contenu et la régression multiple avec le test ANOVA ont fourni des résultats tels que les différentes variables indépendantes qui sont l'âge de l'entrepreneure, état civil, nombre d'enfants, niveau d'étude, expérience, motivation, objectifs, profession des parents, objectifs, associé aux activités commerciales dans la jeunesse, influencent significativement l'entrepreneuriat féminin dans la ville de Bukavu et l'âge moyen des femmes entrepreneures est de 39,6 ans et 53,09% de ces femmes sont mariées, elles ont en moyenne 4 enfants et l'âge moyen des enfants est d'au moins 13 ans.

Morched et Jarboui (2017), l'impact du capital social sur l'entrepreneuriat féminin et la croissance économique, montrent que le capital social joue un rôle déterminant dans la création d'entreprises féminines. L'objectif de l'étude est de mettre en valeur le rôle que peut jouer le capital social dans le lien entre l'entrepreneuriat féminin et la croissance économique. En faisant une analyse empirique basée sur 25 pays pour un panel sous le logiciel Stata 11.0 comportant les pays développés et en développement dans une période allant de 2000 à 2014, les auteurs montrent que le capital social exerce un effet positif sur l'entrepreneuriat féminin à travers les réseaux, les normes et la confiance. Autrement dit, les relations sociales et de confiance peuvent offrir un accès à des ressources et des avantages variés. Quant à l'entrepreneuriat féminin, les résultats montrent qu'il a aussi à son tour un effet positif et

significatif sur la croissance économique. Cette étude nous a permis d'avoir une vue sur l'un des déterminants de l'entrepreneuriat féminin et son influence sur la croissance économique.

2.9.3. Freins à l'entrepreneuriat féminin

Saatena (2020), nous parle des contraintes à la croissance des entreprises. Il dit à cet effet que les entreprises sont confrontées à de nombreux obstacles qui empêchent le développement de celles-ci et parmi lesquels la corruption, l'absence d'infrastructures ou l'impossibilité d'accéder à des financements. S'étant inspiré des données d'enquêtes de la Banque mondiale de 2006 et 2009 sur 535 entreprises formelles pour identifier ces obstacles, il ressort que les infrastructures précisément le manque d'électricité et les réglementations administratives constituent les principales contraintes freinant la croissance de l'emploi des entreprises cette période-là ou encore freine la croissance des ventes annuelles. Il propose à cet effet que pour promouvoir la croissance des entreprises, il faudrait impliquer la politique pour les efforts de réforme.

Comme limites de son étude, je pense que l'auteur s'est seulement intéressé aux contraintes externes à l'entreprise, oubliant qu'il peut aussi en avoir les contraintes liées aux personnels de travail qui peuvent moins qualifier par rapport aux postes qu'ils occupent, les contraintes socioculturelles aussi peuvent influencer la croissance des entreprises.

Pour mener à bien son étude, Donsi (2020), a fait ressortir trois types d'obstacles à savoir : les obstacles de marchés qui renvoient à l'accès aux finances et cout du financement ; à la concurrence ; à l'exportation et à l'accès aux inputs. Ensuite, les obstacles institutionnels qui font recours à la corruption ; aux réglementations ; au système judiciaire ; à la taxation et à l'informalité. Et enfin les obstacles 60 infrastructurels. Afin de ressortir la relation entre l'environnement des affaires et le développement des entreprises, qui est mesuré par la croissance de l'emploi ou la croissance des ventes annuelles.

D'après une enquête menée par l'Institut National de la Statistique (2018) auprès des entreprises camerounaises déposant une déclaration statistique et fiscale, le premier obstacle à l'entrepreneuriat par les opérateurs économiques est la fiscalité, qui récolte 53,5% d'opinions, suivie par les formalités administrative et tracasseries avec les agents de la mairie ou de la communauté urbaine (34,2%). Il souligne également les problèmes de financement à environ 30,7% ; des débouchés 18,1% ; la corruption 18,1% ; l'insuffisance de l'énergie et de l'eau 17,4%. De plus, l'INS (2018), dit que « la représentation de la fiscalité comme obstacle à l'entrepreneuriat peut être mise en relation avec la politique volontariste axée notamment sur l'élargissement de l'assiette fiscale. A titre d'illustration, l'on citera, outre les mesures

administratives d'un meilleur recouvrement, le cas de la taxe foncière et la rationalisation des droits d'enregistrement ».

Moungou (2016), nous présente les obstacles au développement de l'entrepreneuriat en 2014, en s'appuyant sur la première enquête du Global Entrepreneurship Monitor (GEM) réalisée en 2014 qui révélait un paradoxe, d'un côté le taux d'activité entrepreneurial élevé et de l'autre côté le faible développement de ces activités entrepreneuriales en termes d'innovation, d'internationalisation et de création d'emploi (pour signifier les objectifs de création d'entreprise), due à la faible qualité perçue des conditions pour entreprendre et à première vue la politique gouvernementale, l'aide financière et l'accès à l'infrastructure physique. A cet effet, Moungou (2016), met en relation l'écosystème entrepreneurial et le développement de l'entrepreneuriat afin de montrer que le développement de l'entrepreneuriat ne peut être effectif que si les différents éléments de l'écosystème sont traités globalement et travaillent en collaboration. L'auteur pense à propos que l'efficacité des entrepreneurs est perceptible lorsqu'ils ont accès aux ressources humaines, financières et professionnelles et travaillent dans un environnement institutionnel dans lequel les normes et politiques encouragent et protègent les entrepreneurs. Pour elle, il convient donc d'associer culture de gouvernance, amélioration des conditions cadres et développement de l'esprit d'entreprise chez les créateurs d'entreprises. 61 Parmi les facteurs défavorables à l'entrepreneuriat en 2014 donc l'auteure évoque, les politiques gouvernementales représentent 80%, l'aide financière 67%, l'accès à l'infrastructure physique 30%, l'éducation et la formation 22,50%, la capacité entrepreneuriale 15%, les programmes gouvernementaux 15%, les normes culturelles et sociales 12,50%, les caractéristiques de la main d'œuvre 10%, l'infrastructure commerciale 5%, le climat économique 2,50%, l'ouverture des marchés 2,50%, le contexte politique, institutionnel et social 2,50%.

Selon Agir (2018), l'entrepreneuriat féminin est de nos jours une réalité mondiale. S'étant inspiré des travaux d'enquêtes de Pierre-Paul Proulx (2018), Il souligne le fait que plusieurs études plus ou moins récentes, ont mis à jour les sujets de préoccupations et/ou les obstacles que seules les femmes entrepreneures peuvent rencontrer. Il s'agit de quatre catégories distinctes à savoir : les contraintes personnelles, les difficultés de financement externe, le manque de soutien ou de reconnaissance et en fin la faible intégration des femmes dans les réseaux d'affaires. Dans ses propos lors du forum sur l'entrepreneuriat féminin au Cameroun, organisé par le Groupement patronal et le Bureau International du Travail dans le but de promouvoir l'autonomisation de la femme camerounaise et soutenir le développement de l'entrepreneuriat féminin au Cameroun.

2.10. Synthèses et critique des travaux antérieurs et positionnement scientifique

2.10.1. Synthèses et critique des recherches sur l'entrepreneuriat féminin

L'entrepreneuriat féminin a suscité un intérêt croissant dans la littérature économique et sociale, en raison de son potentiel à stimuler le développement économique et à réduire les inégalités de genre. Les recherches sur ce sujet peuvent être classées en plusieurs thèmes principaux. Les travaux de Keplai (2013) et Sohail (2014) soulignent l'importance de l'autonomisation des femmes pour favoriser leur participation à l'entrepreneuriat. Keplai note que, bien que la situation actuelle dans l'État Benue au Nigéria limite l'influence de l'entrepreneuriat féminin sur la croissance économique, Sohail affirme que les pays qui négligent l'empowerment des femmes souffrent d'une croissance économique plus faible.

D'autres études, comme celles de Okah-Efogo & Timba (2015) et Brush et Cooper (2012), mettent en avant que l'entrepreneuriat féminin contribue positivement au développement économique. Ces recherches soulignent l'importance des politiques publiques qui soutiennent les femmes entrepreneures, en offrant un accès facilité aux financements et en améliorant les infrastructures. Brush et Cooper (2012) offrent une perspective globale sur l'entrepreneuriat féminin, mettant en évidence son potentiel à influencer positivement le développement économique à l'échelle internationale. Djodjo (2022) se concentre sur le Cameroun, où il constate que malgré les efforts des femmes, l'entrepreneuriat féminin a un impact négatif sur la croissance économique, en raison de divers obstacles tels que le manque d'accès au crédit et aux ressources.

Cependant, de nombreuses études se concentrent principalement sur les succès potentiels de l'entrepreneuriat féminin sans explorer les défis systémiques qui limitent sa croissance. Par exemple, Mohammed (2011) met en lumière les difficultés rencontrées par les femmes entrepreneures au Maroc, notamment l'accès limité aux financements et aux informations de marché, mais ne traite pas en profondeur de l'influence des normes culturelles sur leur réussite. De plus, certaines recherches se basent sur des échantillons restreints ou des méthodes quantitatives, ce qui peut omettre des perspectives qualitatives essentielles. Les expériences vécues par les femmes entrepreneures, souvent influencées par des contextes socioéconomiques variés, méritent une attention accrue pour enrichir la compréhension des dynamiques de l'entrepreneuriat féminin. Enfin, la littérature pourrait bénéficier d'une approche comparative plus large, intégrant des données provenant de différents pays et régions pour mieux comprendre comment les facteurs culturels et institutionnels influencent l'entrepreneuriat féminin.

2.10.2. Synthèses et critique des recherches sur la participation au développement socioéconomique

La croissance économique est souvent analysée en lien avec l'entrepreneuriat féminin dans le contexte de la réduction de la pauvreté, de la création d'emplois, et de l'innovation. Plusieurs études se penchent sur les effets de l'entrepreneuriat féminin sur la croissance économique, mais les résultats varient considérablement. Des recherches comme celles de Djodjo (2022) et Mathata et Dzaka (2020) montrent que l'entrepreneuriat féminin peut jouer un rôle crucial dans la croissance économique, notamment en générant des revenus et en offrant des opportunités d'emploi. Djodjo met l'accent sur les défis spécifiques rencontrés par les femmes au Cameroun, tels que l'accès aux crédits et les stéréotypes de genre, qui freinent leur potentiel entrepreneurial. D'autres études, comme celles de Sedina et Orpha (2013) au Kenya, démontrent que les femmes entrepreneures peuvent contribuer significativement à la réduction de la pauvreté et à l'amélioration du statut socio-économique des ménages. Ces travaux soulignent la nécessité d'un soutien institutionnel pour maximiser les bénéfices économiques de l'entrepreneuriat féminin.

Malgré ces résultats prometteurs, plusieurs études ne parviennent pas à établir des liens clairs entre l'entrepreneuriat féminin et la croissance économique. Par exemple, les travaux de Dudjo (2022) concluent que l'entrepreneuriat féminin a un impact négatif sur la croissance économique au Cameroun, soulignant que les efforts gouvernementaux sont insuffisants. Cette contradiction dans les résultats souligne la complexité des relations entre ces deux variables. De plus, les études semblent souvent ignorer les facteurs externes, tels que les crises économiques ou les facteurs géopolitiques, qui peuvent influencer la performance des entreprises dirigées par des femmes. Une analyse plus systématique des influences contextuelles, y compris les effets de la pandémie de Covid-19, serait bénéfique pour comprendre la dynamique actuelle. Enfin, la littérature nécessite une approche plus nuancée qui prend en compte les différences régionales et culturelles, ainsi que les divers niveaux d'autonomisation des femmes. Cela permettrait d'obtenir une vision plus complète des contributions de l'entrepreneuriat féminin à la croissance économique.

2.10.3. Positionnement scientifique

Ce travail de synthèse et de critique des recherches existantes sur l'entrepreneuriat féminin et son influence sur le développement socioéconomique vise à établir un cadre de référence pour des études futures. L'entrepreneuriat féminin, en tant que variable indépendante, représente une opportunité significative pour les politiques de développement, mais les défis

systemiques et contextuels doivent être pris en compte. Il est essentiel de développer des recherches qui adoptent une approche multidimensionnelle, intégrant des perspectives qualitatives et quantitatives, ainsi que des analyses comparatives. L'accent doit être mis sur les expériences vécues des femmes entrepreneures, leurs défis et leurs succès, afin de mieux comprendre comment maximiser leur influence économique.

En se concentrant sur les liens entre l'entrepreneuriat féminin et la croissance économique, il est crucial de ne pas perdre de vue des facteurs externes qui peuvent influencer ces relations. Une attention particulière doit être accordée aux politiques publiques, à l'accès aux ressources et à l'environnement institutionnel, qui sont des déterminants clés de la réussite entrepreneuriale des femmes. Enfin, le positionnement scientifique proposé dans ce travail plaide pour une recherche interdisciplinaire qui relie les domaines de l'économie, des études de genre et des sciences sociales. Cela permettra de mieux appréhender les dynamiques complexes de l'entrepreneuriat féminin et de son rôle dans le développement socioéconomique. En intégrant ces perspectives, les futures recherches pourront contribuer à des politiques plus efficaces et inclusives, favorisant un environnement propice à l'entrepreneuriat féminin et à la croissance économique durable.

CHAPITRE 3 : THEORIE EXPLICATIVE

De son origine grecque « theorein » qui signifie : contempler, observer, examiner, une théorie est en ce sens un ensemble cohérent d'explications, des notions ou d'idées sur un sujet précis, pouvant inclure des lois et des hypothèses induites par l'accumulation des faits provenant de l'observation. Whitman (1894), pour sa part la perçoit comme *un modèle ou un cadre de travail pour la compréhension de la nature et de l'humain*. Il s'agit donc dans cette partie de la recherche de mettre en lumière les fondements théoriques de notre recherche. La recherche s'appuie de ce fait sur une (01) théories à savoir la théorie de l'empowerment de Julian (1981).

3.1. Théorie de l'empowerment Julian (1981).

Pour étudier l'entrepreneuriat féminin, les chercheurs ont mobilisé aussi bien des théories entrepreneuriales que des théories empruntées à différentes disciplines Cette partie aborde la théorie de l'empowerment de Julian (1981). Dans ce chapitre, il s'agira de la description de la réalité de la théorie de l'empowerment, les fondements historiques de l'empowerment, la démarche d'élaboration de la théorie, les postulats de la théorie, les dimensions de la théorie, le paradigme de la théorie et l'application de la théorie en lien avec le problème de recherche.

3.1.2 Concept d'empowerment

Le terme « **empowerment** » est très évocateur. Il traduit l'idée générale d'un gain de pouvoir, d'un contrôle accru des individus et des groupes sur leur destinée Toutefois le sens et la précision donnés au mot empowerment sont très variables, ce qui peut créer beaucoup de confusion. Définir le concept pose en raison de ses composantes à la fois psychologiques et politiques, des formes multiples qu'il peut prendre selon les personnes et les contextes, et parce qu'il comporte plusieurs niveaux d'analyse : individus, voisinages, communautés, organisations (Breton, 1994 ; Rappaport, 1985 ; Swift et Levin, 1987 ; 1990),

Non seulement le concept est-il difficile à définir, mais on critique fréquemment l'utilisation réductrice ou qui en est faite, ce qui entrave sa capacité à dépasser le niveau des changements individuels (Breton, 1994 ; Piger, 1993 ; Staples, 1990'. Swift et Levin, 1987) Les dimensions reliées aux rapports de domination et la sphère politique, qui sont aussi

cœur de l'empowerment, sont souvent esquivées au profit d'un langage dépouillé de toutes allusions aux inégalités structurelles et à leur légitimation.

L'apparition du concept d'empowerment en psychologie communautaire est en partie redevable à Rappaport (1987). Les critiques cinglantes qu'il adressait à l'endroit de la logique technico-scientifique dominant le champ de la prévention en santé mentale ont été maintes fois citées. Il signifiait alors ses réserves envers la prévention, ses programmes standardisés, et son langage qui révèle si clairement la différence de statut entre l'expert et la « personne à risque ».

Pour Julian (1981), l'idée de la prévention avait fait son temps, tandis que le concept d'empowerment était porteur d'un Imaginaire et d'une façon de penser les problèmes sociaux et leurs solutions capables d'insuffler un dynamisme nouveau en psychologie communautaire. D'une vision centralisatrice il fallait maintenant passer au local. A l'acceptation que les solutions pour un même problème peuvent varier selon les contextes et les expériences, et à la reconnaissance du fort potentiel d'empowerment résidant dans l'approche d'entraide. Depuis, le concept d'empowerment a acquis ses lettres de noblesse en psychologie communautaire. Cette discipline a su enrichir le versant psychologique de ce processus de gain de pouvoir, tout en comprenant l'importance de sa dimension sociopolitique. La personne engagée dans un processus d'empowerment se transforme à maints égards et c'est pourquoi plusieurs processus considèrent l'empowerment comme un processus de développement. L'accent est ici placé sur l'estime de soi, la motivation.

Le lieu de contrôle, et les habiletés, cognitives dont celles de faire des choix de planifier et de résoudre des problèmes. Zimmermann (1990) a cependant insisté sur l'importance de faire une différence entre conception individualiste de l'empowerment et l'empowerment psychologique. La première traite l'empowerment comme une variable de la personnalité et néglige le contexte, La seconde réfère au niveau individuel d'analyse mais adopte une analyse contextuelle et reconnaît les liens entre les niveaux individuels et collectifs. Le développement prend place dans un environnement qui doit lui être favorable et permettre aux compétences de se manifester (rappaport, 1981). Cette perspective écologique, soit la prise en compte simultanée de la personne et de son contexte, empêche de blâmer la victime d'un côté, ou de concevoir les changements environnementaux ou structureaux comme des panacées, de l'autre (Lee, 1994).

La notion de « *réallocation* » du pouvoir permettant d'accéder à plus d'opportunités et de ressources reçoit aussi beaucoup d'attention (Breton, 1994, Swift et Levin, 1987). Ce manque de pouvoir n'est pas d'abord considéré comme un problème individuel, causé par des déficiences personnelles. Il est le plus souvent d'origine structurelle, lié à l'appartenance à un groupe sans pouvoir subissant l'action de forces répressives (Lee, 1994) et incapable de participer activement à la construction des arrangements sociaux qui déterminent ses conditions de vie (Mullender et Ward, 1991 ; Staples, 1990 ; Swift et Levin, 1987). L'œuvre de Ryan (1971) est mise à l'honneur par les théoriciens de l'empowerment qui refusent de faire porter sur les personnes le blâme pour des problèmes qui résultent de processus sociaux et économiques hors de leur contrôle.

L'approche « *conscientisante* » développée par Freire (1971, 1974) est souvent évoquée dans les écrits sur l'empowerment (Breton, 1994 ; Lee, 1994', Staples, 1990 ; Swift et Levin, 1987), Si les définitions de l'empowerment mettent l'accent sur l'idée d'un accroissement du pouvoir et du contrôle sur nos vies. Le modèle d'intervention développé par Freire pour lutter contre l'oppression repose sur la Conscientisation. Le but des pratiques de conscientisation est de favoriser une distance critique à l'égard des conditions d'existence, des situations d'exploitation ou de domination, afin de s'engager ensuite dans une action collective de transformation des rapports sociaux (Ampleman et Doré, 1983). Considérant que les obstacles à l'empowerment sont souvent de nature structurelle, le recours à la conscientisation peut s'avérer indispensable dans la poursuite de changements de politique.

Enfin une approche d'empowerment se veut porteuse d'une transformation profonde des rapports entre intervenants et usagers (Rappaport, 1981). Elle favorise le dépassement du modèle technocratique dominant dans les services sociaux qui induit chez les usagers des rapports de consommation passifs (Bélanger et Lévesque, 1991 ; Crozier, 1987 ; Rappaport, 1981), au profit de rapports permettant à la personne d'agir en citoyenne active et de se sentir responsable d'elle-même et de la qualité de son environnement (Breton, 1994 ; Staples, 1990, P.31).

3.1.3. FONCTION DE LA THÉORIE DE L'EMPOWERMENT

La théorie de l'empowerment, telle que conceptualisée par Julian (1991), constitue un cadre de référence incontournable dans l'analyse des dynamiques d'autonomisation et de transformation sociale, en particulier dans le champ de l'entrepreneuriat féminin et de la

participation au développement socio-économique. Cette approche théorique, soutenue également par les travaux de Rappaport (1987), Le Bossé (2003, 2009) et Ninacs (1995), propose de dépasser une simple lecture des inégalités ou des vulnérabilités, pour saisir la capacité des individus et des groupes à acquérir du pouvoir sur leur vie, à influencer leur environnement et à participer activement à la société.

Dans une recherche portant sur l'entrepreneuriat féminin, par exemple, la théorie de l'empowerment joue plusieurs rôles fondamentaux. Tout d'abord, elle fournit un cadre analytique permettant de comprendre comment les femmes entrepreneures acquièrent progressivement les ressources, les compétences et la confiance nécessaires pour agir sur leur trajectoire économique et sociale. Julian (1991) insiste sur la dimension processuelle de l'empowerment, qu'il définit comme un « *processus par lequel les personnes, les organisations et les communautés gagnent un contrôle accru sur les événements et les résultats qui affectent leur vie* ». Cette perspective invite le chercheur à s'intéresser non seulement aux résultats obtenus par les femmes (création d'entreprise, revenu, emploi), mais aussi aux parcours, aux stratégies d'adaptation, au développement du sentiment d'efficacité personnelle et à la transformation des rapports sociaux.

L'empowerment, selon Rappaport (1987), consiste à « créer des conditions pour que les personnes accèdent à une maîtrise accrue de leur vie et de leur environnement ». Ce point de vue trouve une résonance particulière dans le contexte de l'entrepreneuriat féminin, où les obstacles structurels (accès limité au crédit, aux réseaux professionnels, à la formation, pressions sociales) sont nombreux. La théorie de l'empowerment oriente alors la recherche vers l'identification non-seulement des freins, mais aussi des ressources mobilisées par les femmes: soutien familial, entraide communautaire, solidarité associative, dispositifs de microfinance, etc. Comme le souligne Le Bossé (2009), « le développement du pouvoir d'agir implique la rencontre entre des ressources individuelles et des opportunités offertes par l'environnement social ».

Sur le plan méthodologique, l'empowerment invite à privilégier une démarche participative et qualitative, donnant la parole aux principales concernées. Ninacs (1995) insiste sur cette dimension: « l'empowerment est autant une posture que des pratiques, il s'agit de reconnaître la compétence des personnes à définir leurs besoins, à formuler leurs attentes et à participer à l'élaboration des solutions ». Ainsi, dans une recherche sur l'entrepreneuriat féminin, il s'agira de recueillir les témoignages des femmes, de comprendre leurs représentations de la réussite, leurs aspirations, mais aussi la façon dont elles perçoivent

les dispositifs d'appui existants. Cette démarche contribue à éviter toute vision descendante ou paternaliste: les femmes deviennent co-constructrices de la recherche, et leur expérience vécue est au cœur de l'analyse (Le Bossé, 2003).

La fonction explicative de la théorie de l'empowerment est également majeure. Elle permet d'éclairer la manière dont l'entrepreneuriat féminin contribue à la transformation des rapports sociaux, à la redistribution des rôles dans la famille ou la communauté, et à l'amélioration du bien-être collectif. Le Bossé (2009) insiste sur l'articulation entre empowerment individuel et collectif: « L'empowerment individuel est indissociable de la dynamique collective, car l'action solidaire permet de renforcer les capacités d'action, de faire évoluer les normes sociales et de créer un environnement habilitant. » Ainsi, l'analyse ne se limite pas à la trajectoire de quelques entrepreneures modèles, mais s'attache à la dimension transformative de l'ensemble du tissu social. La mobilisation de la théorie de l'empowerment permet de mettre en lumière des initiatives comme les coopératives féminines, l'accès à la microfinance, ou la participation des femmes à des réseaux de soutien. Elle aide à comprendre comment ces leviers favorisent non-seulement la création d'entreprises, mais aussi l'amélioration de l'estime de soi, l'élargissement des perspectives professionnelles, et la capacité à influencer les politiques locales. Comme le note Julian (1991), « l'empowerment n'est pas seulement un résultat, mais un processus continu d'apprentissage, d'expérimentation et de transformation ».

La théorie de l'empowerment possède une fonction prescriptive: elle inspire des recommandations pour l'action publique et associative. Rappaport (1987) et Le Bossé (2009) recommandent ainsi la mise en place de politiques inclusives, d'espaces de participation pour les femmes, d'actions de formation et de sensibilisation, de dispositifs d'accompagnement sur mesure. L'objectif est de créer un environnement favorable, où les femmes peuvent non seulement entreprendre, mais aussi participer pleinement à la vie économique et sociale. À travers les apports de Julian (1991), Rappaport (1987), Le Bossé (2003, 2009) et Ninacs (1995), la théorie de l'empowerment s'impose comme un outil d'analyse et d'intervention majeure pour toutes les recherches portant sur l'entrepreneuriat féminin et la participation au développement socio-économique. Elle permet de saisir la complexité des dynamiques d'autonomisation, de mettre en valeur les stratégies individuelles et collectives, et d'orienter l'action en faveur de l'égalité, de la justice sociale et du développement durable.

3.1.4 Description de la réalité de la théorie de l'empowerment

L'intérêt principal du concept empowerment est qu'il permet de cerner de près la réalité importante de personnes ayant des conditions incapacitantes (marginalité, pauvreté, chômage etc.) prennent leurs affaires en mains et font avancer leur cause. Ces personnes tirent de cette activité un sentiment positif de contrôle sur leur propre vie qui les éloigne progressivement du vécu d'impuissance et de détresse psychologique que ces conditions de vie entraînent normalement. Cette notion telle qu'utilisée actuellement en science sociale est fondamentalement construite autour de cette réalité.

Replacée dans le contexte de la mise en question des pratiques traditionnelles d'intervention sociale et des modèles théoriques qui les fondent, l'idée d'une réappropriation active du pouvoir thérapeutique, la personne elle-même apparaît stimulante. Cette réalité a été perçue par plusieurs auteurs comme une véritable alternative à la prise en charge clinique des difficultés psychologiques rencontrées par les individus. La notion d'empowerment comporte une dimension d'affranchissement individuel et collectif qui ne se limite pas au champ de la santé mentale mais peut s'appliquer à la grande majorité des secteurs d'intérêt associés aux sciences humaines. Est donc le potentiel théorique de l'empowerment associé à la forte compatibilité de cette notion avec le cadre idéologique de la psychologie communautaire, qui a conduit à sa proposition, dans le rapport de (1981, 1984, 1987).

3.3.2. Fondements historiques de la théorie de l'empowerment

La théorie de l'empowerment est considérée en travail social comme la légitimité en tant que paradigme en 1981, Rappaport souligne que « l'empowerment est le mécanisme par lequel les personnes, les organisations et les communautés acquièrent la maîtrise de leur vie ». Ainsi, cette idée a constitué le fondement de l'approche de l'empowerment utilisée dans le travail social. Grâce à Julian (1981), ce concept a pris une dimension du travail de théoricien de la société plutôt que celui de praticien. Toutefois, les origines de la théorie de l'empowerment s'étendent plus loin dans l'histoire et est liée à la théorie sociologique marxiste (Rappaport, 1981). Aujourd'hui, la théorie de l'empowerment est toujours étudiée et elle s'est révélée en un outil efficace pour aider les individus et les groupes.

En effet, la démarche épistémologique nous semble alors intéressante pour analyser l'activité professionnelle des travailleurs sociaux comme « le fait d'un sujet social, historique, culturellement situé » (Jorro, 2009) mobilisant des manières d'agir et de penser son action lui préexistant, dont il n'a pas toujours conscience et qu'il nous semble nécessaire de replacer dans l'histoire des idées. Ainsi, une approche historique des idées peut nous aider à

comprendre les différents modèles de penser qui traversent parfois des termes cités sur un mode singulier, et participer à identifier les différents enjeux qu'ils sous-tendent pour penser l'intervention sociale. Pour un praticien, mettre en travail, les théories, notions concepts qu'il mobilise pour justifier de sa pratique, participe donc à rendre explicite ces influences, à repérer les enjeux qu'elles impliquent, à mettre en discussion les finalités de l'action. En effet, « il est souvent dangereux de négliger cet aspect et de généraliser sans précaution les apports d'un modèle hors de son champ de validité » Certains modèles sont donc construits dans des configurations et contexte sociaux spécifiques et vont pourtant être généralisés et exportés sans un questionnement anthropologique, historique et épistémologique sur les dimensions contextuelles et culturelles de leur émergence et de leur diffusion. Nous voyons que la notion de l'empowerment traverse le social, parti de l'intervention sociale Nord-Américain, s'appuyant sur les travaux d'auteurs Sud-Américain. Nous la retrouvons maintenant dans de nombreux secteurs, celui de l'accompagnement, mais aussi du management, voir des milieux financiers.

3-1-3- Postulat de la théorie de l'empowerment

La théorie de l'empowerment est fondée sur le principe par lequel « les personnes, tant individuellement que collectivement, ont les capacités pour effectuer les transformations nécessaires pour assurer leur accès à ces ressources, voire même les contrôler » (Ninacs,1995).

3-1-4. Composantes de la théorie de l'empowerment

Le Bossé (2009), a poursuivi les travaux de Julian (1981), en élaborant les composantes de cette théorie dont nous notons : la prise en compte des conditions structurelles et individuelles du changement social, l'acteur en contexte comme unité d'analyse, les contextes d'application, la définition du changement visé et des modalités et le développement d'une démarche d'action conscientisante (Le Bossé, 2009).

3.1.4.1. Prise en compte des conditions structurelles et individuelles du changement social

Pour rendre effectif le pouvoir d'agir, il serait judicieux de prendre en compte un environnement propice à ce que les personnes concernées soient capables d'exercer ce pouvoir. De ce fait, les ressources doivent être disponible, le cadre législatif et le contexte politique doivent être propice, mais aussi, les personnes concernées doivent être motivées,

compétentes, elles doivent percevoir leurs possibilités d'action et capables de se projeter. Néanmoins, ces différents éléments constituent une démarche efficace de l'empowerment.

En effet, nous pouvons dire que toutes démarches de l'empowerment communautaire et collectives se base prioritairement sur la possibilité d'influencer la disponibilité et l'accessibilité des ressources du milieu sur la capacité de ces dernières à faire face aux problèmes dont elles rencontrent et à prendre leur destin en main, ce qui est individuelle et structurelle et la collectivité ou individu (Le Bossé, 2009).

Ainsi, pour notre recherche, il s'agit d'amener le gouvernement avec ses partenaires, les ONG, les syndicats, les associations, les spécialistes en intervention, les familles, des femmes et les femmes entrepreneures elles-mêmes à prendre leur destin en main dans le but de contribuer au développement local. Pour ce faire, les moyens nécessaires doivent être mis en place pour faciliter leur participation au développement socioéconomique.

Pour Newbrough (1992), cité par Le Bossé (2009), pour que les conditions structurelles et individuelles soient prises en compte, l'on doit prendre en compte les besoins de la personne ainsi que dans son environnement. Dans ce sens, les interventions sont diversifiées et varient d'un contexte à un autre.

Dans le cadre de notre recherche, les intervenants sont des personnes impliquées dans le développement socioéconomique des femmes. Ces personnes sont entre autres : le gouvernement, les partenaires, les ONG, les syndicats, les associations, les spécialistes en intervention, les familles, des femmes et les femmes entrepreneures elles-mêmes, etc. L'intervention communautaire auprès de ces dernières doit tenir compte de l'ensemble des besoins individuels et situationnels qui font obstacle à la démarche d'affranchissement de ces intervenants. En outre, ces intervenants doivent unir leurs forces et atouts dont ils disposent afin d'entreprendre le changement qu'ils désirent. Toutefois, il est important de prendre en compte une donnée immuable et statique à laquelle il faut s'adapter et comme une réalité dynamique qui constitue un contexte particulier au sein duquel il existe des opportunités et des obstacles à ce changement.

3.1.4.2. Contextes d'application

L'empowerment dépend en grande partie du contexte. Les effets de l'empowerment dépendent de la nature du changement visé. Pour Le Bossé (2009), une intervention qui vise l'empowerment des personnes et des collectivités est fondée sur une prise en compte systémique de son contexte d'application tant de mettre en œuvre les conditions susceptibles

de favoriser l'atteinte d'objectifs jugés importants par la personne ou la collectivité en situation de difficulté. Ainsi, ces objectifs définis et les méthodes utilisées pour développer l'empowerment chez les femmes entrepreneures doivent être adaptés au contexte.

3.1.4.3. Quelques définitions du changement visé et modalités

Les femmes qui manquent des réseaux professionnels doivent être impliqués dans la définition du changement visé. Ces dernières peuvent participer à la mise en place des programmes ou d'une initiative sociale qui les concerne, participer aussi à la définition du problème ou de la cible du changement et à la recherche des solutions. Les femmes de la ville de N'Djamena doivent être au centre de toutes les décisions pour contribuer au développement local.

3.1.4.4. Perspectives théoriques de l'empowerment

Rappelons qu'à partir d'une recension d'écrits sur l'empowerment en travail social, nous avons constaté qu'il n'existait pas une seule théorie qui lui était spécifiquement associée, mais plutôt des perspectives théoriques. C'est-à-dire des « angles » ou des « horizons » théoriques à partir desquels il est proposé une conception de l'empowerment pouvant être nourrie par plus d'une théorie puisée dans les sciences humaines et sociales. Nous avons repéré six de ces perspectives que nous vous présentons à l'aide d'une grille d'analyse descriptive composée de quatre dimensions constitutives : l'appropriation du pouvoir, les conditions requises de l'appropriation, le rôle de l'intervenant face aux destinataires de l'intervention et la finalité sociale. Plus spécifiquement, nous nous sommes concentrés sur la façon de théoriser l'appropriation du pouvoir, élément-clé de l'empowerment. Nous présentons une synthèse descriptive de ces perspectives selon leur ordre d'apparition historique tout en commentant de façon analytique la contribution spécifique de chacune de ces perspectives dans cette production de connaissances théoriques.

✓ Perspectives de conscientisations (1970)

La perspective de conscientisation inspirée de la démarche « d'alphabétisation conscientisation » associée à la figure de l'intellectuel brésilien. Paulo (1974), aurait émergé dans la décennie 1960 (Doré, 1985). Elle se fonde sur une conception historique matérialiste dénonçant a priori les causes structurelles des différentes formes d'oppression vécues par les groupes sociaux désavantagés. Utilisée surtout en organisation communautaire (Deslauriers et Bourget, 1997 ; Mondros et Wilson, 1994) et auprès des tenants de l'approche structurelle (Moreau, 1987 ; Lévesque et Panet-Raymond, 1994), cette approche place au centre du

processus de libération et d'appropriation du pouvoir souhaité le concept de praxis compris en tant que rapport dialectique entre action et réflexion. Ainsi, la perspective de conscientisation attire notre attention sur les effets d'intériorisation non consciente des structures politiques de domination sociale, culturelle et économique faisant « accepter » ou subir aux personnes concernées des injustices découlant de rapports asymétriques de pouvoir. D'où la nécessité d'agir sur la connaissance des enjeux individuels et collectifs de domination structurelle afin que les personnes touchées par ces situations soient certes informées, mais surtout en mesure de comprendre de quelle façon ces rapports sociaux affectent leur vie quotidienne et celle des gens vivant dans des conditions semblables (Dallaire, 2012). Dans cette perspective d'empowerment, un travail d'éducation populaire faisant prendre conscience des enjeux constitue une condition préalable pour agir de façon collective et conflictuelle sur les situations d'injustice et d'oppression afin d'en corriger les effets, non seulement sur les personnes touchées mais aussi sur celles qui les produisent.

✓ **Perspectives féministes (1970)**

Les perspectives féministes de l'empowerment émergent dans la décennie 1970 en réponse aux angles morts des analyses structurelles critiquant l'exploitation fondée sur la classe et le statut. Le féminisme radical formulera notamment une critique intégrant les progrès conceptuels de la conscientisation à une analyse de l'oppression non pas économiquement mais culturellement reproduite à travers un réseau de rapports sociaux fondés sur le sexe : le système patriarcal. Dans les années 1980, en réaction au féminisme occidental ignorant en son sein les divisions raciales, le Black féminisme posera les fondements de l'intersectionnalité (Collins, 1990 ; Flynn et al., 2014), une théorie démultipliant les niveaux d'analyse proportionnellement aux axes de subordination et à leurs interactions. L'appropriation du pouvoir féministe s'apparente à un processus de transformation de l'image de soi, d'une resubjectivations mettant en valeur l'expérience des femmes (Damant et al., 2001 ; Flynn et al., 2014 ; Shields, 1995) en tant que signifiant genré. Cognitivement et affectivement, les femmes construisent une définition propre de leur situation qui n'emprunte pas au cadre épistémologique dominant, ce qui les rend habilitées à agir sur celle-ci. En effet, les perspectives féministes véhiculent un idéal émancipatoire d'individu autonome capable d'extravertir sa subjectivité, son point de vue, capable enfin de choix autonomes. Constituant une manifestation régionale de la perspective de conscientisation, un niveau de conscience spécifique, celui des inégalités de genre (Kabeer, 2005), a été développé en considérant l'expérience subjective dans toute pratique

d'émancipation. Ce travail de conscientisation féministe a d'ailleurs diversifié les pratiques de mobilisation et d'expression politique entourant les situations d'inégalités vécues par les femmes par des formes parfois moins conflictuelles et plus ludiques.

✓ **Perspective de l'habilitation (1980)**

Originaire des sciences de la gestion des années 1980 (Thomas et Velthouse, 1990 ; Argyris, 1998), la perspective de l'habilitation a trouvé écho en promotion de la santé (Lord et McKillopFarlow, 1990), en travail social et en sciences de l'éducation, notamment. Elle s'adresse à un public aux prises avec des situations de pauvreté et d'handicap (Wilson, 1996), d'isolement social, de dépendance prolongée aux services sociaux et de santé (Godbout et Tribble, 2008) ; des individus dont les interactions sociales avec les professionnels et la famille participent à la métonymisation de leur identité où ils se voient réduits à des caractéristiques stigmatisantes résultant en un blocage de leur capacité de changement. Des situations constituant autant de terrains fertiles au déclenchement du processus d'appropriation du pouvoir par l'intermédiaire de facteurs motivationnels « tels qu'une crise, une frustration, ou une offense » (Lord et McKillop-Farlow, 1990, p. 5), s'apparentant sur ce point à la perspective de conscientisation. Selon cette lecture spécifique de l'empowerment, c'est autour du sentiment d'inaptitude à réaliser sa vie par soi-même qu'une pratique d'empowerment axée sur l'habilitation sera pensée. Il s'agira de mettre des conditions en place pour aider la personne à réhabiliter son image d'elle-même. Le processus d'appropriation en tant que tel prend pour objet un type de pouvoir proprement cognitif, le sentiment d'aptitude personnelle. La participation communautaire sert ainsi de plate-forme à l'apprentissage d'habiletés et à la confirmation sociale des aptitudes individuelles.

✓ **Perspective environnementaliste (1980)**

La perspective environnementaliste a été développée en premier lieu au sein de la psychologie communautaire étatsunienne des années 1980 à partir des travaux de Julian (1981, 1987) et de ses collègues (Keiffer, 1984 ; Zimmerman, 1995) dont le projet était d'asseoir la légitimité épistémologique de la discipline sur la catégorie d'empowerment en opposition critique à l'épidémiologisme ambiant qui insistait essentiellement sur la notion de prévention. Dans la décennie 1990, en contexte québécois, William, Ninacs (1995) et Yann Le Bossé (1996, 1998a, 1998b, 2003, 2012 ; Le Bossé, Lavallée, 1993) donnèrent suite à cette perspective à travers la promotion d'une version francisée de l'empowerment, le « développement du pouvoir d'agir des personnes et des collectivités » (DPA). La perspective environnementaliste est soutenue par un cadre d'analyse écologique (Rappaport, 1987 ;

Trickett, 1994) travaillant à partir de l'unité d'analyse de la « personne-dans-la-communauté » (Le Bossé, 1996) ou de « l'acteur-en-contexte » (Le Bossé et al., 2002) et impliquant la prise en considération de « l'ensemble des conditions physiques, psychologiques, contextuelles et structurelles du passage à l'action » (Le Bossé, 2008, p. 141). La source d'une démarche environnementale d'appropriation du pouvoir est à trouver dans une situation d'impuissance réelle ou perçue (Ninacs, 2008, p. 15) ; c'est alors que s'approprier le pouvoir combine volonté individuelle et facteurs structurels en vue du passage à l'action.

✓ **Perspective des capacités (1990)**

S'appuyant sur les travaux d'Amartya (2000), en éthique économique et sociale au cours de la fin des années 1970 et durant la décennie 1980, la perspective des capacités est entrée dans le discours de l'ONU et surtout de la Banque mondiale (Bénicourt, 2006) au cours des années 1990, époque de la remise en cause des politiques d'ajustement structurel appliquées aux initiatives de développement destinées aux « pays pauvres » (Bacqué et Biewener, 2013), p.8183). La conception capabiliste du pouvoir met en avant la liberté de choix de l'individu comme point d'appui de l'empowerment en vertu de sa critique des théories de la justice distributive centrées sur l'accessibilité des ressources (Sen, 2000 P ; 58).

Les conditions de l'appropriation du pouvoir impliquent une fonction régulatrice de mise à disposition d'options suffisantes afin que la personne puisse effectivement traduire ses choix en fonction de ses aspirations. Ou comme le dit Deutsch : « Les capacités, inhérentes aux droits fondamentaux, sont les conditions d'accession à leur réalisation » (Deutsch, 2015). La dynamique de cette fonction régulatrice met alors en jeu « l'agentivité » en relation avec la « structure d'opportunités ». Pour l'intervention elle-même, une telle dynamique signifie ainsi d'adopter un rôle d'ouverture aux aspirations et aux valeurs des populations désavantagées, en conséquence de quoi les politiques sociales et pratiques d'intervention s'en trouvent modifiées (Basua et al. 2011). Finalement, en encourageant les populations économiquement désavantagées à interpeller les structures institutionnelles d'opportunités, la perspective des capacités vise à réaliser l'idéal du bien-être par la promotion de la lutte contre les inégalités sociales et contre la pauvreté (Randriamanampisoa, 2011).

✓ **Perspective de responsabilisation (1990)**

Enfin, la perspective de responsabilisation est directement liée à l'influence de l'extension du mode de régulation néo-libéral au monde de l'intervention sociale vers la fin des années 1990. Sa finalité sociale est souvent critiquée dans les travaux des perspectives précédentes. On la retrouve notamment utilisée afin de responsabiliser certaines populations

spécialement ciblées : chômage (Reysz, 2006), toxicomanie (Quirion et Bellerose, 2007), criminalité (Denamiel, 2006 ; Hache, 2007), itinérance (Dobson et McNeill, 2011), violence conjugale (Lorenz et Bigler, 2013), comportements antisociaux (Flint, 2006), etc. L'individu se trouve enjoint à s'engager dans une démarche d'appropriation du pouvoir au sein d'un régime néo-libéral : prendre ses responsabilités veut dire se réguler soi-même en tant que problème social en répondant de la normativité néo-libérale appelant à l'adoption de comportements adaptés à un tel milieu.

✓ **L'économie du travail théorique**

Les différences existant entre ces six perspectives d'empowerment se situent essentiellement au niveau de l'identification des obstacles aux possibilités de réalisation de soi soutenues individuellement ou collectivement par un processus d'intervention (intériorisation des situations de domination ; rapports de domination genrés ; sentiment d'inaptitude stigmatisée ; absence de liberté de choix de ressources ; sentiment d'impuissance à définir soi-même ses problèmes et ses pistes de solution ; dépendance socio-institutionnelle). Ainsi, l'apport théorique de chacune de ces perspectives repose sur des éléments jugés déterminants pour déclencher un processus d'appropriation du pouvoir sur sa vie en fonction de l'obstacle identifié. Résumons-les : prendre conscience de l'existence de rapports de pouvoir injustes ; reconnaître la dimension genrée de sa subjectivité ; développer le sentiment d'aptitude à agir pour changer sa situation ; disposer d'une liberté réelle de choisir parmi les ressources disponibles compatibles avec son mode de vie ; développer sa volonté de contrôle des ressources permettant de changer sa situation ; et autoréguler ses comportements pour s'adapter aux exigences d'autonomie de la société néo-libérale.

C'est d'ailleurs à partir de ces points de repères théoriques que les auteurs proposent des méthodes d'intervention dans l'optique pragmatique des actions à poser concrètement. Comme nous venons de le voir, les perspectives théoriques de l'empowerment étudiées ont toutes comme objectif de mettre l'individu en position de revoir, sur le plan cognitif et parfois affectif, certaines de ses représentations de façon à ce qu'il puisse s'autoriser à agir par et pour lui-même, avec le soutien et/ou la solidarité des autres. C'est pourquoi on évoque la participation, l'émancipation, la restauration d'un mouvement d'autonomisation, l'affranchissement ou la justice sociale comme finalités sociales de l'action. Mais le poids de la croyance dans le fait que les personnes ont le potentiel d'agir sur leur situation d'oppression ou d'incapacitation pour s'en émanciper semble prendre le pas sur celui du travail théorique

de problématisation de ce qui est en jeu en ce qui concerne la signification de cette autonomie sociale tant désirée pour l'autre, ainsi que le processus d'appropriation lui-même.

Si la synthèse des apports théoriques de ces six perspectives d'empowerment nous permet de souligner des points de différence concernant leur rationalisation de l'empowerment, elle donne aussi à voir un fil conducteur commun. L'ensemble de ces perspectives exprime bien l'idée selon laquelle une personne vivant une situation limitant ses possibilités d'accomplissement, d'épanouissement ou d'affranchissement et d'émancipation peut parvenir, avec d'autres, à lutter contre les obstacles à l'origine de cette limitation de façon à obtenir un changement concret. C'est alors un processus d'accompagnement spécifique qui rendrait possible une certaine appropriation de son pouvoir. On pourrait considérer ce fil conducteur comme un invariant à partir duquel les différences idéologiques nourrissent la spécificité de chacune des perspectives. Non seulement sert-il de prémisse théorique de l'empowerment en constituant une hypothèse de départ, mais aussi de déclaration de principe sous la forme d'une croyance humaniste dans la capacité de l'individu à être acteur de son propre changement (par lui-même, mais en étant soutenu par des ressources extérieures). C'est d'ailleurs un premier nœud théorique et idéologique de l'empowerment où l'effort conceptuel est orienté par une prescription morale, un principe de base à valoriser mais non justifié théoriquement.

3.1.4.5. Trois idéal-types d'empowerment

Pour Bacqué et Biewener (2013), le recours à l'empowerment peut être appréhendé selon trois visées idéologiques que les auteures ont schématisées en trois idéal-types (les modèles radicaux, social-libéral et néo-libéraux) :

- Le « modèle radical » renvoie aux mouvements féministes, populaires et communautaires des années 1960-1970, dont l'inspiration provenait en grande partie de la pédagogie libératrice de Paulo Freire (1974) et de sa lutte contre l'oppression en Amérique latine. Selon ce modèle, les femmes et les hommes ne sont pas identiques. Les différences sont innées, biologiques, émotionnelles et psychologiques. Les différences conduisent à une oppression des femmes par les hommes. Le modèle radical étudie l'influence de la domination masculine sur les femmes dépourvues de pouvoir.

- Le « modèle social-libéral » (ou social-démocrate au Québec) situe la visée d'empowerment dans les efforts de régulation publique étatique promouvant les droits civiques et la lutte aux inégalités socioéconomiques. L'objectif de ce modèle est l'égalité de

tous les êtres. Les femmes et les hommes ont un potentiel identique. Les femmes sont dépourvues d'opportunités, les empêchant de développer leurs pleines capacités

- Le dernier modèle serait investi par les finalités du néo-libéralisme où seraient promues les valeurs entrepreneuriales du marché au sein des politiques sociales et des institutions.

La troisième analytique identifiée, réalisée par Damant et al. (2001), est présentée sous la forme de « trois paradigmes de l'empowerment » dans un tableau caractérisant chacune de ces orientations qui sont :

- Le « paradigme technocratique » situerait l'intervention au niveau individuel et des incapacités personnelles. Il s'agirait ici de modifier les perceptions et comportements des individus afin qu'ils puissent résoudre eux-mêmes leurs problèmes, et les responsabiliser en vue d'une meilleure adaptation sociale. On identifie le courant théorique de l'individualisme méthodologique comme étant celui inspirant cette orientation. Ce paradigme est presque synonyme de ce que Bacqué et Biewener (2013) désignaient par le modèle d'empowerment associé au « néo-libéralisme » et aux pratiques « gestionnaires » de Cantelli (2013).

- Le « paradigme écologique » est qualifié d'empowerment communautaire où les problèmes ne sont pas à chercher dans l'individu, mais dans les conditions incapacitantes du contexte dans lequel les personnes vivent. Par conséquent, il s'agit d'augmenter l'accès aux ressources en amenant les individus et les groupes à négocier avec les responsables politiques pour formuler leurs demandes, contribuant alors à diminuer l'impact négatif des inégalités sociales. Il ne s'agirait pas ici de transformer les éléments structurels qui sont à la source des problèmes. Les auteurs (Daman et al.2001, p. 139) évoquent les « idéologies environnementales » comme source d'inspiration de cette orientation.

- Le « paradigme structurel », quant à lui, est désigné comme l'empowerment collectif ou politique s'apparentant au modèle « radical » de Bacqué et Biewener (2013) : « Ce paradigme est surtout inspiré des idéologies sociopolitiques et féministes (Rodwell, 1996) qui défendent des valeurs démocratiques fondées sur des rapports égalitaires » (Daman et al., 2001, p. 140). On développe ici une lecture des rapports de pouvoir en termes d'asymétries telles que la domination, l'oppression ou la subordination. Pour sortir de ces rapports sociaux inégaux, cette orientation invite les groupes dominés à entrer en conflit avec les acteurs dominants pour s'affranchir des injustices sociales. Remarquons que seul le « paradigme écologique » fait directement référence à une source d'orientation théorique mais peu

développée et rapidement rabattue sur l'idéologique. Et les deux autres catégories (technocratique et structurelle) nous informent davantage sur la dimension idéologique des paradigmes évoqués en référant plus à des principes ou des idéaux qu'à des conceptions renvoyant à des perspectives théoriques en tant que telles. Rappelons qu'un paradigme en sciences (modèle de pensée scientifique) n'est pas qu'idéologique, il est aussi théorique et porteur d'une certaine lecture cognitive du réel étudié.

Bien que ces typologies nous permettent d'y voir un peu plus clair quant aux valeurs et orientations idéologiques poursuivies par l'empowerment, elles ne nous aident pas vraiment à en saisir la diversité des logiques théoriques ou des constructions conceptuelles, hormis quelques pistes à suivre. En effet, que nous offrent-elles comme compréhension théorique du phénomène d'appropriation du pouvoir ou d'autonomisation en jeu ? Rappelons que si la dimension idéologique des pratiques d'empowerment oriente celles-ci par un récit idéalisé du changement social poursuivi, la dimension théorique en constitue la condition de possibilité en proposant une vision stratégique sur la façon d'en comprendre l'actualisation. La seule mise en évidence des idéaux, orientations idéologiques, ou principes éthiques sous-jacents à ces constructions typologiques, rend équivoque la place du travail théorique dans ces analyses épistémologiques de l'empowerment. C'est comme si le travail de mise en lumière des tendances idéologiques de l'empowerment se substituait à la fonction du travail théorique pour concevoir les logiques conceptuelles permettant de traiter de problèmes spécifiques à ce type de pratiques. En même temps, cela témoigne aussi d'un certain rapport à la vérité que l'empowerment semble induire fortement chez ses adeptes.

Bref, nous constatons qu'actuellement, le « nœud » au cœur de l'empowerment entre les registres théorique et idéologique, est « mal fait », ou non exposé clairement, étant donné la faible mise en lumière du travail théorique dans l'exercice d'analyse épistémologique. C'est justement face à cette insuffisance que nous avons réalisé cette analyse des fondements théoriques de l'empowerment étant donné l'enjeu de connaissance lié non seulement au monde des valeurs et des idéaux bien sûr, mais à celui de la conceptualisation de ce que l'empowerment désigne comme phénomène : l'appropriation du pouvoir dans une perspective d'autonomisation.

3.2.4.6. Importance de la théorie de l'empowerment de Julian (1981) par rapport à notre recherche

Dans le cadre de notre recherche, nous avons utilisé la théorie de l'empowerment de Julian (1981), car elle nous permet d'expliquer la conduite à adapter par l'intervention communautaire pour le développement du pouvoir d'agir des femmes entrepreneures pour leur participation au développement local. Son importance réside dans sa focalisation sur l'autonomisation des individus et des groupes marginalisés. L'empowerment vise à renforcer la capacité des individus à prendre le contrôle sur leur vie, à agir sur leur environnement et à revendiquer leur droit. Dans le cas des femmes entrepreneures, l'empowerment joue un rôle crucial pour les aider à surmonter les obstacles liés à leur situation, développer leur confiance en elles et à accroître leur pouvoir d'agir. L'entrepreneuriat féminin peut intégrer les principes de l'empowerment en encourageant ces jeunes femmes à participer activement au développement socio-économique, à identifier leurs compétences et leurs ressources, et à se positionner en tant qu'actrices de leur propre développement local.

En mettant l'accent sur l'autonomisation des femmes, l'entrepreneuriat féminin peut favoriser une approche holistique et personnalisée, qui prend en compte les besoins spécifiques de ces femmes et qui les soutient dans leur démarche d'accès au financement, au marché du travail, aux réseaux professionnels et à l'autonomie. L'application de la théorie de l'empowerment peut aussi contribuer à renforcer l'efficacité de contribuer au développement socioéconomique et promouvoir l'inclusion sociale et professionnelle des femmes. Cela permet de résoudre le problème de non-participation des femmes au développement socioéconomique que nous avons observé sur les femmes entrepreneures dans la ville de N'Djamena.

CHAPITRE 4: METHODOLOGIE DE LA RECHERCHE

Selon (Fonkeng, Chaffi & Bomda, 2014), la méthodologie « *exprime l'ensemble des procédés et des techniques mis en branle pour répondre à une question de recherche, tester les hypothèses et rendre compte des résultats* ». La méthodologie de ce travail se décline en un point essentiel : les techniques de collecte des données. Il serait question dans cette partie de présenter le type de recherche, les variables, les hypothèses, opérationnalisation de VI, la présentation du site de recherche, échantillonnage et participants, outils de collecte des données, mode de collecte des données et la méthode d'analyse des données.

4-1- Type de recherche

Pour mener à bien notre étude portant sur entrepreneuriat féminin et participation au développement socioéconomique, nous choisissons la méthode qualitative de type exploratoire et descriptif. Selon Fonkeng, Chaffi & Bomda (2014, P.108), la méthode qualitative est « *un ensemble de techniques d'enquête qui donnent une idée sur le comportement et les perceptions et permet aux chercheurs d'étudier leurs opinions sur un sujet avec plus de profondeur* ». Comme nous voulons chercher à comprendre comment l'entrepreneuriat féminin participe au développement de la femme, ce devis de recherche va nous permettre d'atteindre le niveau de l'analyse visé, car les recherches qualitatives mettent l'accent sur les phénomènes qui se produisent naturellement dans le milieu et les étudient dans toutes leurs complexités.

L'analyse qualitative dont il est question dans cette recherche s'inspire de l'approche proposée par Paillé et Mucchielli (2013) pour qui, la recherche qualitative s'apparente à une expérience du monde, une transaction expérientielle, une activité de production de sens qui ne peuvent être réduits à des opérations techniques. Selon eux, l'analyse qualitative comporte ceci de mystérieux du fait qu'elle s'inscrit dans la construction d'une sensibilité (celle du chercheur) et d'une expérience (celle d'un participant à la recherche). Aussi, l'analyse qualitative est une activité humaine qui sollicite l'esprit curieux, le cœur sensible et la conscience attentive.

4-2- Variables

Creswell (2014), définit les variables comme des caractéristiques ou attributs qui peuvent prendre différentes valeurs. Il les classe généralement en variables indépendantes (celles que l'on manipule) et dépendantes (celles que l'on mesure). Ainsi, dans cette partie, nous allons présenter les variables de notre recherche : variable indépendante et variable dépendante.

4-2-1- variable dépendante :

La variable dépendante est : Participation au développement socioéconomique.

Elle concerne l'implication des activités qui favorise la croissance économique et l'amélioration des conditions de vie, influençant les ressources et opportunités pour les entrepreneurs

4-2-2- Variable indépendante :

La variable indépendante est : Entrepreneuriat féminin

Elle désigne la création et la gestion d'entreprises par des femmes, reflétant leur contribution à l'économie et les défis spécifiques qu'elles rencontrent dans ce domaine

4-3- Hypothèse générale de la recherche

L'hypothèse générale est : « *L'entrepreneuriat féminin contribue au développement socioéconomique des femmes dans la ville de N'Djamena.* ».

Elle repose sur plusieurs éléments clés. D'abord, l'entrepreneuriat permet aux femmes d'accéder à des revenus indépendants, favorisant leur autonomie financière et leur capacité à prendre des décisions concernant leur vie et celle de leur famille. En créant des entreprises, elles génèrent également des emplois pour d'autres, ce qui aide à réduire le chômage et dynamise l'économie locale.

De plus, les femmes entrepreneures développent des compétences variées qui améliorent leur employabilité et leur confiance en elles. Ce processus d'autonomisation contribue à une meilleure qualité de vie, car les femmes peuvent investir dans leur santé et l'éducation de leurs enfants. Enfin, en devenant des modèles de réussite, elles inspirent d'autres femmes à s'engager dans des projets entrepreneuriaux, favorisant ainsi un changement positif dans la perception de leur rôle dans la société. Dans cette structure de l'hypothèse générale, découle les hypothèses spécifiques.

4-4- Hypothèses opérationnelles de recherche

Les hypothèses de recherche sont plus concrètes que l'hypothèse générale. Elles sont des propositions des réponses aux aspects particuliers de l'hypothèse générale sous une forme facilement mesurable, avancée pour guider une investigation, elles constituent en fait une opérationnalisation de l'hypothèse générale.

De ce fait, trois (3) hypothèses de recherche ont été formulées dans le cadre de cette étude. Il s'agit de :

HOR1 : Les politiques publiques contribuent au développement socioéconomique des femmes

HOR 2 : Les activités génératrices de revenus contribuent au développement socioéconomique des femmes

HOR3 : Les formations professionnelles techniques spécifiques influencent au développement socioéconomique des femmes.

4-5- Indicateurs et modalités

Fonkeng *et al.* 2014, (p.80). L'indicateur est ce qui permet de reconnaître une variable. C'est une valeur, un indice, un élément ou une donnée qui reflète l'opérationnalisation des variables. Il est nécessaire dans une étude de traduire les concepts, les notions d'indicateurs ou les variables clés (VI et VD) en indicateurs mesurables. C'est ce qui rend l'étude opérationnelle, faisable, falsifiable et répliquable. Alors, les modalités rendent plus opérationnels les indicateurs d'une variable.

Dans ce sous-titre, nous présentons l'opérationnalisation des variables, indépendante de notre recherche. Les concepts multidimensionnels seront décomposés en dimensions, auxquelles à partir de la revue de la littérature, nous avons listé des mesures et des questions, ce qui nous permettra d'avoir des concepts mesurables. En ce qui concerne les concepts unidimensionnels, nous avons uniquement listé les mesures et les questions, ainsi que la littérature reliée. L'instrument de collecte de données est la grille d'entrevue que l'on retrouve à l'annexe. L'hypothèse générale ci-dessus dégage deux types de variables : une Variable Indépendante (VI) et une Variable Dépendante (VD).

Nous avons après l'opérationnalisation de nos variables, indicateurs et modalités présenté un tableau qui nous permet de voir clairement les différentes composantes mesurables de notre recherche.

La variable indépendante est : **Entrepreneuriat féminin**

Elle compte trois modalités qui sont :

1. Modalité : Politique publique ;
 - ✓ Indicateur : budget alloué aux politiques de soutien à l'entrepreneuriat féminin ;
2. Modalité : les activités génératrices de revenus
 - ✓ Indicateur : Le commerce ;
3. Modalité : Les formations professionnelles techniques spécifiques
 - ✓ Indicateur : La formation en entrepreneuriat, couture, formation coiffure, formation en hôtellerie et restauration ; en bureautique

D'où la structure logique de l'hypothèse générale suivante :

Tableau 3: Opérationnalisation de la VI

VI : Entrepreneuriat féminin	
Politiques publiques	-budget alloué aux politiques de soutien à l'entrepreneuriat féminin
Activités génératrices de revenus	-Le Commerce
Formation professionnelle	- Formation en entrepreneuriat

Tableau 4: Tableau synoptique

Hypothèses générale	Hypothèses de recherches	Variables	Modalités	Indicateurs	Indices
<p>HG : L'entrepreneuriat féminin contribue au développement socioéconomique des femmes</p>	<p>HR1 : Les politiques publiques contribuent au développement socioéconomique des femmes</p> <p>HR2 : les activités génératrices de revenus contribuent au développement socioéconomique des femmes</p> <p>HR3 : Les formations professionnelles techniques spécifiques influencent au développement socioéconomique des femmes</p>	<p>VI: Entrepreneuriat féminin</p> <p>VD: Participation au développement socioéconomique</p>	<ul style="list-style-type: none"> ❖ Politiques publiques ❖ Les activités génératrices de revenus ❖ Formation professionnelle 	<p>-budget alloué aux politiques de soutien à l'entrepreneuriat féminin</p> <p>-Le commerce Formation en entrepreneuriat</p>	<p>-Accès au financement, à la formation, à l'accompagnement et aux réseaux professionnels et les mentorats; l'égalité des genres en affaire.</p> <p>-La vente des fruits, des céréales, des arachides</p> <p>- Les centres de formation professionnelle</p>

4-7- Site de la recherche : Ville de N'Djamena

Sur le plan démographique : Fondée le 29 mai 1900 par Émile Gentil au confluent des fleuves Logone et Chari sur l'emplacement d'anciens villages de pêcheurs Kotoko, la ville s'appelait Fort Lamy en souvenir du commandant Amédée Lamy décédé à la bataille de Kousseri quelques jours plus tôt. Élevé au rang de commune en 1919, la ville a assuré un rôle stratégique de première importance pendant la Seconde Guerre Mondiale en devenant un lieu de recrutement, de regroupement et de formation des forces françaises.

Le 06 novembre 1973, le Président Tombalbaye par ailleurs le 1er président de la République du Tchad, la renomma N'Djamena, du nom d'un village arabe voisin (Am N'Djamena, c'est-à-dire : le lieu où l'on se repose). La ville a subi de lourdes destructions en 1979 et surtout en 1980 au moment de la guerre civile. N'Djamena s'est fortement repeuplée depuis et abrite une population d'environ 1 777 284 habitants. Comptant 126000 habitants au lendemain de l'indépendance, la ville de N'Djamena s'est considérablement développée. À partir de 1980, en raison de l'exode rural croissant, la ville connaît une extension géographique à l'Est et au Nord-est (quartiers de Chagoua, Diguel, Dembé, Ndjari) sur des terrains situés en des zones inondables où n'existe actuellement aucun réseau de drainage des eaux pluviales.

Chaque année au moment de la saison de pluies, cette partie de la ville qui s'étend sur plus de 300 000 hectares et où sont recensés plus de 300 000 habitants doit faire face à l'inondation aux conséquences dramatiques (coupure des voies de communication, effondrement des bâtiments, épidémies de tout genre etc.). N'Djamena dispose dans le cadre de l'ordonnance n° 23 du 22 septembre 1975, d'un statut particulier qui la dote de 5 puis 8 arrondissements.

Les infrastructures existantes ne sont pas suffisantes (voirie, alimentation en eau potable, drainage des ordures ménagères, électricité, etc.). Depuis 2005, N'Djamena est divisée en dix (10) arrondissements regroupant cinquante-deux (52) quartiers dont vingt-six (26) officiellement reconnus. Ces quartiers eux-mêmes subdivisés en sept cent six (706) carrés qui sont les plus petites entités administratives de la ville. La plupart des familles pauvres et leurs enfants se retrouvent dans une moitié de la ville (26 autres quartiers non reconnus) où il n'existe pas de services sociaux de base (eau potable, électricité, drainage des ordures ménagères, écoles publiques, centres sociaux, centres culturels, dispensaire, centres d'alphabétisations etc.)

Sur le plan Social : La ville de N'Djamena compte un important nombre d'écoles primaires dont la majorité est privée, huit (08) jardins d'enfants publics, seize (16) lycées et des collèges d'enseignements généraux publics et privés mais aujourd'hui le nombre d'établissement publics et privés a doublé, une université publique, huit (08) écoles supérieures, cinq (05) hôpitaux, des services de santé (dispensaires, cliniques) publics et privés. Huit (08) Centres sociaux.

La mairie de N'Djamena a un service social autrefois dénommé brigade des mœurs de protection de l'enfance. Ce service comprend 24 agents sociaux affectés par le Ministère de l'Action Sociale et de la Famille, présente sur l'ensemble du territoire urbain (un Assistant Social dans chaque arrondissement). Sous la houlette de sa responsable, le service a défini plusieurs priorités d'actions à l'attention des populations les plus défavorisées (filles mères, enfants abandonnés), souligne Ndobe (2021). Malgré le nombre de ces écoles et centre sociaux, le taux d'analphabétisme reste croissant chez les femmes, soit 78%. Compte tenu de ce taux, nous constatons que les Centres d'alphabétisations restent un grand manque à gagner pour la population de manière générale et les femmes en particulières.

4-8 Présentation du site de recherche : La structure Maison de la Petite Entreprise(MPE) de Moursal dans le 6ème Arrondissement de la ville de N'Djamena



Figure 1: Maison de la petite entreprise

4.8.1. Historique de la structure

La Maison de la Petite Entreprise en abrégé MPE, est située sur le boulevard des Sao entre le rond-point aigle et le rond-point Centenaire dans la commune du 6ème arrondissement de la ville de N'Djamena. C'est une structure créée et lancée officiellement le 16 Février 2016 par l'association BET AL NADJAH (BAN) qui regroupe en son sein des personnes physiques et morales d'horizons divers, issues des secteurs publics, privés, de la société civile et ONG, décidées de mettre en commun leurs potentialités au service des entrepreneurs. Financée par l'Agence Française de Développement (AFD) dans le cadre du Projet d'Appui à la Petite Entreprise (PAPE), la MPE reçoit également le concours privilégié de la mairie de N'Djamena, désireuse d'intensifier son combat contre le chômage des jeunes. Après un constat sur l'augmentation incessante des diplômés sans emploi, de l'absence de la culture entrepreneuriale et des difficultés d'accès aux financements, l'association BAN a jugé nécessaire de favoriser l'accès des jeunes à l'entrepreneuriat. Ainsi, la MPE sensibilise, accueille, oriente, forme et accompagne les jeunes porteurs d'idée de projet de création d'entreprise (TPE et PME). A travers un accompagnement sur mesure, l'initiative a pour ambition de professionnaliser les projets et leurs gérants afin de maximiser leurs chances de succès. Elle propose également un accompagnement vers l'accès au financement de certains projets présentant un caractère sérieux de réalisation. La MPE encourage et soutient vigoureusement la création des entreprises, socle du développement économique. C'est ainsi qu'elle étend en outre ses missions dans l'éducation à l'entrepreneuriat et offre des services non financiers ayant pour objet l'orientation des porteurs de projets à monter une activité formelle.

4.8.2. Mission de la MPE

- Accompagner tous les porteurs des projets entrepreneuriaux, quel que soit leur stade de développement ;
- Diverses formations en entrepreneuriat en vue de la promotion économique, sociale et culturelle ;
- L'éducation de la femme à la parentalité responsable et à la protection de la santé maternelle ;
- Mettre en place une structure d'incubation pour promouvoir l'entrepreneuriat
- Le soutien à l'esprit d'entreprise et l'apprentissage des métiers porteurs, en vue de faciliter l'insertion ou la réinsertion socioprofessionnelle de la femme ;

- Le suivi, en liaison avec les Centres de Technologies Appropriées, de la vulgarisation des technologies appropriées, en vue de l'amélioration des conditions de vie et de travail de la femme urbaine et rurale.

4.8.3. Vision de la MPE

La MPE a pour vision la culture entrepreneuriale développée et un climat des affaires propice et accessible également aux jeunes ainsi que la mise en valeur des produits locaux. La promotion de l'entrepreneuriat, l'accompagnement à la création et au développement d'entreprise, favorisera la réduction du taux de chômage surtout en milieu jeune. Pour cette structure d'accompagnement, l'accès des jeunes à l'entrepreneuriat contribuera au développement socio-économique et prouvera le rôle et l'insertion de la jeunesse dans la politique du gouvernement.

4.8.4. Objectif de la MPE

L'objectif de l'association est de permettre aux jeunes porteurs de projets, ayant des ambitions abouties et volonté d'engagement pour le succès de leurs projets. L'association a pour objet la réduction de la pauvreté par la promotion et l'appui au développement du secteur privé, notamment l'appui sous toutes ses formes, à la création d'activités économiques; la contribution au développement du tissu socio-économique Tchadien, la promotion de l'emploi et l'auto-emploi, l'exécution au programmes ou projets spécifiques en faveur du développement du secteur privé, l'exercice d'un rôle d'interfaces avec les acteurs publics et privés actifs en matière d'information économique, de formation, de conseil, de formalité, de financement... le développement de toutes activités ou opérations connexes ou annexes contribuant à son objectif. L'accompagnement des porteurs d'idées quelles que soient leurs origines sociales ethniques ou religieuses.



Sources : Dans le 6ème Arrondissement de la ville N'Djamena

4.9. Échantillonnage et Participants

4.9.1. Échantillonnage

Pour Amin (2005), l'échantillonnage est le processus de choix des éléments à partir d'une population de telle manière que, les éléments de l'échantillon choisi représentent celle-ci. Il s'agit de choisir dans la population accessible les éléments présentant les caractéristiques de recherche que nous menons. Ainsi, pour constituer notre échantillon, nous nous sommes basés sur un certain nombre de critères. D'après Fortin et Gagnon (2016), dans une recherche qualitative, l'accent est mis sur l'échantillonnage de la population. Pour sélectionner les sujets de recherche, nous avons appliqué la technique d'échantillonnage par choix raisonné (Miles et Huberman, 1994; Depelteau, 2010). Cette méthode consiste à sélectionner sur la base des critères, des individus aux caractéristiques identiques.

4-9-2- Critères d'inclusion et d'exclusion des participants

Selon Fonkeng et al. (2014), pour satisfaire une curiosité scientifique, il importe de faire recours aux personnes capables de fournir des réponses utiles pour la recherche. Ainsi, cette sélection de participants a été au préalable réfléchi. Notre recherche est principalement accentuée sur les femmes.

4.9.2.1. Critères d'inclusion

Les facteurs qui permettent de participer à la recherche sont appelés critères d'inclusion et d'exclusion. Cependant, nous allons définir le critère d'inclusion et d'exclusion. Le critère d'inclusion est le caractère positif décrivant une caractéristique que doit présenter les personnes pour être incluses. Les critères d'inclusion de notre recherche sont :

- Etre une femme entrepreneure ou aspirante entrepreneure ;
- Etre une femme résidente à N'djamena ou membre de l'association MPE ;
- Etre une femme âgée de 18 ans et plus.

4.9.2.2. Critères d'exclusion

Le critère d'exclusion est le caractère négatif c'est-à-dire qui décrit le caractère que ne doivent pas présenter les personnes pour être incluses dans l'essai.

- Etre un homme (Sauf si son rôle est en tant que partenaire ou soutiens aux femmes entrepreneures) ;
- Etre une femme vivante en dehors de N'Djamena ou non membre de l'association(MPE) ;
- Etre une femme moins de 18 ans (sauf le cadre de programmes spécifique pour les jeunes).

4.9.3. Participants

Creswell (2014), *les participants sont définis comme des individus ou des groupes qui participent à une étude de recherche en contribuant activement à la collecte de données ou en partageant leurs expériences et perspectives pour aider les chercheurs à leurs questions de recherche*. Il s'agit ainsi de l'ensemble des individus pouvant entrer dans le champ d'une enquête et parmi lesquels sera choisi l'échantillon. Dans notre cas, c'est l'ensemble des femmes et des administrateurs de la structure Maison de la Petite Entreprise de Moursal dans le 6^{ème} Arrondissement de la ville de N'Djamena. Il s'agit donc d'interroger les femmes sur les facteurs de leur autonomisation et leur participation au développement local. Par ailleurs, la femme étant socialement considéré comme maillon faible de certaines sociétés traditionnalistes est très souvent reléguée au second rang ou pour certains qualifiés uniquement aux tâches ménagères et donc incapable de gérer une entreprise.

4-10 Outils de collecte des données

Dans le cadre de cette recherche, nous avons utilisé comme technique de collecte de données : l'observation scientifique, des entretiens de type semi-directif pour recueillir certaines informations auprès des femmes et administrateurs de MPE de N'Djamena.

4.10.1. Observation scientifique

D'après Sillamy (1997), l'observation est une méthode ayant pour but de relever un certain nombre de faits naturels, à partir desquels il sera possible de formuler une hypothèse que l'on soumettra à la vérification expérimentale.

Observer c'est épier, remarquer, constater. C'est suivre les perceptions d'une règle, d'un usage, etc. C'est considérer avec attention, scientifiquement. Et l'on peut aussi la considérer comme une objection ou une réprimande.

4.10.2. Entretien semi-directif

L'entretien est une situation d'échange conversationnelle entre deux personnes afin de recueillir des informations dans un cadre spécifié. Selon Mayer *et al.* (2000), les entretiens semi-directifs ont pris la forme d'une entrevue centrée, où les thèmes étaient abordés à partir d'une question assez générale un degré de liberté accordée important aux participants. Ce type de recherche est bénéfique pour notre recherche puisqu'il a laissé une grande place aux répondantes des six échantillons afin qu'elles puissent exprimer leur point de vue, leur vécu avec tout en nous permettant d'encadrer la discussion et l'orienter autour des thèmes de notre recherche.

L'entretien semi-directif est donc, une conversation ou un dialogue qui a lieu généralement entre deux personnes. Il s'agit d'un moment privilégié d'écoute, d'empathie, de partage, de reconnaissance de l'expertise du profane et du chercheur. Ainsi le chercheur doit adopter une démarche et éthique (Hopf, 2000). Notre objectif est de recueillir des réponses en lien direct avec nos hypothèses.

4-11 Mode de collecte des données

Dans cette partie, pour la cueillette des données de notre recherche, nous avons priorisé un ensemble de méthodes qui nous permettra d'atteindre nos objectifs. Selon Fortin (2010 : 281-282), les méthodes de cueillette de données principalement celles en recherche qualitative nous permettent de découvrir les phénomènes complexes et l'approfondissement

de phénomènes peu connus. En ce sens, nous avons choisi un ensemble d'outils nous permettant d'atteindre nos objectifs.

4.11.1. Recherche documentaire

La recherche documentaire joue un rôle extrêmement important dans une recherche. En effet, dans ce travail nous avons consulté plusieurs types de documents qui sont en rapport avec notre sujet. Le premier que l'on peut consulter dans les bibliothèques universitaires : thèses et mémoires qui nous ont permis de voir ce qui existe sur le sujet de l'étude. Le deuxième constitue les articles, les rapports des Organisation Non Gouvernemental (ONG) sur l'entrepreneuriat et qui pourraient éventuellement nous éclairer sur certains points comme, les services offerts, les projets ainsi que les différents types d'activités mis en place pour intervenir auprès de ces derniers.

4.11.2. Etape de construction de guide de l'entretien

Pour la construction de notre guide d'entretien, nous sommes partis de l'opérationnalisation de nos variables. C'est à la base de ces variables que nous avons construit notre guide entretien.

✓ Guide d'entretien

Blanchet et Gotman (1992), c'est un « *ensemble organisé de fonctions, d'opérateurs et indicateurs qui structurent l'activité d'écoute et d'intervention de l'interviewer* ». Il est structuré selon le type d'entretien que le chercheur souhaite mener (entretien directif, semi-directif ou non directif).

Plus qu'une simple liste d'interrogation, le guide d'entretien a pour but de fournir un cadre général ordonné à l'entretien. Le présent guide d'entretien est établi dans le but de recueillir les données ou l'information venant des Participants de notre recherche. Il porte à la description de la démarche suivie pour la collecte des informations sur le terrain.

Notons que, le travail de terrain a été effectué en langue arabe et française.

✓ Prise des rendez-vous

En commun accord avec l'administration du centre, pour débiter avec nos entretiens, nous avons organisé nos rendez-vous une semaine avant le début effectif de nos différentes rencontres avec nos répondants. Ceci a pour but de bien les préparer et aussi de mieux nous outiller.

✓ **Lieu d'entretien avec les répondants**

Les entretiens se sont déroulés à la structure MPE dans le 6^{ème} Arrondissement de la ville de N'Djamena. Nous nous asseyons sur les tables bancs du centre dans les salles de formation et au bureau pour la passation des entretiens avec nos répondants.

✓ **Utilisation du téléphone comme outil de collecte de données**

Comme outil de collecte de données, lors des entretiens, nous avons utilisés le téléphone portable pour enregistrer nos conversations afin de pouvoir mieux les retranscrire à la maison, et ceci pour ne pas oublier des éléments nécessaires. Cela s'est fait avec l'accord de ces derniers qui ont bien voulu nous donner la possibilité d'enregistrer les informations qu'elles nous fournissaient.

4.11.3. Prétest et l'enquête

Prétest: Dans la démarche scientifique, le prétest est une étape clé précédant l'enquête principale, qui consiste à tester les outils de collecte de données (questionnaires, guides d'entretien, etc.) sur un échantillon restreint de la population cible. Selon Mucchielli (1996), le prétest permet de vérifier la clarté, la pertinence et la compréhension des questions, tout en identifiant d'éventuelles ambiguïtés ou difficultés rencontrées par les répondants. Cette phase préparatoire est essentielle pour ajuster et améliorer les instruments de collecte, garantissant ainsi la validité et la fiabilité des données à recueillir (Quivy & Van Campenhoudt, 2018). D'après Fortin (2010), le prétest joue également un rôle dans la vérification de la faisabilité logistique, notamment pour s'assurer de l'accessibilité du terrain, du respect des procédures administratives et de la disponibilité des participants. Dans notre contexte, le prétest a donc permis d'affiner le guide d'entretien, d'adapter le contenu aux réalités et contraintes des femmes entrepreneures, et d'anticiper les éventuels obstacles organisationnels liés à la collecte des données.

Enquête: Après avoir validé les outils grâce au prétest, l'enquête s'est déroulée lors de la deuxième descente sur le terrain en septembre 2024. Cette phase a consisté à recueillir les données principales auprès des femmes promotrices d'entreprises ainsi que des responsables des établissements de formation. Le guide d'entretien, amélioré à la suite du prétest, a permis de collecter des informations pertinentes pour appréhender le phénomène étudié sous différents angles. Comme le soulignent Roussel et Wacheux (2005), la rigueur dans la préparation et la conduite de l'enquête conditionne la qualité de l'analyse et la validité des conclusions de la recherche.

4.12. Méthode d'analyse des données de la recherche

Ce titre a pour objectif d'expliquer notre cheminement dans le processus de l'analyse des données recueillies. Il obéit au modèle double entrée, car il présente en premier la constitution des données et, en second, la technique d'analyse utilisée. En effet, l'analyse des données en recherches qualitatives est très importante et c'est le moment le plus crucial puisque c'est dans cette partie que les résultats vont émerger. Ainsi, pour procéder à l'analyse entrevue que nous avons réalisée, nous avons fait la retranscription intégrale de tous nos enregistrements. Après avoir fait la retranscription, nous avons fait un résumé de chaque entrevue. Pour l'analyse des données, nous avons utilisé la méthode qualitative en s'appuyant sur l'idée que l'analyse des données et des résultats procurent la qualité d'être intelligibles et interprétables.

4.12.1. Constitution des données de l'étude

La première étape de notre processus d'analyse a d'abord consisté à rassembler toutes les données recueillies susceptibles de répondre à notre question de recherche en lien avec les variables de notre modèle conceptuel. Il s'agit pour nous d'une période de pré-analyse ayant pour but de vérifier que l'ensemble de nos données forme le corpus de notre recherche ou si l'on veut, l'ensemble du matériel à analyser pour reprendre (Deslauriers, 1991).

Pour cet auteur, en effet, cette étape est celle qui consiste à décontextualiser et déconstruire les données afin d'obtenir des unités comparables. Notre travail ici englobait la retranscription et la codification des données c'est-à-dire, faire d'abord une transcription exacte des enregistrements audio sur papier pour chaque entrevue (verbatim) en les numérotant, puis, codifier les données en unité de texte.

4.12.2. Technique d'analyse des données

Notre recherche repose sur une méthode qualitative compte tenu de ce que dans notre démarche, nous avons des participants en nombre limité. Cette méthode d'analyse permet de traiter de manière méthodique des informations et des témoignages qui présentent un certain degré de profondeur et de complexité, comme les rapports d'entrevues semi-dirigés (Quivy et Van Campenhoudt, 2006). Cela explique notre choix pour ce type d'analyse de données, ainsi que la volonté de décrire et d'expliquer les relations observées. Ce type d'analyse s'avère en effet pertinent lorsque l'objectif de la recherche est d'expliquer la dynamique des relations.

Par analyse de contenu, l'on peut entendre une méthode qui cherche à rendre compte de ce qu'ont dit les interviewés de la façon la plus objective possible et la plus fiable possible.

Bardin (1977), soutient que « l'analyse de contenu est un ensemble de techniques d'analyse des communications ». Pour cet auteur, la procédure comprend généralement la transformation d'un discours oral en texte, puis la construction d'un instrument d'analyse pour étudier la signification des propos. Ensuite, il y a l'intervention d'un chargé d'étude pour utiliser l'instrument d'analyse et décoder ce qui a été dit. Enfin, l'analyse établit le sens du discours. Souvent les difficultés sont de rassembler des informations ambiguës, incomplètes, et contradictoires, d'interpréter les similitudes et les différences entre les répondants et de parvenir à une analyse objective.

✓ **Grille d'analyse**

La grille d'entretien est un instrument qui possède habituellement plusieurs dimensions, chacune permettant d'examiner l'objet de l'analyse sous un aspect différent. La grille d'analyse permet de recueillir des éléments d'information de manière organisée.

Ainsi, dans le cadre de notre recherche, pour analyser nos données collectées à l'aide de notre guide d'entretien, nous nous sommes servis de l'analyse de contenu. Pour réaliser cette opération, nous avons procédé à l'analyse de contenu direct. Ce modèle d'analyse de contenu direct repose sur le fait que le chercheur se contente de prendre le sens littéral de la signification de ce qui a été étudié. Ce cadre peut être établi a priori et se fonde sur les catégories selon lesquelles on regroupera les unités d'informations que l'on s'attachera à extraire du discours de nos répondants.

✓ **Analyse de contenu de l'étude**

Le choix d'une technique spécifique et le sens de l'interprétation repose à la fois sur la nature du document, les questions qui structurent la recherche ainsi que sur les fondements épistémologiques qui animent le chercheur. Par ailleurs, l'analyse de contenu est une technique de traitement de données préexistantes par recensement, classification et quantification des traits d'un corpus. Pour ce qui relève de cette étude, nous avons procédé en trois étapes essentielles : la retranscription des données, le codage des informations et le traitement des données.

Avant de commencer l'analyse, la première étape fait l'inventaire des informations recueillies et les met en forme par écrit. Ce texte (appelé verbatim) représente les données brutes de l'enquête. La retranscription organise le matériel d'enquête sous un format directement accessible à l'analyse. Plutôt que de traiter directement des enregistrements audio ou vidéo, il est préférable de les mettre à plat par écrit pour en faciliter la lecture et en avoir une trace fidèle (Auerbach et Silverstein, 2003).

Les données qualitatives se présentent sous la forme de textes (de mots, phrases, expression du langage, ou d'informations symboliques (gestes, ton de la voix, impressions...)). Elles peuvent correspondre à une retranscription d'une interview, à des notes d'observations sur le terrain, à des documents écrits de nature diverse (récits, compte-rendu, réponses à des questions). Selon les objectifs de l'étude, ces données sont destinées, une fois analysées, à documenter, à décrire et à évaluer en détail une situation, un phénomène ou une décision, à comparer, à mettre en relation et à en expliquer les causes, à prédire les comportements et les facteurs de succès et d'échecs. Dans cette perspective, nous avons retranscrit nos interviews

CHAPITRE 5 : PRESENTATION, ANALYSE DES RESULTATS, INTREPRETATION ET DISCUSSION DES RESULTATS

Dans cette partie, nous présentons les résultats de notre recherche, analysons des résultats, les interprétons et les discussions en nous appuyant sur la littérature et de la théorie.

5.2. Analyse des résultats

Dans cette partie, il est question d'analyser les résultats de chaque correspondante, notamment les informations recueillies auprès de Delar, Denemadji, Minda et Remadji.

5.2.1. Analyse des entretiens avec Delar

Bénéficiaire d'un projet de 50 000 emplois octroyés par l'Etat tchadien, Delar a reçu la formation de divers domaines. Elle se lance dans l'entrepreneuriat et embauche d'autres jeunes femmes comme retombées ou influence de son entreprise sur la communauté locale. Elle ajoute que l'entreprise a eu une influence appréciable sur la communauté à travers des formations offertes. Ces formations ont permis à plusieurs personnes à bien gérer leurs entreprises, réduit la pauvreté en employant les jeunes diplômés sans emploi. Toutefois, Delar s'exprime que l'Etat doit continuer à financier et encourager les jeunes femmes entrepreneures, cela peut leur permettre d'être autonomes financièrement et socialement. En outre, Delar de renchérir que Plus on participe aux formations de manière continue, plus on découvre de nouvelles compétences nécessaires contribuant à la réussite de son entreprise. Elle souligne que la mévente des produits fabriqués et le manque de soutien venant de l'Etat et des ONG. Ainsi, les produits fabriqués dans l'entreprise de Delar sont notamment les poupées, les savons liquides, les éventails, etc. Enfin, elle conclut que l'accès à des financements, de formations, de l'accompagnement, le réseautage permettant la visibilité et la sensibilisation peuvent contribuer à l'efficience et à l'efficacité.

5.2.2. Analyse des entretiens avec Denemadji

Ayant récu de financement, la mise en place de fonds spécifique pour les femmes entrepreneures avec de conditions et prêts favorables et des subventions pour encourager la création et le développement d'entreprises dirigées par les femmes, Denemadji a aussi bénéficié de financement, de formation, de réseautage et accompagnement. Au départ, elle était commerçante, qui traverse la frontière pour chercher les marchandises, les taxes payées

contribuent au développement socioéconomique, la création de l'emploi, soutien aux fournisseurs locaux, formation et développement des compétences, promotion du commerce local. En effet, elle affirme que pour mesurer l'influence de leur entreprise sur la communauté locale en termes de création d'emploi et de développement économique, elle a : analyse des emplois créés ; enquêtes et feedback ; partenariat avec des organismes locaux ; influence sur les fournisseurs locaux ; initiatives de formation de développement.

Toutefois, Dénémadji relate qu'elle fait face à plusieurs défis spécifiques : au financement ; réseautage professionnel, conciliation travail-vie personnelle, stéréotypes et discriminations, manque de formation et des ressources. Enfin, elle suggère que l'accès à des financements, de formations, de l'accompagnement, le réseautage permettant la visibilité et la sensibilisation. Cela peut leur permettre de s'ouvrir au monde et être efficaces et efficaces.

5.2.3. Analyse des entretiens avec Minda

Pour elle, l'Etat essaie de venir auprès des bénéficiaires pour organiser quelques formations de renforcement de capacités entrepreneuriales des femmes. Pour cela, Minda a comme Activité Génératrice de Revenus (AGR), une boutique de vente de produits artisanaux et esthétiques. J'ai toujours eu la passion pour l'artisanat, avec la création de l'atelier de couture et la raison qui l'a motivée est le stylisme. Elle renchérit que beaucoup de jeunes aiment la mode et s'habillent décentement pour la création d'un atelier de couture. Ainsi, Minda ajoute qu'en contribuant aux taxes et impôts, elle aide l'Etat. Du côté de la population, elle recrute quelques jeunes qui reçoivent des aides, et ils sont payés à la fin de mois. Les taxes et impôts constituent également des difficultés, ceci explique l'impact de son entreprise sur sa communauté. Mais il y a des défis spécifiques qu'elle rencontre en tant que femme entrepreneure sont notamment : accès au financement ; réseautage limité ; stéréotypes de genre ; équilibre travail-vie personnelle puis elle complète la mévente de nos articles et les taxes trop élevées fixées par le Gouvernement ainsi que les produits de transformation comme les problèmes rencontrés.

Enfin, Minda propose aux ONG et à l'Etat l'accès à des financements, de formations, de l'accompagnement, le réseautage permettant la visibilité et la sensibilisation. Cela peut permettre aux femmes de s'ouvrir au monde et être efficace et efficace.

5.2.4. Analyse des entretiens avec Remadji

Selon les données collectées auprès de Remadji les pouvoirs publics ont donné des opportunités aux femmes entrepreneures de la MPE, en leur finançant et leur offrant des formations professionnelles spécifiques. Elle exerce une Activité Génératrice de Revenus

(AGR), une cafétéria. Remadji a toujours eu la passion pour la cuisine et servir les autres à manger. C'est ainsi qu'elle évolue dans son entreprise. Elle renchérit que beaucoup de jeunes aiment manger dans sa cafétéria. Ainsi, Remadji ajoute qu'en contribuant aux taxes et impôts, elle aide l'Etat. Du côté de la population, elle recrute quelques jeunes qui reçoivent des aides, et ils sont payés à la fin de mois. Les taxes et impôts constituent également des difficultés, ceci explique l'impact de son entreprise sur sa communauté. Mais il y a des défis spécifiques qu'elle rencontre en tant que femme entrepreneure sont notamment : accès au financement ; réseautage limité ; stéréotypes de genre ; équilibre travail-vie personnelle puis elle complète la mévente de nos articles et les taxes trop élevées fixées par le Gouvernement ainsi que les produits de transformation comme les problèmes rencontrés.

Aussi, Remadji propose aux ONG et à l'Etat l'accès à des financements, de formations, de l'accompagnement, le réseautage permettant la visibilité et la sensibilisation. Cela peut permettre aux femmes de s'ouvrir au monde et être efficiente et efficace. Après avoir présenté les résultats et analyse des entretiens transcrits, il le moment de passer au chapitre interprétation et discussion des résultats suivis de suggestions

5.3. Interprétation, discussion des résultats et propositions

Dans cette partie, il s'agit de présenter les différentes parties qui peuvent aboutir à la conclusion de cette étude. Ces différentes parties sont notamment comme l'indique le titre, l'interprétation, la discussion et les propositions. Mais avant tout, nous procédons à la vérification des hypothèses de recherche.

5.3.1. Vérification des hypothèses de recherche

Dans cette partie, nous allons procéder à une vérification des hypothèses de notre recherche à la lumière du cadre théorique de notre étude. Cette vérification permettra de valider ou d'invalider les hypothèses émises.

- **HS1** : Les politiques publiques contribuent au développement socioéconomique des femmes.
- **HS 2** : Les activités génératrices de revenus contribuent au développement socioéconomique des femmes.
- **HS 3** : les formations professionnelles techniques spécifiques influencent au développement socioéconomique des femmes.

La lecture effectuée de l'enquête menée auprès de ces trois femmes entrepreneures selon la théorie du comportement planifié (ajzen, 1991). L'importance de cette théorie réside dans

sa simplicité, sa structure claire et son applicabilité (Krueger, 1993), elle a été souvent utilisée par plusieurs chercheurs et ce, pour étudier une vaste gamme de comportements dans divers domaines (social, l'environnement, la santé et la psychologie). Selon Ajzen et Fishbein (1980), ce modèle permet d'expliquer pratiquement n'importe quel comportement humain. La parcimonie et la simplicité de la TCP (Krueger, 1993) la rendent facilement applicable à un large éventail de comportements (Emin, S. 2004). C'est pourquoi la TCP demeure depuis plus de vingt ans l'une des théories dominantes pour analyser la prise de décision comportementale et étudier la relation entre l'attitude et le comportement. Ces résultats confirment le pouvoir prédictif et, parfois, explicatif de la TCP.

Aussi, la théorie de l'empowerment joue un rôle crucial dans le domaine de l'entrepreneuriat féminin. Lorsqu'on examine le lien entre la théorie de l'empowerment et le problème de recherche concernant l'entrepreneuriat féminin, plusieurs aspects peuvent être explorés. La théorie de l'empowerment peut être appliquée à l'entrepreneuriat féminin en mettant en lumière les différentes raisons qui poussent les femmes à se lancer dans l'aventure entrepreneuriale. Selon cette théorie, l'empowerment des individus à entreprendre est influencé par des facteurs tels que les besoins personnels, les valeurs, les attentes de réussite, la satisfaction personnelle, la recherche d'indépendance financière, et la volonté de contribuer à la société.

D'après Julian (1981), l'empowerment est un processus par lequel les individus acquièrent les compétences, la confiance et le pouvoir nécessaires pour prendre des décisions et agir dans leur propre intérêt. Ce processus est essentiel pour que les femmes puissent s'engager pleinement dans l'entrepreneuriat. Il implique un état d'éveil cognitif et émotionnel qui mène à une décision consciente d'agir et qui provoque une période d'effort intellectuel et/ou physique pour atteindre un but fixé au préalable. Zimmerman et Perkins (1995), ont également souligné que l'empowerment est lié à l'engagement, à la confiance en soi et à la capacité des individus à influencer leur environnement. Ce processus d'empowerment est essentiel pour les femmes entrepreneures, car il leur permet de surmonter les obstacles systémiques et de favoriser leur développement socioéconomique.

Sur ce, il y a deux dimensions de l'empowerment: l'empowerment intrinsèque et l'empowerment extrinsèque. L'empowerment intrinsèque est devenu un phénomène important pour les éducateurs, car il représente une source naturelle de développement et de réussite qui peut être systématiquement catalysée ou sapée par les pratiques des parents et des enseignants. Comme l'empowerment intrinsèque se traduit par un apprentissage et une

créativité de grande qualité, il est particulièrement important de détailler les facteurs et les forces qui l'engendrent où la freinent.

L'empowerment intrinsèque est défini comme le fait de réaliser une activité pour ses satisfactions internes plutôt que pour une conséquence extérieure. À l'inverse, l'empowerment extrinsèque se réfère aux motivations qui sont dirigées par des facteurs externes. Ici, le sujet agit dans l'intention d'obtenir une conséquence qui se trouve en dehors de l'activité même; par exemple, obtenir une reconnaissance, éviter une sanction ou gagner l'approbation des autres.

Ces deux théories, l'empowerment et la théorie du comportement planifié, expliquent et déterminent l'entrepreneuriat des femmes et leur développement socioéconomique. La théorie du comportement planifié aide à comprendre leur comportement à travers les formations entrepreneuriales, tandis que la théorie de l'empowerment contribue à les renforcer intrinsèquement et extrinsèquement.

Après lecture et analyse des données à la lumière de la grille de l'entretien, les quatre enquêtées présentent presque les mêmes caractéristiques deux divorcées, et deux en couples. Et elles toutes entrepreneures et ont la volonté d'apprendre et de suivre de formations professionnelles, en particulier les formations entrepreneuriales.

Sur le plan des politiques publiques, ces quatre femmes entrepreneures ont toutes bénéficié soit d'une formation entrepreneuriale, soit de financements octroyés par les pouvoirs publics. Ce qui fait leur dire : « *L'Etat essaie de venir auprès des bénéficiaires pour organiser quelques formations de renforcement de capacités entrepreneuriales* ». Ce qui explique qu'il y a une incidence entre les politiques publiques et développement socioéconomique des femmes.

- Parlant des Activités Génératrices des Revenus, les quatre participantes donnent la même réponse selon laquelle : « *Pour mesurer l'influence de notre entreprise sur la communauté locale en termes de création d'emploi et de développement économique, nous avons : analyse des emplois créés ; enquêtes et feedback ; partenariat avec des organismes locaux ; impact sur les fournisseurs locaux ; initiatives de formation de développement* ». Ce qui explique une incidence significative des Activités Génératrices de Revenus sur le développement socioéconomique des femmes entrepreneures et la communauté locale.
- En ce qui concerne la modalité, formations professionnelles techniques spécifiques, les quatre participantes répondent que : « *J'ai suivi de formations et durant mon*

parcours j'ai toujours embrassé le domaine entrepreneurial ». Au vu de ces réponses rapportées par les femmes entrepreneures ; il y a un lien significatif entre les formations professionnelles techniques et le développement socioéconomique des femmes.

Après lecture et analyse des données collectées, les trois hypothèses de recherche ont un lien fort sur le développement socioéconomique des femmes. Ce qui comprendre que l'hypothèse générale selon laquelle : l'entrepreneuriat féminin contribue au développement socioéconomique des femmes dans la ville de N'Djamena est confirmée. Néanmoins ces quatre participantes proposent aux ONG et à l'Etat l'accès à des financements, de formations, de l'accompagnement, le réseautage permettant la visibilité et la sensibilisation. Cela peut nous permettre de nous ouvrir au monde et être efficiente et efficace.

5.4. Interprétation des résultats

Parlant de l'interprétation, revient à expliquer les données collectées en ayant recours aux théories correspondantes utilisées. Sur ce, l'interprétation des résultats correspond à chaque hypothèse de recherche.

5.4.1. Interprétation des résultats relative à la première hypothèse de recherche

À l'image de la théorie de l'empowerment de Julian (1991), les femmes entrepreneures constituent une force résiliente pour leur autonomisation à travers le développement socioéconomique. L'influence des politiques publiques sur leur développement socioéconomique se manifeste notamment par les gestes de financement et la formation entrepreneuriale reçus. Cela leur a permis d'acquérir de nouvelles compétences entrepreneuriales. D'après Williams et Burden (1997, p.14), la motivation est: « *un état d'éveil cognitif et émotionnel qui mène à une décision consciente d'agir et qui provoque une période d'effort intellectuel et/ou physique pour atteindre un but fixé au préalable* ». Dans ce sens, Bergeron (1986) appréhende la motivation comme étant: « *une force intérieure, poussant l'individu à agir dans le sens des objectifs organisationnels, tel qu'il les perçoit. Il s'agit donc d'une optimisation de l'effort vers un but précis et non d'une simple dépense d'énergie* ».

Les intentions englobant un objectif cognitif tel que l'intérêt, l'espoir et la croyance qui influencent l'option de l'entrepreneuriat pour un individu sont considérées comme l'indicateur le plus significatif du comportement réel (Ajzen, 1991 ; Peng et al., 2012 ; Tiwari et al., 2017a). L'intention entrepreneuriale se caractérise par un état d'esprit diligent guidé vers une

orientation entrepreneuriale planifiée grâce à la connaissance et à la compréhension personnelles (Do et Dadvari, 2017).

L'attitude envers le comportement fait référence à l'évaluation positive ou négative qu'une personne a à l'égard d'un comportement donné Ajzen (1991). Cette attitude est constituée principalement d'une dimension affective. En effet, ces différents travaux et points de vue viennent collaborer l'hypothèse de recherche selon laquelle les politiques publiques contribuent au développement socioéconomique des femmes.

5.4.2. Interprétation des résultats relative à la deuxième hypothèse de recherche

L'hypothèse de recherche selon laquelle il y a une incidence significative entre les activités génératrices de revenus et le développement socioéconomique des femmes. Ces femmes qui étaient au départ dans l'informel entrepreneurial, après les formations, financement puis les soutiens techniques, elles sont capables de créer d'innover et créer elles-mêmes les produits locaux tels que les éventails, les savons liquides, la couture et les commerces. Elles sont déterminées à assurer leur développement socioéconomique. Ceci laisse comprendre que la théorie du comportement planifié et la théorie de l'empowerment de Julian Rappaport (1981).

La théorie de l'empowerment associé à la forte comptabilité de cette notion avec le cadre idéologique de la psychologie communautaire, qui a conduit à sa proposition, dans le rapport de (1981, 1984, 1987). Comme son nom l'indique, elle contribue à l'autonomisation de la femme entrepreneure, considérée en travail social comme la légitimité en tant que paradigme en 1981, Rappaport souligne que « l'empowerment est le mécanisme par lequel les personnes, les organisations et les communautés acquièrent la maîtrise de leur vie ».

5.4.3. Interprétation des résultats relative à la troisième hypothèse de recherche

Comme postulat, il y a un lien entre les formations professionnelles techniques spécifiques et le développement socioéconomique des femmes. Sur ce, les femmes de la MPE sont capables d'exercer et gérer leur entreprise de manière professionnelle après une série de formations professionnelles spécifiques dans le domaine de l'entrepreneuriat féminin.

Cette variable peut être expliquée et appuyée par la théorie du comportement planifié. Pour cette théorie, l'homme est modelable, par la formation et la planification des comportements, elle stimule les femmes entrepreneures à poursuivre avec la motivation, la détermination et la résilience leur Activité Génératrice de Revenus.

D'après Ajzen (1991), le contrôle comportemental perçu représente la perception de la facilité ou de la difficulté à accomplir un comportement spécifique. La troisième variable est déterminée par les conditions facilitantes, qui font référence à la disponibilité ou à l'absence de ressources nécessaires (qu'elles soient financières ou non financières) provenant du contexte culturel, politique, économique et social, pour accomplir un comportement spécifique (Emin, 2004). Plus l'individu se sentira capable d'accéder à ces ressources, de saisir les opportunités et de surmonter les obstacles anticipés, plus il aura un sentiment de contrôle sur le comportement, ce qui aura un effet positif sur l'intention.

5.5. Synthèse du lien entre les hypothèses et les théories

D'abord, la première hypothèse présente un lien entre les politiques publiques et le développement socioéconomique des femmes. Ces politiques publiques ont permis aux femmes entrepreneures de suivre leur entreprise. Bénéficiaires de financements, de formations entrepreneuriales, ces femmes ont su progresser dans leur Activité Génératrice de Revenus. Elles créent et innovent de diverses activités, le commerce, la couture, etc.

Ensuite, la deuxième hypothèse présente une incidence entre les activités génératrices de revenus et le développement socioéconomique des femmes. Suivant la logique et l'influence de la variable politiques publiques sur le développement socioéconomique, les femmes entrepreneurs ont pu développer les Activités Génératrices de Revenus (QGR) qui les rendent autonomes. Et ces AGR leur ont permis d'aider la communauté locale et payer les impôts et taxes à l'Etat. Ceci explique clairement un lien significatif entre les AGR et le développement socioéconomique des femmes de la MPE.

Enfin, la troisième hypothèse présente le lien entre les formations professionnelles techniques spécifiques et développement socioéconomique des femmes. Après avoir suivi de formations professionnelles spécifiques, les femmes entrepreneures ont pu progresser nettement dans leur entreprise. Ces diverses formations entrepreneuriales leur ont permis de donner de meilleur d'elles-mêmes. Elles sont à leur tour ont formé les jeunes femmes de la communauté locale dans le domaine de l'entrepreneuriat. Ceci laisse comprendre que cette hypothèse est effective.

Suivant la confirmation de ces trois hypothèses de recherche, l'hypothèse générale selon laquelle il y a une incidence significative entre *« l'entrepreneuriat féminin et le développement socioéconomique des femmes dans la ville de N'Djamena. »* est confirmée. Tout cela explique la congruence entre les théories utilisées et l'entrepreneuriat féminin.

5.6. Discussion des résultats

Cette étude, centrée sur l'entrepreneuriat féminin et le développement socioéconomique des femmes à N'Djaména, met en lumière la dynamique positive qui se crée lorsque les femmes reçoivent un appui institutionnel sous forme de financements, de formations entrepreneuriales et de soutiens techniques. L'analyse des données révèle que les femmes engagées dans le commerce informel progressent rapidement dans leurs Activités Génératrices de Revenus (AGR) suite à ces interventions. Ce constat corrobore les travaux de Julian (1991) sur l'empowerment, qui postulent qu'un environnement habilitant, conjugué à l'accès aux ressources et à la formation, favorise le développement du pouvoir d'agir et l'autonomisation des femmes.

Les AGR jouent un rôle crucial dans ce processus d'autonomisation. L'étude montre une influence significative de ces activités sur le développement socioéconomique des femmes, notamment par la création d'emplois pour les jeunes de la communauté, le paiement des taxes et impôts à l'État, et la contribution à la vitalité économique locale. Cela rejoint les analyses de Keïta (1986) qui considère les femmes non comme un simple appoint, mais comme une force de travail déterminante au sein de la famille et de l'économie nationale. Stevenson (1988) souligne également que les femmes réalisent les deux tiers des tâches mondiales, rendant ainsi leur contribution incontournable dans le développement.

La variable des *formations professionnelles techniques spécifiques* apparaît comme un levier déterminant de professionnalisation et de diffusion des compétences au sein de la communauté. Les femmes de la MPE, une fois formées, deviennent non seulement plus professionnelles dans la gestion de leur entreprise, mais elles transmettent aussi ces savoirs à d'autres jeunes, renforçant ainsi le tissu entrepreneurial local. Cette dynamique de transmission et de formation continue est essentielle, car elle favorise une autonomisation durable ET la création d'un écosystème entrepreneurial résilient. À ce titre, le rôle des politiques publiques et des ONG est crucial: elles doivent continuer à investir dans la formation et le soutien technique, comme le recommandent les participantes à cette étude.

Il est essentiel de rappeler que, pendant longtemps, le travail des femmes est resté invisible du fait de considérations sociales, culturelles et religieuses (Stevenson, 1988). Ce n'est qu'avec l'avènement de la décennie des Nations unies pour les femmes (1976-1986) qu'il a été reconnu que la contribution des femmes au développement économique est non seulement considérable mais parfois supérieure à celle des hommes. En Afrique, et plus

particulièrement dans les pays en développement, la majorité des femmes évoluent en milieu rural et jouent un rôle clé dans l'agriculture, contribuant à hauteur de 60 à 80 % à la production alimentaire (ACDI, 1989). Cela illustre l'importance de leur implication dans les secteurs stratégiques de l'économie et la nécessité d'investir dans leur autonomisation à travers l'entrepreneuriat.

L'autonomisation des femmes, selon Muhindo (2011), nécessite un investissement dans les AGR, mais dépend également de facteurs comme l'âge, le niveau d'étude, l'état civil, l'expérience professionnelle, le chômage, l'accès aux ressources financières, l'aversion au risque et la capacité d'innovation. Les résultats de cette étude montrent que lorsque les femmes disposent de conditions favorables, accès au crédit, formation, accompagnement – elles développent leur pouvoir d'action, créent de la valeur et renforcent le développement socioéconomique de leur communauté.

Cependant, malgré ces avancées, de nombreux obstacles persistent. L'accès au crédit demeure l'une des principales difficultés rencontrées, comme le relèvent Schwartz (1979) et Rachdi (2006). Les femmes, souvent confinées à l'informel et freinées par une aversion au risque, peinent à obtenir des financements bancaires. Winn (2005), Simen et Diouf (2013) soulignent également les difficultés de financement et de soutien familial, tandis que l'OCDE (2004) rappelle que dans des pays comme le Niger, le Mali ou le Sénégal, des obstacles socioculturels rendent l'épargne et l'investissement particulièrement difficiles pour les femmes. Brush (2006) explique que les femmes recourent moins au financement institutionnel que les hommes, en raison d'une gestion plus prudente, de besoins moindres liés à la taille de leurs entreprises, d'objectifs de croissance différents et d'une aversion au risque plus marquée.

Face à ces constats, il apparaît indispensable que les pouvoirs publics, les ONG et les institutions financières adaptent leurs interventions pour répondre aux besoins spécifiques des femmes entrepreneures. Cela implique de renforcer les dispositifs de financement adaptés, d'offrir un accompagnement individualisé, et de lever les barrières socioculturelles par des actions de sensibilisation et de plaidoyer. Par ailleurs, la pérennisation des AGR et leur passage progressif à l'économie formelle doivent être encouragés, afin d'assurer une meilleure protection sociale et un accès élargi aux opportunités économiques.

A fortiori, l'autonomisation des femmes est possible en investissant dans le développement de l'entrepreneuriat et dans des activités génératrices de revenus. Elle permet

la génération de revenus, tout en offrant des horaires de travail flexibles en fonction des besoins des femmes ayant des rôles supplémentaires dans leur foyer. Cette autonomisation des femmes requiert donc leur implication dans des activités génératrices de revenus, la perception, l'environnement dans lequel elles évoluent, leur âge, leur niveau d'étude, leur état civil, l'expérience professionnelle, le chômage, l'accessibilité aux ressources financières, aversion au risque et l'innovation (Muhindo, 2011).

Mais les femmes entrepreneures éprouvent certaines difficultés, notamment elles suggèrent aux ONG et à l'Etat de continuer à financer, former les femmes entrepreneures et donner accès aux infrastructures. L'obtention de crédit constitue l'une des difficultés rencontrées par les femmes entrepreneures (Schwartz, 1979 ; Rachdi, 2006). Dans la même logique pour Winn (2005), les femmes font face à des difficultés notamment les difficultés de financement et de soutien de la famille (Simen et Diouf, 2013) les femmes ont peur du risque financier. Elles ont peur de prendre des risques et évoluent le plus souvent dans l'informel. Cela complique également l'obtention de crédit auprès des banques. Selon l'OCDE (2004), dans des pays comme le Niger, le Mali ou le Sénégal en raison d'obstacles socio culturelles, il est impossible ou du moins très difficile, pour les femmes d'économiser assez pour créer une entreprise ou investir dans les activités génératrices de revues. Selon Brush (2006), les femmes font moins appel au financement institutionnel que les hommes. Il indique que plusieurs raisons sont avancées pour expliquer cette situation : une gestion plus prudente et une plus grande aversion pour le risque déjà évoquées, des besoins moindres justifiés par une taille plus petite et un rythme de croissance moins rapide de leurs entreprises, des aptitudes de gestion différentes et des objectifs de croissance moins ambitieux. Ainsi après avoir présenté les résultats, analysé, vérifié les hypothèses, interprété et discuté les résultats il est logique de faire de propositions y relative.

5.7. Suggestions et recommandations

La promotion de l'entrepreneuriat féminin au Tchad nécessite l'implication concertée de l'ensemble des acteurs institutionnels, associatifs, médiatiques et communautaires, ainsi que l'engagement des femmes elles-mêmes. Selon la théorie de l'empowerment telle que développée par Julian (1991), le renforcement du pouvoir d'agir des femmes passe par l'accès aux ressources, à la formation, ainsi que par leur participation active dans la vie économique et sociale. Cette dynamique suppose une action coordonnée des pouvoirs publics, des bailleurs de fonds, des médias, des leaders religieux et traditionnels, des ONG, des institutions de recherche et des femmes elles-mêmes.

Le rôle du gouvernement est central dans la création d'un environnement institutionnel propice à l'émergence et à la viabilité des entreprises féminines. Il s'agit d'établir des partenariats dynamiques avec les différents acteurs, notamment les ONG, les institutions financières et le secteur privé, afin de concevoir et mettre en œuvre des stratégies intégrées de soutien à l'entrepreneuriat féminin (Kabeer, 1999). Le renforcement des capacités des structures nationales, à travers la formation continue des agents publics et la création de dispositifs d'accompagnement spécifiques, est également indispensable pour répondre aux besoins particuliers des femmes entrepreneures (World Bank, 2019). De plus, la mise en place de programmes de microcrédit ciblés est essentielle pour lever le principal obstacle que représente l'accès au financement, comme l'ont démontré de nombreux travaux sur la question (Brush, 2006 ; Schwartz, 1979). À cela s'ajoute la nécessité de développer des centres de formation professionnelle et des incubateurs, véritables vecteurs de transfert de compétences et d'innovation (Simen & Diouf, 2013). Par ailleurs, le gouvernement doit encourager l'agriculture durable et l'agro-industrie, secteurs dans lesquels la contribution des femmes demeure fondamentale, tant pour la sécurité alimentaire que pour la diversification de l'économie (ACDI, 1989 ; FAO, 2011). L'investissement dans les infrastructures, telles que les routes, l'accès à internet et à l'énergie, s'impose également comme une priorité afin de faciliter l'accès aux marchés et d'accélérer la transformation numérique du secteur entrepreneurial féminin (OECD, 2004).

Les bailleurs de fonds, pour leur part, ont un rôle de soutien et d'innovation dans la structuration et le financement des initiatives féminines. Leur collaboration avec les leaders locaux est cruciale pour sensibiliser les communautés à l'importance de l'autonomisation économique des femmes et à la reconnaissance de leurs droits (Kabeer, 1999). Ils doivent proposer des solutions de financement diversifiées et adaptées aux réalités des petites entreprises détenues par des femmes, qu'il s'agisse de microcrédits, de subventions ou de capital-risque (Brush, 2006). Le soutien à la création d'espaces collaboratifs, d'incubateurs et de formations en gestion, marketing et technologies numériques est également fondamental pour renforcer les compétences entrepreneuriales et favoriser l'innovation au féminin (Simen & Diouf, 2013 ; World Bank, 2019).

Les médias occupent une position stratégique dans la transformation des perceptions et la valorisation des modèles féminins de réussite. En relayant régulièrement des émissions et des reportages consacrés à l'entrepreneuriat féminin, ils contribuent à sensibiliser l'opinion publique et à mettre en exergue des success stories locales, inspirant ainsi d'autres femmes à

s'engager sur cette voie (Stevenson, 1988). La couverture médiatique doit également porter sur les obstacles spécifiques auxquels les femmes font face, tout en valorisant les initiatives et solutions innovantes qui leur sont destinées (OCDE, 2004). Par la diffusion de récits inspirants et de témoignages, les médias peuvent stimuler la motivation et l'émulation, deux leviers fondamentaux pour l'essor de l'entrepreneuriat féminin selon la théorie de l'empowerment (Julian, 1991).

Les leaders religieux et traditionnels ont un rôle crucial à jouer dans l'évolution des mentalités et la levée des barrières socioculturelles. Leur engagement dans la sensibilisation à l'égalité des genres et dans la défense des droits fondamentaux des femmes, notamment en matière de mariage précoce et de planification familiale, est un facteur déterminant du changement social (Keita, 1986 ; OCDE, 2004). Leur voix, respectée et écoutée au sein des communautés, peut servir de levier pour promouvoir une culture de l'entrepreneuriat féminin et encourager le respect des lois protectrices. En ce qui concerne les organisations non gouvernementales, leur mission consiste à organiser des formations accessibles et adaptées, axées sur les compétences entrepreneuriales, la gestion et l'innovation (Le Bossé, 2003). Elles doivent également offrir des solutions de microcrédit et un accompagnement personnalisé afin d'aider les femmes à surmonter les obstacles liés au démarrage et au développement de leurs entreprises (Julian, 1991). En soutenant les initiatives d'entrepreneuriat social, les ONG contribuent non seulement à la résilience économique mais aussi à la résolution de problématiques sociales, ce qui renforce la viabilité et l'impact communautaire des entreprises féminines (Ninacs, 1995). Les institutions de recherche, quant à elles, sont invitées à mener des études de terrain approfondies pour identifier les déterminants du succès entrepreneurial féminin et les obstacles structurels à lever (Muhindo, 2011). Elles peuvent également intégrer l'entrepreneuriat féminin dans les curricula universitaires, contribuant ainsi à la formation de nouvelles générations de leaders et à la diffusion des connaissances auprès du grand public et des décideurs (World Bank, 2019).

Enfin, le rôle des femmes elles-mêmes demeure fondamental. Il importe qu'elles développent des stratégies de résilience face aux injustices sociales et économiques, s'engagent activement dans les réseaux de formation, créent et diversifient leurs activités génératrices de revenus, et sensibilisent leur entourage à l'importance de l'autonomisation économique et sociale des femmes (Julian, 1991 ; Le Bossé, 2003). Leur participation à des réseaux d'entraide et de partage d'expériences permet de renforcer la solidarité, d'accroître l'accès aux ressources et d'ouvrir de nouvelles opportunités d'affaires (Kabeer, 1999).

l'amélioration de l'entrepreneuriat féminin au Tchad passe par une approche globale et concertée, fondée sur une synergie de tous les acteurs et une valorisation du potentiel des femmes. En s'appuyant sur les apports de la théorie de l'empowerment et sur les meilleures pratiques internationales, il est possible d'instaurer un environnement propice à la croissance des entreprises féminines, condition sine qua non d'un développement socio-économique inclusif et durable (Julian, 1991 ; Kabeer, 1999 ; World Bank, 2019).

CONCLUSION GENERALE

Nous avons exploré les facteurs qui influencent le développement socioéconomique des femmes à travers l'entrepreneuriat. Notre objectif était d'analyser les facteurs associés à l'entrepreneuriat féminin qui déterminent la participation des femmes au développement socioéconomique au sein de l'association. Il en découle que de nombreuses pistes environnementales et pratiques existent pour encourager l'entrepreneuriat féminin dans le but de favoriser leur participation au développement socioéconomique. Il est essentiel d'aider ces femmes à développer un savoir-faire et à désirer être autonomes financièrement, afin d'avoir les mêmes chances d'entreprendre ou d'accéder à des financements que leurs homologues masculins. Cela leur permet de réaliser leur plein potentiel et de contribuer à la réduction du taux de chômage. Nos hypothèses de recherche affirment que les politiques publiques, les activités génératrices de revenus et les formations professionnelles spécifiques jouent un rôle déterminant dans l'autonomisation et le développement économique des femmes.

Les résultats de recherche mettent en lumière l'importance cruciale des politiques publiques dans la promotion de l'entrepreneuriat féminin. Comme le souligne Fayolle (2017), des initiatives gouvernementales bien structurées peuvent créer un cadre favorable à l'épanouissement des femmes entrepreneures, en leur offrant des ressources, des subventions et des opportunités de réseautage. Une telle approche contribue non seulement à renforcer leur position économique, mais également à favoriser leur participation active dans la société. Les activités génératrices de revenus se révèlent également être un vecteur essentiel d'autonomisation. Elles permettent aux femmes de développer des compétences pratiques, d'améliorer leur situation financière et de prendre des décisions éclairées concernant leur vie professionnelle et personnelle. L'accès à des sources de revenus diversifiées est indispensable pour lutter contre la pauvreté et promouvoir l'égalité des sexes, comme l'indiquent plusieurs études sur l'autonomisation des femmes.

En ce qui concerne les formations professionnelles, nos résultats soulignent leur influence significative sur le développement socioéconomique des femmes. Des programmes de formation adaptées et de qualité sont nécessaires pour doter les femmes des compétences requises pour naviguer efficacement dans le monde entrepreneurial. Bandura (1990), met en avant l'importance de l'apprentissage vicariant, ce qui signifie que des formations bien conçues doivent non seulement transmettre des connaissances théoriques, mais aussi permettre aux femmes d'observer et de reproduire des pratiques entrepreneuriales efficaces.

Cependant, dans des pays en voie de développement comme le Tchad, les structures techniques spécialisées dans l'entrepreneuriat féminin restent encore à développer et à valoriser. Beaucoup de femmes pensent que le talent est inné et qu'il n'est pas nécessaire de suivre une formation spécifique. D'autres estiment que leur diplôme en gestion de projets est suffisant, alors qu'une formation pratique et complète pourrait enrichir leur savoir-faire et leur efficacité.

Pour une meilleure appréhension de notre sujet de recherche, la recension des écrits a été faite en lien avec nos objectifs de recherche. Pour mieux cerner la problématique et les questions soulevées dans le cadre de ce travail, nous avons aussi fait référence à deux théories, la théorie de l'empowerment (Julian 1981), qui met l'accent sur le renforcement des capacités des femmes pour qu'elles puissent exercer un contrôle sur leur vie. Cette théorie souligne l'importance d'un environnement favorable qui répond aux besoins psychologiques fondamentaux, comme le souligne Ryan et Deci (2002). De même, la théorie du comportement planifié Ajzen (1991), se concentre sur les intentions comportementales et les facteurs qui les influencent. Cette théorie permet d'analyser comment les attitudes, les normes subjectives et le contrôle perçu influencent la décision des femmes de se lancer dans des activités entrepreneuriales.

L'opérationnalisation de la recherche a permis de formuler trois hypothèses spécifiques:

H1: Les politiques publiques contribuent au développement socioéconomique des femmes.

H2: Les activités génératrices de revenus contribuent au développement socioéconomique des femmes.

H3: Les formations professionnelles spécifiques influencent au développement socioéconomique des femmes.

Nous avons opté pour une recherche de type qualitatif, utilisant la méthode clinique, principalement basée sur l'étude de cas. Un échantillon de 04 participantes. Les données recueillies ont été analysées à l'aide de l'analyse de contenu thématique. Au regard des résultats auxquels cette recherche a abouti, nous avons ressorti plusieurs perspectives. Il s'agit ici davantage de prendre des mesures qui visent à favoriser l'émancipation de la femme. Il faut éliminer les discriminations qu'elles subissent encore dans l'éducation, leur offrir davantage de débouchés économiques et ainsi accroître leur revenu et leur productivité, leur assurer une influence égale dans les ménages et la société, lutter pour la réduction de la discrimination des femmes, faciliter l'accès aux financements pour la création des entreprises par les femmes ; éliminer des obstacles au travail des femmes dans certains secteurs ou

métiers, grâce à une plus grande participation des femmes et à une productivité plus forte du travail. Il est donc important d'offrir plus de débouchés économiques aux femmes et mettre en lumière les informations sur les femmes ayant déjà réussi dans le domaine entrepreneurial et ayant atteint une certaine autonomie financière. Accroître le droit de regard des femmes sur les ressources du ménage et des lois qui leur permettent d'accumuler plus facilement des savoirs, surtout en renforçant leur droit de propriété, sont importantes les formant à de futurs postes de dirigeants, en les faisant participer davantage à la vie syndicale et aux associations professionnelles. Il faut insister sur le renforcement du capital social et humain ; faciliter les procédures d'accès aux agréments pour les ouvertures des entreprises par les femmes.

REFERENCES BIBLIOGRAPHIQUES

- Ajzen, I. (1985). From intentions to actions: A theory of planned behavior. In J. Kuhl & J. Beckmann (Eds.), *Action-control: From cognition to behavior* (pp. 11-39). Heidelberg: Springer.
- Ajzen, I. (1987). Attitudes, traits, and actions: Dispositional prediction of behavior in social psychology. *Advances in Experimental Social Psychology*, 20, 1–63.
- Ajzen, I. (1988). *Attitudes, personality, and behavior*. Chicago: Dorsey Press.
- Ajzen, I. (1991). The theory of planned behavior. *Organizational Behavior and Human Decision Processes*, 50, 179–211.
- Ajzen, I., & Fishbein, M. (1980). *Understanding attitudes and predicting social behavior*. Upper Saddle River, NJ: Prentice-Hall.
- Benoit, N., et al., (1973). *La femme majeure, nouvelle féminité, nouveau féminisme*. Paris: Seuil. p. 76.
- Borgia, D., & Schoenfeld, J. (2005a). The motivation to become an entrepreneur.
- Bourdieu, P. (1979). *La distinction: Critique sociale du jugement*. Paris: Les Éditions de Minuit.
- Brazi-Veil, L. (2000). *Situation de la femme en Afrique de l'Ouest et du centre*. CEPRASS.
- Brockhaus, R. H., & Nord, W. R. (1979, August). An exploration of factors affecting the entrepreneurial decision: Personal characteristic vs. environmental conditions. In *Academy of Management Proceedings* (Vol. 1979, No. 1, pp. 364–368). Briarcliff Manor, NY: Academy of Management.
- Brockhaus, R., & Horwitz, P. (2002). The psychology of the entrepreneur. In *Entrepreneurship: Critical perspectives on business and management* (pp. 260).
- Brush, C. G., Greene, P. G., & Hart, M. M. (2006). *The role of social capital and gender in the entrepreneurial process*. *International Journal of Entrepreneurship and Innovation*, 7(3), 157-169. <https://doi.org/10.5367/000000006778176>
- Calás, M. B., & Smircich, L. (2006). *From the woman's point of view ten years later: Towards a feminist organization studies*. Sage.
- Carrier, C., et al., (2006). Un regard critique sur l'entrepreneuriat féminin: une synthèse des études des 25 dernières années. *Gestion*, 31(2), 36-50.
- Carsrud, A., & Brännback, M. (2011). Entrepreneurial motivations: What do we still need to know? *Journal of Small Business Management*, 49(1), 9–26. <https://doi.org/10.1111/j.1540-627X.2010.00312.x>
- Casson, M. (1982). *The entrepreneur: An economic theory*. Rowman & Littlefield.

- Casson, M. (1991). *L'entrepreneur*. Economica.
- Casson, M. C. (1982). *The entrepreneur: An economic theory* (2nd ed.). Oxford: Martin Robertson; Edward Elgar.
- Cervone, D. (1997). Social-cognitive mechanisms and personality coherence: Self-knowledge, situational beliefs, and cross-situational coherence in perceived self-efficacy. *Psychological Science*, 8(1), 43–50.
- Constantinidis, C., & Cornet, A. (2008). Daughters taking over the family business: A gender analysis. In *ISBE Conference 2008 Proceedings*.
- Coquery-Vidrovitch, C. (1994). *Les Africaines: Histoire des femmes d'Afrique noire du XIX au XX siècle*. Paris: L'Harmattan.
- Cromie, S. (1987). Motivations of aspiring male and female entrepreneurs. *Journal of Organizational Behavior*, 8(3), 251-261.
- Cromie, S. (2000). Assessing entrepreneurial inclinations: Some approaches and empirical evidence. *European Journal of Work and Organizational Psychology*, 9(1), 7–30.
- Cromie, S., & O'Donoghue, J. (1992). Assessing entrepreneurial inclinations. *International Small Business Journal*, 10(2), 66–73.
- De Beaufort. (2011). *La création d'entreprise au féminin en Europe: éléments comparatifs*. Research Center ESSEC Working Paper.
- Deci, E. L. (1971). Effects of externally mediated rewards on intrinsic motivation. *Journal of Personality and Social Psychology*, 18(1), 105.
- Deci, E. L., & Ryan, R. M. (1985). The general causality orientations scale: Self-determination in personality. *Journal of Research in Personality*, 19(2), 109-134.
- Deci, E. L., & Ryan, R. M. (2000). The "what" and "why" of goal pursuits: Human needs and the self-determination of behavior. *Psychological Inquiry*, 11(4), 227-268.
- Deci, E. L., & Ryan, R. M. (2008). Favoriser la motivation optimale et la santé mentale dans les divers milieux de vie. *Canadian Psychology/Psychologie canadienne*, 49(1).
- Driouch, A., & Gamar, A. (2014). Hofstede's cultural indicators. *Knowledge Economy and Entrepreneurship in Arab Countries*, Paper No. 58731, Munich Personal RePEc Archive.
- Fayolle, A. (2004). Entrepreneuriat et processus: faire du processus un objet de recherche et mieux prendre en compte la dimension processuelle dans les recherches. *7ème Congrès CIFPME*, 27-29 octobre, Montpellier.
- Filion, L. J. (1997). Le champ de l'entrepreneuriat: historique, évolution, tendances. *Revue Internationale PME*, 10(2), 129–172.
- Fonkeng, G. E., Chaffi, C. I., & Bomba, J. (2014). *Précis de méthodologie de recherche en sciences sociales*. ACCOSUP.

- Gartner, W. B. (1988). "Who is an entrepreneur?" is the wrong question. *American Journal of Small Business*, 12(4), 11-32.
- Germak, A. J., & Robinson, J. A. (2014). *Exploring the motivation of nascent social entrepreneurs*. *Journal of Social Entrepreneurship*, 5(1), 5–21.
- Graen, G. (1969). Instrumentality theory of work motivation: Some experimental results and suggested modifications. *Journal of Applied Psychology*, 53(2), 1.
- Greenberg, D. B., & Sexton, D. L. (1988). An interactive model for new venture creation. *Journal of Small Business Management*, 26(3).
- Heneman, H. G., & Schwab, D. P. (1972). Evaluation of research on expectancy theory predictions of employee performance. *Psychological Bulletin*, 78(1), 1.
- Hisrich, R. D., & Brush, C. G. (1985). Women and minority entrepreneurs: A comparative analysis. *Frontiers of Entrepreneurship Research*, 566.
- Ilgen, D. R., Nebeker, D. M., & Pritchard, R. D. (1981). Expectancy theory measures: An empirical comparison in an experimental simulation. *Organizational Behavior and Human Performance*, 28(2), 189-223.
- Jennings, J. E., & Brush, C. G. (2013). Research on women entrepreneurs: Challenges to (and from) the broader entrepreneurship literature? *Academy of Management Annals*, 7(1), 663-715.
- Kaplan, R. M., Atkins, C. J., & Reinsch, S. (1984). Specific efficacy expectations mediate exercise compliance in patients with COPD. *Health Psychology*, 3(3), 223.
- Kirzner, I. M. (1979). *Perception, opportunity and profit*. Chicago: University of Chicago Press.
- Knight, F. H. (1924). Some fallacies in the interpretation of social cost. *The Quarterly Journal of Economics*, 38(4), 582-606.
- Knight, F. H. (1979). *Risk, uncertainty and profit*. Amsterdam: North-Holland.
- Knight, R. M. (1987). Can business schools produce entrepreneurs? An empirical study. *Journal of Small Business & Entrepreneurship*, 5(1), 17-26.
- Kolvereid, L. (1996). Organizational employment versus self-employment: Reasons for career choice intentions. *Entrepreneurship Theory and Practice*, 20(3), 23-31.
- Lawler III, E. E., & Suttle, J. L. (1973). Expectancy theory and job behavior. *Organizational Behavior and Human Performance*, 9(3), 482-500.
- Learned, K. E. (1992). What happened before the organization? A model of organization formation. *Entrepreneurship Theory and Practice*, 17(1), 39-48.
- Legault, L. (2016). Intrinsic and extrinsic motivation. In V. Zeigler-Hill & T. K. Shackelford (Eds.), *Encyclopedia of Personality and Individual Differences* (pp. 1-4).

- Leibenstein, H. (1968). Entrepreneurship and development. *American Economic Review*, 58(2), 72-83.
- Moreau, R. (2004). *L'émergence organisationnelle: cas des entrepreneurs de nouvelle technologie** (thèse de doctorat, Université de Nantes).
- Lepper, M. R., Greene, D., & Nisbett, R. E. (1973). Undermining children's intrinsic interest with extrinsic reward: A test of the "overjustification" hypothesis. *Journal of Personality and Social Psychology*, 28(1), 129.
- Lévesque, B., & Mendell, M. (1999). L'économie sociale au Québec: éléments théoriques et empiriques pour le débat et la recherche. *Lien social et Politiques*, (41).
- Locke, E. A. (1968). Toward a theory of task motivation and incentives. *Organizational Behavior and Human Performance*, 3(2), 157-189.
- Locke, E. A., & Latham, G. P. (1990). *A theory of goal setting & task performance*. Prentice-Hall, Inc.
- Maddux, J. E. (1995). Self-efficacy theory. In *Self-efficacy, adaptation, and adjustment*.
- Minniti, M., & Naudé, W. (2010). What do we know about the patterns and determinants of female entrepreneurship across countries? *European Journal of Development Research*, 22, 277-293.
- Segal, G., Shane, S., & Venkataraman, S. (2005). The entrepreneurial opportunity. *The Quarterly Journal of Economics*, 38(4), 582-606.
- Shane, S. A. (2003). *A general theory of entrepreneurship: The individual-opportunity nexus*. Edward Elgar Publishing.
- Shane, S., Locke, E. A., & Collins, C. J. (2003). Entrepreneurial motivation. *Human Resource Management Review*, 13(2), 257-279. [https://doi.org/10.1016/S1053-4822\(03\)00017-2](https://doi.org/10.1016/S1053-4822(03)00017-2)
- Sherer, M., Maddux, J. E., Mercandante, B., Prentice-Dunn, S., Jacobs, B., & Rogers, R. W. (1982). The self-efficacy scale: Construction and validation. *Psychological Reports*, 51(2), 663-671.
- Smith, B. R., Matthews, C. H., & Schenkel, M. T. (2009). Differences in entrepreneurial opportunities: The role of tacitness and codification in opportunity identification. *Journal of Small Business Management*, 47(1), 38-57.
- Tipton, R. M., & Worthington, E. L. (1984). The measurement of generalized self-efficacy: A study of construct validity. *Journal of Personality Assessment*.
- Verheul, I., van Stel, A., & Thurik, A. R. (2006). *Explaining female and male entrepreneurship at the country level*. *Entrepreneurship & Regional Development*, 18(2), 151-183. <https://doi.org/10.1080/08985620600654666>
- Vroom, V. H. (1964). *Work and motivation*.
- White, R. W. (1959). Motivation reconsidered: The concept of competence. *Psychological Review*, 66(5), 297.

- Zimmerman, B. J., & Perkins, D. D. (1995). *Alternative theories of self-regulated learning and performance*. In *Self-regulated learning and academic achievement: Theory, research, and practice* (pp. 1-25). Springer.
- Azarya, V., & Charmes, J. (2008). *Femmes et économie informelle en Afrique*. CNRS Éditions.
- Djamadjingar, G. (2017). Le genre et l'entrepreneuriat au Tchad: état des lieux et perspectives. *Revue Tchadienne de Sciences Sociales*, 12(2), 45-62.
- Djimasra, N. (2015). *L'entrepreneuriat féminin au Tchad: défis et perspectives*. Éditions Universitaires du Tchad.
- Diop, F. (2012). *Femmes et entrepreneuriat en Afrique de l'Ouest: expériences et perspectives*. CODESRIA.
- Kouassi, F. (2015). *Genre, entrepreneuriat et développement durable en Afrique subsaharienne*. Presses de l'Université de Côte d'Ivoire.
- Mbaïguinam, A. (2019). Entrepreneuriat féminin au Tchad: réalités et défis. *Revue Africaine de Management*, 7(1), 29-40.
- Minniti, M., & Naudé, W. (2010). What Do We Know About The Patterns and Determinants of Female Entrepreneurship Across Countries? *The European Journal of Development Research*, 22(3), 277-293. <https://doi.org/10.1057/ejdr.2010.17>
- Nibikora, S. (2019). *L'autonomisation économique des femmes entrepreneures en Afrique de l'Ouest*. L'Harmattan.
- N'Guessan, E. (2011). *Les femmes entrepreneures en Côte d'Ivoire: obstacles et réussites*. CERAP Éditions.
- Ngarsinga, S. (2016). *Les politiques d'appui à l'entrepreneuriat féminin au Tchad*. Éditions du Sahel.
- Programme des Nations Unies pour le développement (PNUD). (2008). *Rapport sur le développement humain 2007/2008*. Nations Unies.
- Sawadogo, D. (2014). *Femmes et entrepreneuriat en Afrique: enjeux et défis*. L'Harmattan.
- Abdoulaye, A. (2016). Femmes et entrepreneuriat au Tchad : Contribution à la lutte contre la pauvreté. *Revue Tchadienne de Développement*, 2(1), 45–61.
- CARE International Tchad. (2019). *Rapport sur l'autonomisation économique des femmes par l'entrepreneuriat au Tchad*. <https://www.care.org/td/rapports>
- Nour, M. M. (2014). *L'entrepreneuriat féminin au Tchad : Enjeux et perspectives* (Mémoire de Master, Université de N'Djaména).
- UNFPA Tchad. (2021). **Entrepreneuriat féminin et autonomisation économique des jeunes femmes au Tchad*. <https://chad.unfpa.org/fr/publications>

- Youssouf, F. Z. (2018). *Les défis de l'entrepreneuriat féminin au Tchad : Étude des femmes commerçantes à Moundou* (Mémoire de Master, Université de Moundou).
- Institut National de la Statistique. (2021). *Indicateurs de développement durable au Tchad*. N'Djamena, Tchad.
- Niane, B. (2019). Les obstacles à l'entrepreneuriat féminin en Afrique de l'Ouest: CAS du Sénégal. *Revue Africaine de Management*, 5(1), 77-92.
- Nour, M. M. (2014). *L'entrepreneuriat féminin au Tchad: Enjeux et perspectives* (Mémoire de Master, Université de N'Djaména).
- OCDE. (2004). *La participation des femmes au développement*. Paris: OCDE.
- OCDE. (2005). *Femmes et développement: État des lieux et perspectives*. Paris: OCDE.
- République du Tchad. (2017). *Vision 2035: Stratégie nationale de développement*. N'Djamena, Tchad.
- Sow, F. (2005). Les femmes africaines face à l'entrepreneuriat: Entre traditions et modernité. In *Femmes, sociétés et développement en Afrique de l'Ouest* (pp. 133-149). Dakar: CODESRIA.
- UNFPA Tchad. (2021). *Entrepreneuriat féminin et autonomisation économique des jeunes femmes au Tchad*. <https://chad.unfpa.org/fr/publications>
- Gordon, W. J. J. (1982). *La problématique de la recherche scientifique*. Paris : Presses Universitaires de France.
- Quivy, R., & Van Campenhoudt, L. (2018). *Manuel de recherche en sciences sociales* (6e éd.). Paris : Dunod.
- Ampleman, G., & Doré, J. (1983). *La conscientisation: Un processus éducatif*. Montréal: Éditions Saint-Martin.
- Bélanger, J., & Lévesque, B. (1991). Les formes de participation dans les services sociaux. *Service social*, 40(2), 9-38.
- Breton, M. (1994). L'empowerment: Un nouvel axe de développement pour la pratique communautaire. *Service social*, 43(1), 7-35.
- Crozier, M. (1987). *L'acteur et le système: Les contraintes de l'action collective*. Paris: Éditions du Seuil.
- Freire, P. (1971). *Pédagogie des opprimés*. Paris: François Maspero. (*Version originale: Freire, P. (1970). Pedagogia do oprimido. Rio de Janeiro: Paz e Terra.*)
- Freire, P. (1974). *Conscientisation et libération*. Paris: François Maspero.
- Lee, J. A. B. (1994). *The empowerment approach to social work practice*. New York: Columbia University Press.

- Mullender, A., & Ward, D. (1991). *Empowerment in action: Self-directed groupwork*. London: Whiting & Birch.
- Piger, J. (1993). Empowerment: The politics of alternative development. *Development in Practice*, 3(1), 16-21.
- Rappaport, J. (1981). In praise of paradox: A social policy of empowerment over prevention. *American Journal of Community Psychology*, 9(1), 1-25.
- Rappaport, J. (1985). The power of empowerment language. *Social Policy*, 16(2), 15-21.
- Rappaport, J. (1987). Terms of empowerment/exemplars of prevention: Toward a theory for community psychology. *American Journal of Community Psychology*, 15(2), 121-148.
- Ryan, W. (1971). *Blaming the victim*. New York: Pantheon Books.
- Staples, L. (1990). Powerful ideas about empowerment. *Administration in Social Work*, 14(2), 29-42.
- Swift, C., & Levin, G. (1987). Empowerment: An emerging mental health technology. *Journal of Primary Prevention*, 8(1-2), 71-94.
- Swift, C., & Levin, G. (1990). Empowerment: A framework for helping. *Journal of Progressive Human Services*, 1(2), 23-39.
- Zimmerman, M. A. (1990). Taking aim on empowerment research: On the distinction between individual and psychological conceptions. *American Journal of Community Psychology*, 18(1), 169-177.
- Julian, D. A. (1991). The utilization of empowerment as a practice and research framework. *Journal of Community Psychology*, 19(1), 36-43.
- Rappaport, J. (1987). Terms of empowerment/exemplars of prevention: Toward a theory for community psychology. *American Journal of Community Psychology*, 15(2), 121-148.
- Le Bossé, Y. (2003). Le développement du pouvoir d’agir des personnes et des collectivités: une conception écologique. *Revue Service Social*, 50(1), 19-38.
- Le Bossé, Y. (2009). Le développement du pouvoir d’agir des personnes et des collectivités. In Y. Le Bossé, M. Lavallée & N. Chamberland (Eds.), *Le développement du pouvoir d’agir des personnes et des collectivités* (pp. 17-32). Presses de l’Université Laval.
- Ninacs, W. A. (1995). Empowerment et intervention : développement de la capacité d’agir et de la solidarité. *Service Social*, 44(1), 7-30.
- ACDI. (1989). *La femme et le développement rural en Afrique*. Agence canadienne de développement international.
- Brush, C. G. (2006). *Women and entrepreneurship: An annotated bibliography*. Edward Elgar Publishing.
- FAO. (2011). *The State of Food and Agriculture: Women in Agriculture—Closing the Gender Gap for Development*. Rome: Food and Agriculture Organization.

- Julian, D. A. (1991). The utilization of empowerment as a practice and research framework. *Journal of Community Psychology*, 19(1), 36-43.
- Kabeer, N. (1999). Resources, agency, achievements: Reflections on the measurement of women's empowerment. *Development and Change*, 30(3), 435-464.
- Keïta, S. (1986). *Femmes et développement en Afrique*. Paris: Karthala.
- Le Bossé, Y. (2003). Le développement du pouvoir d'agir des personnes et des collectivités: une conception écologique. *Revue Service Social*, 50(1), 19-38.
- Muhindo, A. (2011). Facteurs influençant l'autonomisation des femmes entrepreneures en Afrique subsaharienne. *Cahiers du Genre*, 51, 155-175.
- Ninacs, W. A. (1995). Empowerment et intervention: développement de la capacité d'agir et de la solidarité. *Service Social*, 44(1), 7-30.
- OCDE. (2004). *Femmes et développement: Vers l'égalité des genres*. Paris: Organisation de coopération et de développement économiques.
- Schwartz, D. (1979). Banking on women: Issues of credit and access. *Journal of Contemporary Business*, 8(2), 67-77.
- Simen, B., & Diouf, M. (2013). Entrepreneuriat féminin et accès au crédit en Afrique de l'Ouest. *Revue Tiers Monde*, 216(4), 85-100.
- Stevenson, L. (1988). Women and economic development: Entrepreneurship as a form of self-reliance. *Canadian Journal of Development Studies*, 9(2), 175-193.
- World Bank. (2019). *Profiting from Parity: Unlocking the Potential of Women's Business in*
- Fortin, M.-F. (2010). *Fondements et étapes du processus de recherche: Méthodes quantitatives et qualitatives* (2e éd.). Chenelière Éducation.
- Mucchielli, A. (1996). *Dictionnaire des méthodes qualitatives en sciences humaines et sociales*. Armand Colin.
- Quivy, R., & Van Campenhoudt, L. (2018). *Manuel de recherche en sciences sociales** (6e éd.). Dunod.
- Roussel, P., & Wacheux, F. (2005). *Management des ressources humaines: Méthodes de recherche en sciences humaines et sociales*. De Boeck Université. Africa. Washington, DC: World Bank.

ANNEXES

Annexe 1 : Demande de mise en stage

UNIVERSITE DE YAOUNDÉ I
The University of Yaoundé I

FACULTÉ DES SCIENCES DE L'ÉDUCATION
Faculty of Education

DÉPARTEMENT DE L'ÉDUCATION SPÉCIALISÉE
Department of Specialized of Education
N° 22/UY1/DP-EDS
LE DOYEN
The Dean

S
F E


RÉPUBLIQUE DU CAMEROUN
Republic of Cameroon

Paix - Travail - Patrie
Peace - Work - Fatherland

À
Monsieur le Directeur du Centre
Multifonctionnel de Promotion des
Jeunes de Madagascar
-Yaoundé-

Objet : Demande de mise en stage

Monsieur le Directeur,

Dans le cadre de la formation par alternance à la Faculté des Sciences de l'Éducation de l'Université de Yaoundé I, les étudiants de la Faculté, sont invités à effectuer un stage académique d'une durée d'un (01) mois en milieu professionnel, afin de s'imprégner des réalités de la pratique en lien avec leur spécialisation.

À cet effet, l'étudiant **BOKAÏNDE Jean-Claude**, Matricule **22W3235**, inscrit en Master II dans le Département de l'Éducation Spécialisée, Filière Intervention, Orientation et Education Extra-scolaire, option Intervention et Action communautaire, est appelé à effectuer le stage en vue de la préparation du diplôme de Master. Le sujet est intitulé : « **Entrepreneuriat féminin et participation au développement socio-économique : cas de l'association maison de la petite entreprise MPE de N'Djamena Tchad** ».

Je vous saurai gré des dispositions que vous aurez prises susceptibles de l'aider à effectuer ledit stage.

Veuillez agréer, Monsieur le Directeur, l'expression de ma considération distinguée./.-

Pour le Doyen
et par Ordre


Jr Jacques Evouma
05 JAN 2024


Association Tchadienne pour la Promotion de la Petite Entreprise
www.tchad.com
B.P. 111
N'DJAMENA
TCHAD
Tél: 22 52 18 51

Annexe 2 : Notification de stage



Annexe 3 : Attestation de recherche



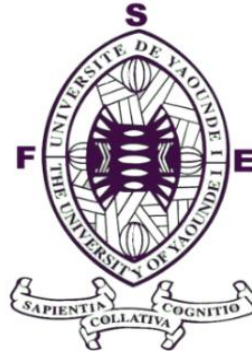
REPUBLIQUE DU CAMEROUN

Paix – Travail – Patrie

UNIVERSITE DE YAOUNDE I

CENTRE DE RECHERCHE ET DE
FORMATION DOCTORALE EN SCIENCES
HUMAINES, SOCIALES ET EDUCATIVES

UNITE DE RECHERCHE ET DE FORMATION
DOCTORALE EN SCIENCES DE
L'EDUCATION ET INGENIERIE EDUCATIVE



REPUBLIC OF CAMEROON

Peace – Work – Fatherland

THE UNIVERSITY OF YAOUNDE I

POST GRADUATE SCHOOL FOR SOCIAL AND
EDUCATIONAL SCIENCES

RESEARCH AND DOCTORAL TRAINING UNIT
FOR SOCIAL SCIENCES OF EDUCATION AND
EDUCATIONAL ENGINEERING

Guide d'entretien adresse aux femmes du centre maison de la petite entreprise de Moursal

Je suis **BOKAINDE Jean-Claude**, étudiant en Master II à la Faculté des Sciences de l'Education à l'Université de Yaoundé I, au Département d'Education Spécialisée, **option : Intervention et Action Communautaire**, nous menons une recherche sur le Sujet : *"Entrepreneuriat féminin et participation au développement socioéconomique : Cas de l'association Maison de la Petite Entreprise de N'Djamena."*

Le présent grille d'entretien a été élaboré dans le but de recueillir des informations et les données de l'interviewé. C'est un instrument de recherche permettant de traduire les faits sociaux. C'est l'entretien semi-directif. En d'autres termes une question est posée à l'interviewer pour lui permettre de s'exprimer librement sur sa perception, son comportement et ses expériences. Notre guide d'entretien est fait dans le but de recueillir les données ou les informations venant des femmes entrepreneures de la Maison de la Petite Entreprise au Tchad

Nous vous prions de bien vouloir participer à cette enquête qui est d'ordre purement académique et nous vous rassurons de la confidentialité et ne vous portera aucun préjudice.

Informations sociodémographiques

Date de l'entretien

Lieu de l'entretien

Heure de début

Heure de fin :

Nom de l'enquêteur :

Âge du répondant

Sexe.....

Dernier diplôme et école de formation :

Domaine d'activité :

Sujet de guide : *Entrepreneuriat féminin et participation au développement socioéconomique : cas de l'association Maison de la Petite Entreprise de N'Djamena au Tchad*

Au cours de nos entretiens, divers thèmes ont été abordés afin de nous permettre d'atteindre les objectifs fixés.

Thème 1 : Politiques publiques de l'entrepreneuriat féminin au Tchad

Item 1 : Quelles sont selon vous les politiques publiques d'accompagnement mises en œuvre pour soutenir l'entrepreneuriat féminin ?

.....
.....

Item 2 : Avez-vous bénéficié de formations ou d'ateliers pour développer vos compétences entrepreneuriales ?

.....
.....

Item 3 : Quels types de soutien avez-vous ou d'accompagnement avez-vous reçu des politiques publiques dans le cadre de votre activité entrepreneuriale ?

.....
.....

Item 4 : Pensez-vous dans quelle mesure les politiques publiques mises en œuvre ont-elles atteint leurs objectifs prévus ?

.....
.....

Item 5 : Quelle est votre perception face aux moyens mises en œuvre pour le programme de soutien ?

.....
.....

Item 6 : Quelles sont vos attentes vis-à-vis des pouvoirs publics et des institutions pour soutenir l'entrepreneuriat féminin ?

.....
.....

Thème 2 : Participation des femmes entrepreneures au développement socioéconomique

Item 1 : Comment votre entreprise contribue-t-elle au développement économique de votre communauté locale ?

.....
.....

Item 2 : Comment mesurez- vous l'influence de votre entreprise sur la communauté locale en termes de création d'emploi et de développement économique ?

.....
.....

Item 3 : Quels sont les types de soutien ou de de ressources dont vous avez besoin pour réussir et prospérer dans votre entreprise ?

.....
.....

Item 4 : Quels sont les projets ou initiatives spécifiques que vous avez mis sur place pour promouvoir l'entrepreneuriat féminin et encourager la participation des femmes dans le développement socioéconomique ?

.....
.....

Item 5 : Quels défis spécifiques rencontrez-vous dans le domaine des affaires, et comment ces défis affectent-ils votre capacité à participer au développement socioéconomique ?

.....
.....

Item 6 : Quel rôle pensez-vous que les politiques publiques devraient jouer pour soutenir la participation des femmes entrepreneures au développement socioéconomique ?

.....
.....

Thème 3 : Activités génératrices de revenus

Item 1 : Pouvez-vous décrire votre activité génératrice de revenus et de ce qui vous a motivée à le créer ?

.....
.....

Item 2 : Quels sont les principaux produits ou services que vous offrez, et comment ont-ils accueillis par le marché ?

.....
.....

Item 3 : Quels défis spécifiques rencontrez-vous en tant que femme entrepreneure dans votre secteur d'activité ?

.....
.....

Item 4 : Avez-vous accès à des ressources ou des formations qui vous aident à développer vos compétences entrepreneuriales ?

.....
.....

Item 5 : Comment votre activité contribue-t-elle à l'autonomisation économique de la communauté ?

.....
.....

Thème 4 : Formations professionnelles techniques et spécifiques

Item 1 : Pouvez-vous nous décrire votre parcours de formation et comment cela a influencé votre parcours entrepreneurial ?

.....
.....

Item 2 : Quelles compétence techniques ou scientifiques considérez-vous comme essentielles pour réussir dans votre secteur d'activité ?

.....
.....

Item3 : Comment évoluez-vous l'importance de la formation continue dans votre domaine d'activité ?

.....
.....

Item4 : Comment avez réussi à adapter et à appliquer ces compétences dans des environnements de votre activité ?

.....
.....

Item 5 : Avez-vous confronté à des difficultés lors de votre formation ? Justifiez votre réponse

.....
.....

Item 6 : Quels types de soutien et d'assistance aimerez-vous recevoir pour faire face à ces obstacles ?

.....
.....

Item 7 : Quelles recommandations ou suggestions auriez-vous à formuler pour améliorer le soutien aux femmes entrepreneures et leur impact sur le développement socio-économique, en particuliers au sein de l'association Maison de la Petite Entreprise de N'Djamena ?

.....
.....

Merci pour votre collaboration

5.1. Présentation des données

Dans cette section, nous présentons le profil des personnes ayant pris part à l'étude en indiquant leur sexe, leur tranche d'âge et pour compléter les informations relatives au personnel travaillant et des femmes dans l'association Maison de la Petite Entreprise, en indiquant le nombre d'années d'expériences dans le service, leur fonction et leur durée de formation dans le centre. Nous leur avons attribué des noms de reconnaissance afin d'assurer la protection de leur identité.

5.1.1. Répondante 1

Age : 29Ans

Sexe : Féminin

Statut : Commerçante

Domaine de formation : C.E

Diplôme professionnel : Licence en Communication

❖ Entretien relatif aux politiques publiques de l'entrepreneuriat féminin au Tchad

✓ Quelles sont selon vous les politiques publiques d'accompagnement mises en œuvre pour soutenir l'entrepreneuriat féminin ?

Il y a un projet dénommé 50 000 emplois mis sur pied en 2023 Pour les jeunes.

❖ Avez-vous bénéficié de formations ou d'ateliers pour développer vos compétences entrepreneuriales ?

Oui, nous avons reçu de formation dans divers domaines.

❖ Quels types de soutien avez-vous ou d'accompagnement avez-vous reçu des politiques publiques dans le cadre de votre activité entrepreneuriale ?

Nous avons reçu des soutiens financiers et techniques.

❖ Pensez-vous dans quelle mesure les politiques publiques mises en œuvre ont-elles atteint leurs objectifs prévus ?

En finançant les jeunes porteurs de projet.

❖ Quelle est votre perception face aux moyens mis en œuvre pour le programme de soutien ?

Les moyens mis en œuvre pour le soutien sont répartis de manière inégale et ne parviennent pas aux personnes qui ont le désir réel d'entreprendre.

- ❖ **Quelles sont vos attentes vis-à-vis des pouvoirs publics et des institutions pour soutenir l'entrepreneuriat féminin ?**

L'Etat doit mettre sur pied un fond spécial pour financier les personnes désirant se lancer dans l'entrepreneuriat.

- ❖ **Entretien relatif à la participation des femmes entrepreneures au développement socioéconomique**

Comment votre entreprise contribue-t-elle au développement économique de votre communauté locale ?

Mon entreprise contribue au développement économique à travers des formations organisées à l'endroit des femmes entrepreneures.

- ❖ **Comment mesurez-vous l'influence de votre entreprise sur la communauté locale en termes de création d'emploi et de développement économique ?**

L'entreprise a eu une influence appréciable sur la communauté à travers des formations offertes. Ces formations ont permis à plusieurs personnes à bien gérer leurs entreprises, réduit la pauvreté en employant les jeunes diplômés sans emploi.

- ❖ **Quels sont les types de soutien ou de ressources dont vous avez besoin pour réussir et prospérer dans votre entreprise ?**

Nous avons besoin des soutiens financiers et techniques afin de réussir et prospérer dans notre entreprise.

- ❖ **Quels sont les projets ou initiatives spécifiques que vous avez mis sur place pour promouvoir l'entrepreneuriat féminin et encourager la participation des femmes dans le développement socioéconomique ?**

Nous avons initié un projet de formation dans le cadre de fabrication des objets réutilisables.

- ❖ **Quels défis spécifiques rencontrez-vous dans le domaine des affaires, et comment ces défis affectent-ils votre capacité à participer au développement socioéconomique ?**

La mévente des produits fabriqués et le manque de soutien venant de l'Etat et des ONG.

- ❖ **Quel rôle pensez-vous que les politiques publiques devraient jouer pour soutenir la participation des femmes entrepreneures au développement socioéconomique ?**

Les politiques publiques devraient jouer un rôle initial afin d'amener les femmes à devenir des entrepreneures.

- ❖ **Entretien relatif aux activités génératrices de revenus**

- ❖ **Pouvez-vous décrire votre activité génératrice de revenus et de ce qui vous a motivée à le créer ?**

L'artisanat à travers des objets réutilisables.

- ❖ **Quels sont les principaux produits ou services que vous offrez, et comment ont-ils accueillis par le marché ?**

Les produits sont entre autres les poupées, les savons liquides, les éventails, etc.

- Quels défis spécifiques rencontrez-vous en tant que femme entrepreneure dans votre secteur d'activité ?**

Oui plusieurs formations ont contribué à perfectionner, les défis restent souvent au niveau de suivi et le faible soutien.

- ❖ **Avez-vous accès à des ressources ou des formations qui vous aident à développer vos compétences entrepreneuriales ?**

Oui nous recevons parfois de formations entrepreneuriales pertinentes.

- ❖ **Comment votre activité contribue-t-elle à l'autonomisation économique de la communauté ?**

Notre activité contribue à l'autonomisation économique à travers les formations reçues par les membres de la famille, les amis, etc.

- ❖ **Entretien relatif aux formations professionnelles techniques et spécifiques**
- ❖ **Pouvez-vous nous décrire votre parcours de formation et comment cela a influencé votre parcours entrepreneurial ?**

J'ai suivi de formations et durant mon parcours j'ai toujours embrassé le domaine entrepreneurial.

- ❖ **Quelles compétences techniques ou scientifiques considérez-vous comme essentielles pour réussir dans votre secteur d'activité ?**

Dans le domaine de l'artisanat, tout se perfectionne chaque jour et il faut suivre les formations pour mener à bien son activité.

- ❖ **Comment évoluez-vous l'importance de la formation continue dans votre domaine d'activité ?**

Plus on participe aux formations de manière continue, plus on découvre de nouvelles compétences nécessaires.

- ❖ **Comment avez réussi à adapter et à appliquer ces compétences dans des environnements de votre activité ?**

Oui les formations sont souvent payantes et il faut des moyens, parfois il manque.

- ❖ **Avez-vous confronté à des difficultés lors de votre formation ? Justifiez votre réponse.**

Oui les difficultés financières et le manque de compétences en informatique et internet.

- ❖ **Quels types de soutien et d'assistance aimerez-vous recevoir pour faire face à ces obstacles ?**

Soutien technique et financier.

- ❖ **Quelles recommandations ou suggestions auriez-vous à formuler pour améliorer le soutien aux femmes entrepreneures et leur impact sur le développement socio-économique, en particuliers au sein de l'association Maison de la Petite Entreprise de N'Djamena ?**

Accès à des financements, de formations, de l'accompagnement, le réseautage permettant la visibilité et la sensibilisation.

5.1.2. Répondante 2

Age : 30Ans

Sexe : Féminin

Statut : Commerçante

Domaine de formation : G

Diplôme professionnel : Licence en Gestion

- ❖ **Entretien relatif aux politiques publiques de l'entrepreneuriat féminin au Tchad**

- ✓ **Quelles sont selon vous les politiques publiques d'accompagnement mises en œuvre pour soutenir l'entrepreneuriat féminin ?**

Accès au financement, mise en place de fonds spécifique pour les femmes entrepreneures avec de conditions et prêts favorables et des subventions pour encourager la création et le développement d'entreprises dirigées par les femmes.

- ❖ **Avez-vous bénéficié de formations ou d'ateliers pour développer vos compétences entrepreneuriales ?**

Je n'ai bénéficié d'aucune formation ou un atelier pour développer mes compétences entrepreneuriales, car je fais cette activité de manière autodidacte.

- ❖ **Quels types de soutien avez-vous ou d'accompagnement avez-vous reçu des politiques publiques dans le cadre de votre activité entrepreneuriale ?**

Nous avons besoin des subventions et aides financières, prêts à taux réduit, incubateurs et pépinières, formation et atelier, et accès aux marchés publics.

- ❖ **Pensez-vous dans quelle mesure les politiques publiques mises en œuvre ont-elles atteint leurs objectifs prévus ?**

En finançant les jeunes porteurs de projet, les politiques publiques favorisent la création des entreprises.

- ❖ **Quelle est votre perception face aux moyens mis en œuvre pour le programme de soutien ?**

Nous avons accès aux financements, formation, réseautage et accompagnement.

- ❖ **Quelles sont vos attentes vis-à-vis des pouvoirs publics et des institutions pour soutenir l'entrepreneuriat féminin ?**

Le pouvoir public devrait développer des portiques spécifiques qui répondent aux défis auxquels les femmes entrepreneurs sont confrontées comme l'accès au financement et à la conciliation travail-vie personnelle.

- ❖ **Entretien relatif à la participation des femmes entrepreneures au développement socioéconomique**

- ❖ **Comment votre entreprise contribue-t-elle au développement économique de votre communauté locale ?**

Je suis commerçante, je traverse la frontière pour chercher mes marchandises, les taxes payées contribuent au développement socioéconomique, la création de l'emploi, soutien aux fournisseurs locaux, formation et développement des compétences, promotion du commerce local.

- ❖ **Comment mesurez-vous l'influence de votre entreprise sur la communauté locale en termes de création d'emploi et de développement économique ?**

Pour mesurer l'influence de notre entreprise sur la communauté locale en termes de création d'emploi et de développement économique, nous avons : analyse des emplois créés ; enquêtes et feedback ; partenariat avec des organismes locaux ; impact sur les fournisseurs locaux ; initiatives de formation de développement

- ❖ **Quels sont les types de soutien ou de ressources dont vous avez besoin pour réussir et prospérer dans votre entreprise ?**

Nous avons besoin des financements, de formation et développement de technologies, des ressources humaines, marketing, visibilité, accès à l'information et aux infrastructures.

- ❖ **Quels sont les projets ou initiatives spécifiques que vous avez mis sur place pour promouvoir l'entrepreneuriat féminin et encourager la participation des femmes dans le développement socioéconomique ?**

Programme de formation, accès au financement, politique publique, projets communautaires, partenariat avec des entreprises.

- ❖ **Quels défis spécifiques rencontrez-vous dans le domaine des affaires, et comment ces défis affectent-ils votre capacité à participer au développement socioéconomique ?**

Nous faisons face à plusieurs défis spécifiques :

Accès au financement ; réseautage professionnel, conciliation travail-vie personnelle, stéréotypes et discriminations, manque de formation et des ressources.

- ❖ **Quel rôle pensez-vous que les politiques publiques devraient jouer pour soutenir la participation des femmes entrepreneures au développement socioéconomique ?**

Les politiques publiques devraient jouer un rôle clé dans le soutien à la participation de nos activités entrepreneuriales.

- ❖ **Entretien relatif aux activités génératrices de revenus**

- ❖ **Pouvez-vous décrire votre activité génératrice de revenus et de ce qui vous a motivée à le créer ?**

Mon activité génératrice de revenus est une boutique de vente de produits artisanaux et esthétiques. J'ai toujours eu la passion pour l'artisanat.

- ❖ **Quels sont les principaux produits ou services que vous offrez, et comment ont-ils accueillis par le marché ?**

Les produits sont entre autres les poupées, les savons liquides, les éventails, etc.

Quels défis spécifiques rencontrez-vous en tant que femme entrepreneure dans votre secteur d'activité ?

Défis spécifiques confrontée en tant que femme entrepreneure sont :

- Accès au financement ;
- Réseautage limité ;
- Stéréotypes de genre ;
- Equilibre travail-vie personnelle.

- ❖ **Avez-vous accès à des ressources ou des formations qui vous aident à développer vos compétences entrepreneuriales ?**

Accès à des ressources ou formation oui, j'ai accès à plusieurs ressources et formations qui m'aident à développer mes compétences entrepreneuriales.

- ❖ **Comment votre activité contribue-t-elle à l'autonomisation économique de la communauté ?**

Notre activité contribue à l'autonomisation économique à travers les formations reçues par les membres de la famille, les amis et le développement de la communauté.

❖ **Entretien relatif aux formations professionnelles techniques et spécifiques**

❖ **Pouvez-vous nous décrire votre parcours de formation et comment cela a influencé votre parcours entrepreneurial ?**

Au départ j'exerçais mon commerce toute seul sans une formation mais j'ai pu suivre de formations et durant mon parcours j'ai toujours embrassé le domaine entrepreneurial.

❖ **Quelles compétences techniques ou scientifiques considérez-vous comme essentielles pour réussir dans votre secteur d'activité ?**

Dans le domaine de l'artisanat, la fabrication de savon et l'élevage des poulets, tout se perfectionne chaque jour et il faut suivre les formations pour mener à bien son activité.

❖ **Comment évoluez-vous l'importance de la formation continue dans votre domaine d'activité ?**

Les formations continues contribuent au progrès de l'entreprise, elles me permettent de m'adapter à la réalité des affaires et business.

❖ **Comment avez réussi à adapter et à appliquer ces compétences dans des environnements de votre activité ?**

Oui les formations sont souvent payantes et il faut des moyens, parfois il manque quelquefois.

❖ **Avez-vous confronté à des difficultés lors de votre formation ? Justifiez votre réponse.**

Oui les difficultés financières et le manque de formations pour acquérir de compétences nécessaires à l'ère des technologies, le manque de compétence pour la vente en ligne.

❖ **Quels types de soutien et d'assistance aimerez-vous recevoir pour faire face à ces obstacles ?**

Nous avons besoin d'une assistance technique, financière, le suivi et la formation continue.

❖ **Quelles recommandations ou suggestions auriez-vous à formuler pour améliorer le soutien aux femmes entrepreneures et leur impact sur le développement socio-économique, en particuliers au sein de l'association Maison de la Petite Entreprise de N'Djamena ?**

Accès à des financements, de formations, de l'accompagnement, le réseautage permettant la visibilité et la sensibilisation. Cela peut nous permettre de nous ouvrir au monde et être efficiente et efficace.

5.1.3. Répondante 3

Age : 35Ans

Sexe : Féminin

Statut : Commerçante

Domaine de formation : M.D

Diplôme professionnel : Master en Marketing

❖ Entretien relatif aux politiques publiques de l'entrepreneuriat féminin au Tchad

✓ Quelles sont selon vous les politiques publiques d'accompagnement mises en œuvre pour soutenir l'entrepreneuriat féminin ?

L'Etat essaie de venir auprès des bénéficiaires pour organiser quelques formations de renforcement de capacités entrepreneuriales.

❖ Avez-vous bénéficié de formations ou d'ateliers pour développer vos compétences entrepreneuriales ?

Oui, au début nous avons bénéficié de financements qui nous ont aidées à créer des entreprises aux associations des personnes vulnérables.

❖ Quels types de soutien avez-vous ou d'accompagnement avez-vous reçu des politiques publiques dans le cadre de votre activité entrepreneuriale ?

Nous avons besoin de soutien technique et financier. Il arrive que le Gouvernement nous confie un projet lié à la jeunesse pour que nous l'exécutions.

❖ Pensez-vous dans quelle mesure les politiques publiques mises en œuvre ont-elles atteint leurs objectifs prévus ?

L'objectif prévu n'est pas encore atteint, car c'est dans nos débuts que les soutiens du Gouvernement sont présents, mais depuis quelques temps, le soutien du pouvoir public tarde.

❖ Quelle est votre perception face aux moyens mis en œuvre pour le programme de soutien ?

Les moyens mis en œuvre pour le soutien est un programme sociétal et vise uniquement à venir en aide aux détenteurs de projet. C'est une idée encourageante et normalement le Gouvernement perpétuer cela.

❖ Quelles sont vos attentes vis-à-vis des pouvoirs publics et des institutions pour soutenir l'entrepreneuriat féminin ?

Tenir toujours une main secourable à ces femmes qui osent afin que leurs efforts soient pérennes.

❖ Entretien relatif à la participation des femmes entrepreneures au développement socioéconomique

❖ Comment votre entreprise contribue-t-elle au développement économique de votre communauté locale ?

Je suis commerçante, les taxes payées contribuent au développement socioéconomique, la création de l'emploi, soutien aux fournisseurs locaux, formation et développement des compétences, promotion du commerce local.

❖ Comment mesurez-vous l'influence de votre entreprise sur la communauté locale en termes de création d'emploi et de développement économique ?

Pour mesurer l'influence de notre entreprise sur la communauté locale en termes de création d'emploi et de développement économique, nous avons : analyse des emplois créés ; enquêtes et feedback ; partenariat avec des organismes locaux ; impact sur les fournisseurs locaux ; initiatives de formation de développement

❖ Quels sont les types de soutien ou de ressources dont vous avez besoin pour réussir et prospérer dans votre entreprise ?

Nous avons besoin des financements, de formation et développement de technologies, des ressources humaines, marketing, visibilité, accès à l'information et aux infrastructures.

❖ Quels sont les projets ou initiatives spécifiques que vous avez mis sur place pour promouvoir l'entrepreneuriat féminin et encourager la participation des femmes dans le développement socioéconomique ?

Programme de formation, accès au financement, politique publique, projets communautaires, partenariat avec des entreprises.

❖ Quels défis spécifiques rencontrez-vous dans le domaine des affaires, et comment ces défis affectent-ils votre capacité à participer au développement socioéconomique ?

Nous faisons face à plusieurs défis spécifiques :

Accès au financement ; réseautage professionnel, conciliation travail-vie personnelle, stéréotypes et discriminations, manque de formation et des ressources.

❖ Quel rôle pensez-vous que les politiques publiques devraient jouer pour soutenir la participation des femmes entrepreneures au développement socioéconomique ?

Les politiques publiques devraient jouer un rôle clé dans le soutien à la participation de nos activités entrepreneuriales.

❖ **Entretien relatif aux activités génératrices de revenus**

❖ **Pouvez-vous décrire votre activité génératrice de revenus et de ce qui vous a motivée à le créer ?**

Mon activité génératrice de revenus est une boutique de vente de produits artisanaux et esthétiques. J'ai toujours eu la passion pour l'artisanat.

❖ **Quels sont les principaux produits ou services que vous offrez, et comment ont-ils accueillis par le marché ?**

Les produits sont entre autres les poupées, les savons liquides, les éventails, etc.

Quels défis spécifiques rencontrez-vous en tant que femme entrepreneure dans votre secteur d'activité ?

Défis spécifiques confrontée en tant que femme entrepreneure sont :

- Accès au financement ;
- Réseautage limité ;
- Stéréotypes de genre ;
- Equilibre travail-vie personnelle.

❖ **Avez-vous accès à des ressources ou des formations qui vous aident à développer vos compétences entrepreneuriales ?**

Accès à des ressources ou formation oui, j'ai accès à plusieurs ressources et formations qui m'aident à développer mes compétences entrepreneuriales.

❖ **Comment votre activité contribue-t-elle à l'autonomisation économique de la communauté ?**

Notre activité contribue à l'autonomisation économique à travers les formations reçues par les membres de la famille, les amis et le développement de la communauté.

❖ **Entretien relatif aux formations professionnelles techniques et spécifiques**

❖ **Pouvez-vous nous décrire votre parcours de formation et comment cela a influencé votre parcours entrepreneurial ?**

La création de l'atelier de couture et la raison qui nous a motivées est le stylisme. Beaucoup de jeunes aiment la mode et s'habillent décentement pour la création d'un atelier de couture.

❖ **Quelles compétences techniques ou scientifiques considérez-vous comme essentielles pour réussir dans votre secteur d'activité ?**

On offre une gamme de services et produits, mais les plus souvent les produits cosmétiques et alimentaires.

❖ Comment évoluez-vous l'importance de la formation continue dans votre domaine d'activité ?

La mévente de nos articles et les taxes trop élevées fixées par le Gouvernement ainsi que les produits de transformation.

❖ Comment avez réussi à adapter et à appliquer ces compétences dans des environnements de votre activité ?

Au début, on reçoit les formations de renforcement de capacités, mais ces dernières années nous sommes laissées à la merci de la nature.

❖ Avez-vous confronté à des difficultés lors de votre formation ? Justifiez votre réponse.

En contribuant aux taxes et impôts, nous aidons l'Etat. Du côté de la population, nous recrutons quelques jeunes qui reçoivent des aides, et ils sont payés à la fin de mois. Les taxes et impôts constituent également des difficultés.

❖ Quels types de soutien et d'assistance aimerez-vous recevoir pour faire face à ces obstacles ?

Archiviste de formation, je souhaite avoir de soutien en termes de formation entrepreneuriales.

❖ Quelles recommandations ou suggestions auriez-vous à formuler pour améliorer le soutien aux femmes entrepreneures et leur impact sur le développement socio-économique, en particuliers au sein de l'association Maison de la Petite Entreprise de N'Djamena ?

Nous proposons aux ONG et à l'Etat l'accès à des financements, de formations, de l'accompagnement, le réseautage permettant la visibilité et la sensibilisation. Cela peut nous permettre de nous ouvrir au monde et être efficiente et efficace.

5-1-4 Répondante 4

Age : 26Ans

Sexe : Féminin

Statut : Commerçante

Domaine de formation : Entrepreneuriat

Diplôme professionnel : Licence en Entrepreneuriat

❖ **Entretien relatif aux politiques publiques de l'entrepreneuriat féminin au Tchad**

✓ **Quelles sont selon vous les politiques publiques d'accompagnement mises en œuvre pour soutenir l'entrepreneuriat féminin ?**

Au départ, l'Etat les pouvoirs publics soutiennent des femmes en quelques formations de renforcement de capacités entrepreneuriales.

❖ **Avez-vous bénéficié de formations ou d'ateliers pour développer vos compétences entrepreneuriales ?**

Oui, au début nous avons bénéficié de financements qui nous ont aidées à créer des entreprises aux associations des personnes vulnérables.

❖ **Quels types de soutien avez-vous ou d'accompagnement avez-vous reçu des politiques publiques dans le cadre de votre activité entrepreneuriale ?**

Nous avons besoin de soutien technique et financier. Il arrive que le Gouvernement nous confie un projet lié à la jeunesse pour que nous l'exécutions.

❖ **Pensez-vous dans quelle mesure les politiques publiques mises en œuvre ont-elles atteint leurs objectifs prévus ?**

L'objectif prévu n'est pas encore atteint, car c'est dans nos débuts que les soutiens du Gouvernement sont présents, mais depuis quelques temps, le soutien du pouvoir public tarde.

❖ **Quelle est votre perception face aux moyens mis en œuvre pour le programme de soutien ?**

Les moyens mis en œuvre pour le soutien est un programme sociétal et vise uniquement à venir en aide aux détenteurs de projet. C'est une idée encourageante et normalement le Gouvernement perpétuer cela.

❖ **Quelles sont vos attentes vis-à-vis des pouvoirs publics et des institutions pour soutenir l'entrepreneuriat féminin ?**

Tenir toujours une main secourable à ces femmes qui osent afin que leurs efforts soient pérennes.

❖ **Entretien relatif à la participation des femmes entrepreneures au développement socioéconomique**

❖ **Comment votre entreprise contribue-t-elle au développement économique de votre communauté locale ?**

Je vends dans une cafétéria, les taxes payées contribuent au développement socioéconomique, la création de l'emploi, soutien aux fournisseurs locaux, formation et développement des compétences, promotion du commerce local.

❖ **Comment mesurez- vous l'influence de votre entreprise sur la communauté locale en termes de création d'emploi et de développement économique ?**

Pour mesurer l'influence de notre entreprise sur la communauté locale en termes de création d'emploi et de développement économique, nous avons : analyse des emplois créés ; enquêtes et feedback ; partenariat avec des organismes locaux ; impact sur les fournisseurs locaux ; initiatives de formation de développement

❖ **Quels sont les types de soutien ou de de ressources dont vous avez besoin pour réussir et prospérer dans votre entreprise ?**

Nous avons besoin des financements, de formation et développement de technologies, des ressources humaines, marketing, visibilité, accès à l'information et aux infrastructures.

❖ **Quels sont les projets ou initiatives spécifiques que vous avez mis sur place pour promouvoir l'entrepreneuriat féminin et encourager la participation des femmes dans le développement socioéconomique ?**

Programme de formation, accès au financement, politique publique, projets communautaires, partenariat avec des entreprises.

❖ **Quels défis spécifiques rencontrez-vous dans le domaine des affaires, et comment ces défis affectent-ils votre capacité à participer au développement socioéconomique ?**

Nous faisons face à plusieurs défis spécifiques :

Accès au financement ; réseautage professionnel, conciliation travail-vie personnelle, stéréotypes et discriminations, manque de formation et des ressources.

❖ **Quel rôle pensez-vous que les politiques publiques devraient jouer pour soutenir la participation des femmes entrepreneures au développement socioéconomique ?**

Les politiques publiques devraient jouer un rôle clé dans le soutien à la participation de nos activités entrepreneuriales.

❖ **Entretien relatif aux activités génératrices de revenus**

❖ **Pouvez-vous décrire votre activité génératrice de revenus et de ce qui vous a motivée à le créer ?**

Mon activité génératrice de revenus est une boutique de vente de produits artisanaux et esthétiques. J'ai toujours eu la passion pour l'artisanat.

❖ **Quels sont les principaux produits ou services que vous offrez, et comment ont-ils accueillis par le marché ?**

Les produits sont entre autres les poupées, les savons liquides, les éventails, etc.

Quels défis spécifiques rencontrez-vous en tant que femme entrepreneure dans votre secteur d'activité ?

Défis spécifiques rencontrés en tant que femme entrepreneure sont :

- Accès au financement ;
- Réseautage limité ;
- Stéréotypes de genre ;
- Equilibre travail-vie personnelle.

❖ Avez-vous accès à des ressources ou des formations qui vous aident à développer vos compétences entrepreneuriales ?

Accès à des ressources ou formation oui, j'ai accès à plusieurs ressources et formations qui m'aident à développer mes compétences entrepreneuriales.

❖ Comment votre activité contribue-t-elle à l'autonomisation économique de la communauté ?

Notre activité contribue à l'autonomisation économique à travers les formations reçues par les membres de la famille, les amis et le développement de la communauté.

❖ Entretien relatif aux formations professionnelles techniques et spécifiques

❖ Pouvez-vous nous décrire votre parcours de formation et comment cela a influencé votre parcours entrepreneurial ?

La création de l'atelier de couture et la raison qui nous a motivées est le stylisme. Beaucoup de jeunes aiment la mode et s'habillent décentement pour la création d'un atelier de couture.

❖ Quelles compétences techniques ou scientifiques considérez-vous comme essentielles pour réussir dans votre secteur d'activité ?

On offre une gamme de services et produits, mais les plus souvent les produits cosmétiques et alimentaires.

❖ Comment évaluez-vous l'importance de la formation continue dans votre domaine d'activité ?

La mévente de nos articles et les taxes trop élevées fixées par le Gouvernement ainsi que les produits de transformation.

❖ Comment avez-vous réussi à adapter et à appliquer ces compétences dans des environnements de votre activité ?

Au début, on reçoit les formations de renforcement de capacités, mais ces dernières années nous sommes laissées à la merci de la nature.

- ❖ **Avez-vous confronté à des difficultés lors de votre formation ? Justifiez votre réponse.**

En contribuant aux taxes et impôts, nous aidons l'Etat. Du côté de la population, nous recrutons quelques jeunes qui reçoivent des aides, et ils sont payés à la fin de mois. Les taxes et impôts constituent également des difficultés.

- ❖ **Quels types de soutien et d'assistance aimerez-vous recevoir pour faire face à ces obstacles ?**

Archiviste de formation, je souhaite avoir de soutien en termes de formation entrepreneuriales.

- ❖ **Quelles recommandations ou suggestions auriez-vous à formuler pour améliorer le soutien aux femmes entrepreneures et leur impact sur le développement socio-économique, en particuliers au sein de l'association Maison de la Petite Entreprise de N'Djamena ?**

Nous proposons aux ONG et à l'Etat l'accès à des financements, de formations, de l'accompagnement, le réseautage permettant la visibilité et la sensibilisation. Cela peut nous permettre de nous ouvrir au monde et être efficiente et efficace.

TABLE DES MATIERES

SOMMAIRE	i
DEDICACE.....	ii
REMERCIEMENTS	iii
LISTE DES ABREVIATIONS, ACRONYMES ET SIGLES	iv
LISTE DES TABLEAUX ET FIGURES	vi
RESUME.....	vii
ABSTRACT	viii
INTRODUCTION GENERALE.....	1
CHAPITRE 1 : PROBLEMATIQUE DE RECHERCHE	4
1-1 Contexte de recherche	4
1-2 Problème de recherche	8
1-2-1- Constats.....	10
1-2-3- Formulation du problème de recherche	12
1-3- Problématique spécifique.....	14
1-4 Questions de recherche.....	15
1-4-1 Question principale de recherche	16
1.4.2. Questions secondaires de recherche.....	16
1.4.3. Hypothèses de recherche.....	16
1.5. Objectifs de recherche	17
1.5.1. Objectif général de recherche	17
1.5.2. Objectifs spécifiques	17
1-6 Objet et champ de la recherche	17
1-6-1 Objet de recherche.....	17
1-6-2 Champ de recherche	18
1-7 Pertinence de recherche.....	18
1-8 Intérêt de recherche	19
1-8-1 Intérêt scientifique.....	19
1-8-2 Intérêt social	19
1-8-3 Intérêt personnel et temporel.....	20
1-8-4 Intérêt économique	20
1-9 Limites de recherche	20
1.9.1- Limite géographique.....	20

1.9.2. Limite thématique	21
1.10. Type de recherche.....	21
CHAPITRE 2: REVUE CRITIQUE DE LA LITTERATURE	22
2.1. Entrepreneuriat	22
2.1.1. Historique de l'entrepreneuriat.....	22
2.1.2. Définition de l'entrepreneuriat	26
2-1-3- Types d'entrepreneuriats	27
2.2. Entrepreneur.....	28
2.2.1. Définitions.....	28
2.2.2. Les caractéristiques de l'entrepreneure	29
2.2.2.1. Caractéristiques démographiques.....	29
2.2.2.2. Caractéristiques psychologiques	29
2.2.3. Les avantages de l'entrepreneure.....	31
2.3. Entrepreneuriat féminin.....	32
2.3.1. Caractéristiques de l'entrepreneuriat féminin.....	32
2.3.2. Difficultés des femmes entrepreneures	33
2.3.3. Motivation des femmes entrepreneures	36
2.4. Pourquoi parle-t-on d'entrepreneuriat féminin.....	38
2.5. Les différentes approches de l'entrepreneuriat féminin	40
2.5.1. L'approche comportementale	40
2.5.2. L'approche managériale.....	41
2.5.3. L'approche culturelle	41
2.6. Développement socio-économique.....	42
2.6.1. Caractéristiques du développement socio-économique	42
2.6.2. Entrepreneuriat féminin : une source d'autonomisation économique	42
2.6.3. Rôle des femmes dans le développement de l'entrepreneuriat.....	43
2.7. Caractéristiques du développement local	44
2.7.1. Développement économique local	44
2.7.2. Développement social local	45
2.8. Activités Génératrices de Revenus (AGR).....	46
2.9. Travaux antérieurs	48
2.9.1. Les travaux sur l'entrepreneuriat féminin.....	48
2.9.2. Influence de l'entrepreneuriat féminin sur la croissance économique	50
2.9.3. Freins à l'entrepreneuriat féminin.....	56
2.10. Synthèses et critique des travaux antérieurs et positionnement scientifique.....	58

2.10.1. Synthèses et critique des recherches sur l'entrepreneuriat féminin	58
2.10.2. Synthèses et critique des recherches sur la participation au développement socioéconomique.....	59
2.10.3. Positionnement scientifique	59
CHAPITRE 3 : THEORIE EXPLICATIVE	61
3.1. Théorie de l'empowerment Julian (1981).	61
3.1.2 Concept d'empowerment.....	61
3.1.3. FONCTION DE LA THÉORIE DE L'EMPOWERMENT	63
3.1.4 Description de la réalité de la théorie de l'empowerment	66
3.3.2. Fondements historiques de la théorie de l'empowerment.....	66
3-1-3- Postulat de la théorie de l'empowerment.....	67
3-1-4. Composantes de la théorie de l'empowerment.....	67
3.1.4.1. Prise en compte des conditions structurelles et individuelles du changement social.....	67
3.1.4.2. Contextes d'application.....	68
3.1.4.3. Quelques définitions du changement visé et modalités	69
3.1.4.4. Perspectives théoriques de l'empowerment	69
3.1.4.5. Trois idéal-types d'empowerment.....	74
3.2.4.6. Importance de la théorie de l'empowerment de Julian (1981) par rapport à notre recherche	77
CHAPITRE 4: METHODOLOGIE DE LA RECHERCHE.....	78
4-1- Type de recherche	78
4-2- Variables	79
4-2-1- variable dépendante :	79
4-2-2- Variable indépendante :	79
4-3- Hypothèse générale de la recherche.....	79
4-4- Hypothèses opérationnelles de recherche	80
4-5- Indicateurs et modalités	80
4-7- Site de la recherche : Ville de N'Djamena.....	85
4-8 Présentation du site de recherche : La structure Maison de la Petite Entreprise(MPE) de Moursal dans le 6ème Arrondissement de la ville de N'Djamena	86
4.8.1. Historique de la structure	87
4.8.2. Mission de la MPE.....	87
4.8.3. Vision de la MPE	88
4.8.4. Objectif de la MPE.....	88

4.9. Échantillonnage et Participants	89
4.9.1. Échantillonnage.....	89
4-9-2- Critères d'inclusion et d'exclusion des participants	89
4.9.2.1. Critères d'inclusion	90
4.9.2.2. Critères d'exclusion.....	90
4.9.3. Participants.....	90
4-10 Outils de collecte des données	91
4.10.1. Observation scientifique	91
4.10.2. Entretien semi-directif	91
4-11 Mode de collecte des données	91
4.11.1. Recherche documentaire	92
4.11.2. Etape de construction de guide de l'entretien	92
4.11.3. Prétest et l'enquête	93
4.12. Méthode d'analyse des données de la recherche	94
4.12.1. Constitution des données de l'étude	94
4.12.2. Technique d'analyse des données	94
CHAPITRE 5 : PRESENTATION, ANALYSE DES RESULTATS, INTREPRETATION ET DISCUSSION DES RESULTATS	97
5.2. Analyse des résultats	97
5.2.1. Analyse des entretiens avec Delar	97
5.2.2. Analyse des entretiens avec Denemadji.....	97
5.2.3. Analyse des entretiens avec Minda.....	98
5.2.4. Analyse des entretiens avec Remadji.....	98
5.3. Interprétation, discussion des résultats et propositions	99
5.3.1. Vérification des hypothèses de recherche	99
5.4. Interprétation des résultats.....	102
5.4.1. Interprétation des résultats relative à la première hypothèse de rechercher	102
5.4.2. Interprétation des résultats relative à la deuxième hypothèse de recherche	103
5.4.3. Interprétation des résultats relative à la troisième hypothèse de recherche	103
5.5. Synthèse du lien entre les hypothèses et les théories.....	104
5.6. Discussion des résultats	105
5.7. Suggestions et recommandations.....	107
CONCLUSION GENERALE	111
REFERENCES BIBLIOGRAPHIQUES	x
ANNEXES	xviii